

Daniel Bertaux

**L'ENQUÊTE
ET SES MÉTHODES**

LE RÉCIT DE VIE

**Sous la direction
de François de Singly**

3^e édition

ARMAND COLIN

Dans la même collection :

Série « L'Enquête et ses méthodes »

Anne-Marie ARBORIC, Pierre FOURNIER, *L'Observation directe* (3^e édition).
Alain BLANCHET, Anne GOTTMAN, *L'Entretien* (2^e édition).
Jean COPANS, *L'Enquête ethnologique de terrain*.
Sophie DUCHESNE, Florence HAEGEL, *L'Entretien collectif*.
Jean-Claude KAUFMANN, *L'Entretien compréhensif* (2^e édition).
Olivier MARTIN, *L'Analyse de données quantitatives*.
François DE SINGLY, *Le Questionnaire* (3^e édition).

Série « Domaines et approches des sciences sociales »

Philippe ADAM, Claudine HERZLICH, *Sociologie de la maladie et de la médecine*.
Philippe ALONZO, Cédric HUGRÉE, *Sociologie des classes populaires*.
Isabelle ASTIER, *Sociologie du social et de l'intervention sociale*.
Cyprien AVENEL, *Sociologie des « quartiers sensibles »* (3^e édition).
Laurent BERGER, *Les Nouvelles Ethnologies*.
Olivier BOBINEAU, Sébastien TANK, *Sociologie des religions*.
Michèle BUZUN, *Sociologie de la sexualité* (2^e édition).
Maryse BRESSON, *Sociologie de la précarité* (2^e édition).
Jean COPANS, *Sociologie du développement* (2^e édition).
Jean COPANS, *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie* (3^e édition).
Philippe CORCUFF, *Les Grands Penseurs de la politique*.
Philippe CORCUFF, *Les Nouvelles Sociologies* (2^e édition).
Pierre-Yves CUSSET, *Le Lien social*.
Muriel DARMON, *La Socialisation* (2^e édition).
Pascal DURET, Peggy ROUSSEL, *Le Corps et ses sociologies*.
Emmanuel ETHIS, *Sociologie du cinéma et de ses publics* (2^e édition).
Laurent FLEURY, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*.
Yves GRAFMEYER, *Sociologie urbaine* (2^e édition).
Benoit HEILBRUNN, *La Consommation et ses sociologies* (2^e édition).
Claudette LAFAYE, *Sociologie des organisations*.
François LAPLANTINE, *La Description ethnographique*.
Pierre LASCOLMES, Patrick LE GALES, *Sociologie de l'action publique*.
Olivier MARTIN, *Sociologie des sciences*.
Véronique MUNOZ-DARDE, *Rawls et la Justice sociale*.
Bruno PEQUIGNOT, *Sociologie des arts*.
Jean-Manuel DE QUEIROZ, *L'École et ses sociologies* (2^e édition).
Catherine ROLLET, *Introduction à la démographie* (2^e édition).
Martine SEGALIN, *Rites et Rituels contemporains*.
François de SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine* (4^e édition).
Marcelle SINGOBANTS, *Sociologie du travail* (3^e édition).

Série « Sociologies contemporaines »

Laurent BERGER, *Les Nouvelles Ethnologies*.
Philippe CORCUFF, *Les Nouvelles Sociologies* (2^e édition).
Pascal DURET, *Sociologie de la compétition*.
Danilo MARTUCCELLI, François DE SINGLY, *Les Sociologies de l'individu*.

Daniel Bertaux, sociologue, directeur de recherche au CNRS, est spécialiste de l'étude des récits de vie.

© Armand Colin, 2010 pour la 3^e édition.

© Nathan 1997.

ISBN : 978-2-200-24818-5



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. • Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

Armand Colin Éditeur • 21, rue du Montparnasse • 75006 Paris

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Avant-propos de la 3 ^e édition | 6 |
| Introduction | 10 |
| 1. La perspective ethnosociologique | 15 |
| 1. Questions épistémologiques | 15 |
| 2. Les objets d'étude de l'enquête ethnosociologique | 16 |
| 2.1 Les mondes sociaux | 17 |
| 2.2 Les catégories de situation | 18 |
| 2.3 Les trajectoires sociales | 19 |
| 3. Les techniques de l'enquête ethnosociologique | 20 |
| 4. Statut et fonctions des données empiriques | 23 |
| 5. Questions d'échantillonnage | 26 |
| 5.1 La variété des positions | 26 |
| 5.2 La différentialité | 27 |
| 5.3 L'exigence de variation | 29 |
| 6. Le statut des hypothèses | 30 |
| 7. La généralisation des résultats | 32 |
| 8. Le tropisme du sociologue vers le général | 34 |
| 2. Du récit de vie | 35 |
| 1. Conceptions du récit de vie | 35 |
| 1.1 L'impasse de la conception maximaliste | 35 |
| 1.2 Le récit de vie comme forme narrative | 35 |
| 1.3 Expériences vécues et récits | 36 |
| 1.4 Les lignes de vie | 36 |
| 1.5 L'expérience passée au filtre | 38 |
| 1.6 Une conception réaliste des récits de vie | 39 |



| | |
|--|-----------|
| 2. Domaines de l'existence | 40 |
| 2.1 Les relations familiales et interpersonnelles | 40 |
| 2.2 L'expérience de l'école et de la formation des adultes | 42 |
| 2.3 L'insertion professionnelle | 43 |
| 2.4 L'emploi | 44 |
| 2.5 L'articulation des domaines de l'existence | 45 |
| 2.6 Domaines spécifiques | 46 |
| 3. Conclusion | 47 |
| 3. Trois fonctions des récits de vie | 48 |
| 1. La fonction exploratoire | 49 |
| 2. La fonction analytique | 50 |
| 3. La fonction expressive | 52 |
| 4. Le recueil de récits de vie | 54 |
| 1. Fausses et vraies difficultés | 54 |
| 2. L'ouverture d'un terrain | 55 |
| 3. La prise de rendez-vous | 59 |
| 4. La préparation de l'entretien | 60 |
| 5. La conduite de l'entretien | 61 |
| 5.1 L'attitude générale | 62 |
| 5.2 Lancer l'entretien | 62 |
| 5.3 Accompagner | 63 |
| 5.4 Gérer l'inattendu | 65 |
| 5.5 L'enregistrement | 66 |
| 5. L'analyse au cas par cas | 68 |
| 1. Distinguer trois niveaux de phénomènes | 71 |
| 2. Retranscrire ? | 73 |
| 3. Retrouver la structure diachronique de l'histoire reconstituée | 74 |
| 3.1 Trois ordres de réalité | 75 |
| 3.2 La structure diachronique des événements biographiques | 77 |
| 3.3 Structure diachronique et causalité séquentielle | 78 |
| 3.4 Structure diachronique du parcours et récit de vie | 79 |

| | |
|--|------------|
| 3.5 Diachronie, chronologie, Histoire et changement social | 81 |
| 3.6 Les zones blanches | 83 |
| 4. Reconstituer l'évolution de la composition des groupes de cohabitation | 84 |
| 5. La recherche de mécanismes générateurs et de processus sociaux | 86 |
| 5.1 Imagination et rigueur | 86 |
| 5.2 Les indices | 88 |
| 6. De quelques variantes | 90 |
| 6.1. L'analyse thématique | 90 |
| 6.2. L'analyse psycho-sociologique..... | 91 |
| 6.3. L'analyse compréhensive..... | 92 |
| Conclusion | 92 |
| 6. L'analyse comparative | 95 |
| 1. L'esprit comparatif | 95 |
| 2. Des récurrences dans les parcours | 97 |
| 3. La construction d'hypothèses et de concepts sociologiques | 101 |
| 3.1 Les transferts de concepts | 102 |
| 3.2 Les mots du savoir local | 104 |
| 3.3 L'élaboration de concepts <i>ad hoc</i> | 104 |
| 3.4 Interprétation ou description approfondie ? | 105 |
| 7. Mise en forme et rédaction | 107 |
| 1. La consolidation du modèle | 107 |
| 2. La construction de l'exposé | 109 |
| 3. La publication de récits de vie | 114 |
| 3.1 La publication d'extraits | 114 |
| 3.2 La publication <i>in extenso</i> | 116 |
| Conclusion | 119 |
| Bibliographie | 122 |

Avant-propos de la 3^e édition

De plus en plus nombreux sont les étudiant(e)s en sociologie – ou d'autres disciplines – qui veulent travailler avec des récits de vie. On peut supposer que ce qui les attire dans cette méthode, voire ce qui les passionne, c'est le caractère « humain » des matériaux ainsi recueillis. La curiosité pour les autres, pour d'autres expériences vécues, d'autres milieux, d'autres groupes, d'autres cultures, d'autres sociétés est la marque des bons observateurs de la vie sociale. Pour peu qu'elle se double d'un esprit analytique et (auto) critique, et qu'elle puisse s'appuyer sur une formation solide et la lecture des classiques, une telle curiosité fera de bons sociologues.

Il y a eu dans l'histoire de la sociologie des lieux et des moments où les enseignants encourageaient leurs étudiants à recueillir des « documents humains », notamment des autobiographies (écrites) et des récits de vie. Ce fut notamment le cas à Chicago dans les années 1920 et 1930 : c'est là, à cette époque, qu'est née la sociologie empirique contemporaine, s'inspirant pour sa démarche de celle de l'ethnographie.

Ce temps semble aujourd'hui revenir. L'une des raisons, mais pas la seule, est que le grand thème de l'action, qui avait été délaissé pendant des décennies, a pris la place des « structures » au centre de la pensée sociologique (Corcuff, 1995). Du coup, l'offre de théorisation de « l'action » est aujourd'hui très abondante ; chaque école théorique propose la sienne.

Or cette abondance contraste très fortement avec la rareté des méthodes proposées pour observer empiriquement l'action dans la durée ; c'est-à-dire, pas seulement des comportements ponctuels comme les comportements de vote ou d'achat de toute une population (pour cela les sondages sont l'instrument adéquat) mais des cours d'action située, mis en œuvre par des « acteurs » ou « sujets » dotés d'une épaisseur humaine ; des cours d'action partant de situations précises, répondant à des motivations, des raisons d'agir que l'on cherchera à connaître, et s'inscrivant dans des contextes sociaux (micro, méso et macro-sociaux) qui constituent précisément l'objet de

la recherche sociologique ; un peu comme la « culture » d'un groupe humain spécifique constitue l'objet principal de la recherche ethnographique¹.

L'intérêt des récits de vie, si on les recueille dans cette perspective, c'est qu'ils constituent précisément une méthode qui permet d'étudier *l'action dans la durée*. Je ne vois guère d'autre méthode qui le permette. Or les cours d'action individuelle qui comptent dans la vie – poursuivre un cursus scolaire jusqu'au bout, chercher un emploi, suivre une formation professionnelle, essayer d'obtenir une promotion, apprendre un sport ou une langue étrangère, séduire un(e) partenaire, construire un foyer, trouver un logement, élever un enfant, rembourser une dette, soigner une maladie, s'engager en politique ou dans une association, cesser de fumer... – s'inscrivent à peu près tous *dans la durée*.

Depuis une vingtaine d'années se sont multipliées les publications de bonnes ou très bonnes recherches sociologiques recourant, entre autres méthodes d'observation empirique, aux récits de vie, souvent combinés avec bonheur avec un engagement sur un « terrain ». J'ai beaucoup appris en les

1. Comme l'action est en dernier ressort – mais seulement en dernier ressort – portée par des individus, certaines théories de l'action font l'impasse sur les acquis de la période structuraliste, voire sur les grands classiques de la sociologie. Pourtant les phénomènes sociaux qu'étudie la sociologie sont *collectifs*. Une architecture assez rigide de rapports socio-structurels institués constitue l'armature des sociétés ; que l'on pense, par exemple, à la propriété, au droit qui la protège, et à leurs effets structurants. Dans cet ouvrage je m'efforce de conserver les acquis des classiques, tout en développant une méthode d'observation de *cours d'action dans la durée* s'inscrivant dans des contextes sociaux dont ils révèlent peu à peu les structures et les dynamiques. Une métaphore en illustrera l'esprit : un récit de vie, qui décrit un parcours dans l'espace social-historique d'une société, peut être comparé – sous l'angle de la connaissance de cette société – à une fusée éclairante. L'approche développée ici propose de considérer les récits de vie comme autant de *fusées éclairantes* des contextes sociaux traversés. Des soldats progressant de nuit dans un environnement accidenté dont ils n'ont pas la moindre idée tirent des fusées pour illuminer un instant les contextes physiques, les reliefs, les dangers potentiels, et ainsi apprendre à mieux les connaître. Chaque fusée en révèle quelques détails – pour peu évidemment que l'on concentre l'attention non pas sur elle, mais sur ce qu'elle révèle autour d'elle dans sa course. C'est de cette façon que j'ai utilisé les récits de vie dans le cadre des sept projets de recherche – sur des sujets très différents – que j'ai effectués au cours de ma carrière de chercheur, le plus souvent en équipe de deux ou trois. D'autres chercheurs l'ont fait aussi, à leur façon ; je mentionnerai leurs travaux dans cet ouvrage.



lisant, et j'ai essayé d'en intégrer le plus possible dans cette 3^e édition. Pour cela il fallait faire de la place ; j'ai donc sacrifié quelques passages de la 2^e édition et une partie de la bibliographie qu'on trouvera sur un site Web (<http://www.daniel-bertaux.com>).

J'ai essayé de rendre cet ouvrage aussi lisible que possible. La perspective ethnosociologique proposée ici fait partie de la grande famille des méthodes procédant par *études de cas*, qui a déjà donné lieu à d'excellentes recherches sociologiques, mais dont l'épistémologie sous-jacente n'a jamais été entièrement explicitée ; c'est le sujet du premier chapitre¹.

On y verra notamment que la méthode des récits de vie n'est aucunement limitée par nature à l'étude des phénomènes et processus *micro-sociaux*. Il ne faut pas oublier que la plupart des méthodes empiriques développées jusqu'ici par la sociologie partent et portent sur des *individus*, qu'elles soient quantitatives ou non-quantitatives (« qualitatives »). Mais il serait trop simple d'en conclure que seules les méthodes qui portent sur de grands échantillons peuvent aborder l'étude des phénomènes macro-sociaux. Les méthodes par études de cas ont des propriétés très différentes des méthodes quantitatives. Ces dernières apportent un *petit nombre* d'informations *standardisées* sur, potentiellement, un *très grand nombre* d'individus dont on ne sait rien d'autre ; les études de cas au contraire apportent un *grand nombre* d'informations approfondies et « croisées » sur un *petit nombre de cas* (quelques dizaines, voire moins ; parfois un seul cas). Le regard des méthodes quantitatives balaie « en extension » une très large surface, mais sans pouvoir y pénétrer en profondeur. Celui des études de cas se concentre sur un champ bien délimité d'activités sociales ; et il plonge avec « intensité » dans l'épaisseur des couches successives du social.

Les phénomènes que les unes et les autres permettent d'apercevoir ne sont pas du même type (voir Desjeux, 2003). Pourtant ces méthodes d'esprits si différents ont en commun de chercher à décrire et analyser des phénomènes *collectifs*. Les enquêtes quantitatives produisent des statistiques et des associations de variables qui se révèlent très utiles. Elles montrent par exemple que la réussite scolaire des enfants est souvent – mais pas systéma-

1. Sur les études de cas voir Ragin et Becker, 1992. Sur les entretiens narratifs voir Becker, 2002.

tiquement ! – corrélée à la profession de leurs parents, à leurs revenus et à leur niveau d'éducation. Mais elles ne disent pas – et elles ne sauraient dire – *comment*, concrètement, par quelles médiations diverses ces « variables », ou plutôt les conditions de vie concrètes dont elles constituent des « indicateurs » approximatifs, se traduisent, dans la durée et par des pratiques, en (chances de) réussite scolaire de chacun de ces enfants. Les exceptions à la « règle statistique » sont très nombreuses... Ce sont des *études de cas* de familles qui permettent de commencer à comprendre le comment du pourquoi, le « comment ça se passe » (Laurens, 1992 ; Lahire, 1995).

Sans doute en faudrait-il plus que quelques dizaines ; mais ce nombre suffirait pour y voir beaucoup plus clair, pour saisir des *mécanismes générateurs*, des *processus récurrents* au sein d'un seul et même milieu socio-professionnel. Cela ferait apparaître le rôle de certaines « variables » oubliées dans les enquêtes statistiques, ou de certains processus insaisissables par ce type d'enquête ; et rappellerait à ceux qui l'oublie que les tendances statistiques observées au niveau macro-social ne sont, finalement, que l'agrégation de très nombreux cas individuels/familiaux de trajectoires scolaires...

Inversement, ce qui se joue au niveau sociétal ou « macro-social » diffuse dans toute la société, et on peut en retrouver les traces un peu partout. Les phénomènes macro-sociaux sont observables partout, en tous lieux de la société française. On peut donc partir du local, d'à peu près n'importe quel « lieu », et à partir de là chercher à remonter en généralité. Ce n'est pas toujours évident, mais c'est toujours passionnant ; et ce livre est conçu pour vous y aider.

Introduction

L'expression « récit de vie » a été introduite en France il y a une trentaine d'années (Bertaux, 1976). Jusque-là le terme consacré en sciences sociales était celui d'« histoire de vie » (*life history*) ; mais ce terme présentait l'inconvénient de ne pas distinguer entre l'*histoire* vécue par une personne et le *récit* qu'elle pouvait en faire. Or cette distinction est essentielle.

En sciences sociales, le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'*entretien narratif*. C'est un entretien au cours duquel un « chercheur » (lequel peut être un étudiant en tant que jeune chercheur) demande à une personne, que nous désignerons tout au long de ce texte comme « sujet », de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue. En mettant l'accent – on verra comment – sur l'aspect « *vie sociale* » : vie et activités en relation et interactions avec d'autres personnes, pratiques récurrentes, cours d'action orientés vers des buts à atteindre.

Bien que l'utilisation de récits de vie se soit considérablement développée en France depuis trois décennies, beaucoup de sociologues se posent encore nombre de questions au sujet de cette « technique ». Par exemple : qu'est-ce au juste qu'un récit de vie ? Faut-il qu'il soit complet, qu'il couvre toute la vie et tous les domaines de l'existence pour être considéré comme un « vrai » récit de vie ? Ou pas ? Quelles sont les différences entre récit de vie et autobiographie ? Qu'est-ce qui distingue un récit de vie d'un simple entretien ? Peut-on faire confiance à ce que disent les sujets ; les informations qu'ils/elles donnent sont-elles fiables ? Un récit de vie est-il autre chose qu'une reconstruction subjective de l'expérience vécue ? Que valent les descriptions de contextes sociaux proposées par les sujets ?

Ou encore : les techniques proposées pour analyser des *textes* (herméneutique, etc.) sont-elles transposables directement à l'analyse de transcriptions de récits de vie ? Y a-t-il des techniques spécifiques d'analyse des récits de vie ? Comment fait-on pour passer des contenus de récits de vie à une compréhension *sociologique* d'un phénomène social ? Combien faut-il en

recueillir pour parvenir à des conclusions généralisables ? Sur quel *type* de phénomène social ?

Et enfin : faut-il conserver au stade de la publication, et comment, ce qui semble constituer la spécificité du récit de vie, l'impression d'authenticité qui se dégage de tout témoignage sur l'expérience vécue ? Comment articuler cette qualité, qui semble relever de l'esthétique littéraire et/ou d'une éthique humaniste, avec la visée cognitive, tendue vers la connaissance et l'objectivité, de la recherche en sciences sociales ?

Certaines de ces questions sont naïves, d'autres paraissent simples ; pourtant chacune d'elles a donné lieu à des débats tendus. Ceux-ci se sont décantés avec le temps. Bien des croyances fausses ont disparu ; celle-ci par exemple, la plus absurde : parce qu'un récit de vie est complètement subjectif – ce qui est exact – on ne pourrait rien dire de sa véracité ; il pourrait même être complètement imaginaire...

Mais ce n'est pas à travers des débats méthodologiques, aussi enflammés soient-ils, que s'est faite la clarification au cours du temps. C'est surtout à *l'épreuve des faits*, pragmatiquement. C'est en prenant connaissance des recherches empiriques qui avaient suivi telle ou telle orientation de méthode que l'on a vu ce qui marchait bien, ce qui apportait des connaissances nouvelles, et intéressantes ; et ce qui marchait mal ou pas du tout. J'en ai retiré au moins une certitude : l'utilisation de récits de vie *dans une perspective ethnosociologique*, ça produit des connaissances *sociologiques*.¹

Je connais de l'intérieur cette perspective pour l'avoir inventée, testée, expérimentée assez systématiquement, développée et mise en œuvre dans plusieurs recherches empiriques portant sur des objets vraiment très différents. Je l'ai appelée *perspective ethnosociologique* parce qu'elle combine une conception aussi *ethnographique* que possible du terrain avec une conception beaucoup plus *sociologique* des questions examinées et de la construction des objets étudiés.

Cette perspective est résolument orientée vers les réalités pratiques et matérielles, politiques et sociales, plutôt que vers les réalités discursives et symboliques. Son but premier n'est pas de saisir de l'intérieur les schèmes de

1. Ces dernières années le terme de *socio-anthropologie* fait une percée remarquable (Juan, 2005). Les néologismes sont des conventions de langage : si *socio-anthropologie* est pris au sens où j'entends ici *ethnosociologie*, le terme importe peu.



représentation, le système de valeurs et de croyances d'une personne isolée ; ni même ceux partagés (mais dans quelle mesure ?) par les membres d'un groupe social. Il est d'étudier un morceau ou segment particulier de réalité sociale-historique, une pièce de la gigantesque mosaïque sociétale, un objet *social*. Il s'agit pour le chercheur de comprendre comment il fonctionne, comment ça fonctionne et se transforme, en mettant l'accent sur les configurations de rapports sociaux, les logiques des situations qu'elles engendrent, les mécanismes générateurs de pratiques, les logiques d'actions récurrentes, les processus qui le caractérisent et le font vivre. Dans cette perspective, le recours aux récits de vie s'avère remarquablement performant. Mais il n'est nullement exclusif d'autres sources, telles que « conversations » dans la longue durée (Juan, 2005), entretiens avec des informateurs situés en position « centrale », observation directe voire participante des interactions, textes réglementaires, documents divers, statistiques...

Comment découper, dans la grande mosaïque de notre société, un « objet social » qui ait suffisamment de cohérence interne pour faire l'objet d'une étude sociologique¹ ? Les sociétés contemporaines se caractérisent par une très grande différenciation de leurs *secteurs d'activité*. Bourdieu, qui met l'accent sur leurs frontières et sur la concurrence pour l'accès aux positions dominantes à l'intérieur de chaque secteur, les pense comme des « champs ». Becker, qui y inclut *toutes* les personnes qui y sont actives, y compris aux positions les plus humbles, les définit comme des « mondes sociaux » ; je retiendrai ce dernier terme. Chaque monde social, centré sur une activité spécifique, développe ses propres modes de fonctionnement, sa division du travail et ses formes de rapports sociaux de production, ses marchés intérieurs et sa hiérarchie interne, ses normes, son langage spécifique, les connaissances et capacités nécessaires pour y exercer une activité, ses valeurs et conflits de valeurs, ses croyances, ses enjeux et les « jeux » autour de ces enjeux. Le secteur ou « monde social » de la boulangerie artisanale, que j'ai longuement étudié, est éparpillé sur toute la France ; mais il constitue un ensemble social qui a une bien plus forte *cohérence interne* que la commune d'Île-de-France où j'habite, où cohabitent une très grande variété de milieux sociaux qui ne communiquent guère entre eux.

Une autre façon, plus répandue, de découper un « objet social » dans la grande mosaïque mouvante est de se centrer sur une *situation sociale* : chômeur

1. La métaphore de la mosaïque a été employée notamment par Howard Becker (1966, trad. fr. 1986) et John Porter (1965).

en voie d'exclusion (Paugam, 2000), RMIste (Astier, 1997, Dubet et Véretout, 2001, Marpsat et al., 2003), ex-enfant de la DASS (Fréchon, 2004), sourd-muet (Mottez, 2006), « handicapé mental » (Diederich, 2004), prisonnier (Chantaine, 2004), sans-papiers (Têtu-Delage, 2009), étudiant étranger (Laffort, 2009)... On aura noté qu'à l'exception de la dernière référence, les enquêtes citées portent toutes sur des catégories de personnes « en situation difficile » ; difficulté officiellement *reconnue* pour les cinq premières « catégories » de situation de la liste (très incomplète), et qui confère (en France) aux personnes qui s'y (re)trouvent un *statut administratif* et certains droits à l'assistance¹.

On verra dans les chapitres qui suivent comment le recours aux récits de vie enrichit considérablement l'étude des *mondes sociaux* et des *catégories de situation*. Certes les phénomènes idéologiques et culturels collectifs (valeurs, croyances, représentations, projets, c'est-à-dire la sémantique collective de la vie sociale) font également partie de la réalité objective ; pourtant ce n'est pas à leur étude que sera donnée la priorité ici, mais à celle des rapports et processus *socio-structurels* et des pratiques et *cours d'action situées* qui en découlent. L'effort de compréhension des pratiques peut certes conduire à s'intéresser aussi au niveau sémantique des croyances, représentations, valeurs et projets qui, se combinant aux situations objectives, contribuent à orienter les logiques d'action des acteurs : plus ils sont libres de leurs actes, plus ce qu'ils veulent influence leurs pratiques et cours d'action. Mais avant de postuler qu'ils le sont entièrement, mieux vaut vérifier les conditions matérielles et sociales et les *rapports de pouvoir* définissant (construisant) leur situation².

1. Bien entendu tout sociologue sait distinguer une catégorie (situation) *administrative* et une catégorie *sociale* : les personnes qui cherchent réellement un emploi sont beaucoup plus nombreuses que les chômeurs touchant des allocations de chômage ; et les mères élevant seule leur(s) enfant(s) sont bien plus nombreuses que celles qui à ce titre touchent le RSA (qui a remplacé l'Allocation de Parent Isolé depuis 2009).

2. Pour penser sociologiquement les rapports de pouvoir, le plus judicieux me semble être de partir de la conception de Michel Foucault telle que clarifiée par Michel Feher puis Eric Fassin (cf. Fassin in Dorlin 2009, p. 305).

Le plan de l'ouvrage correspond aux diverses tâches d'une recherche ethnologique ayant recours aux récits de vie.

Nous commencerons par dégager les principales caractéristiques de cette perspective : statut des données, statut des hypothèses, établissement de leur plausibilité, généralisation des résultats. On reviendra également sur les types d'objets sociaux qui se prêtent bien aux récits de vie (chap. 1).

On examinera ensuite la nature du récit de vie. On mettra en évidence sa caractéristique singulière, celle de constituer un effort de description de la structure diachronique du parcours de vie. Une *conception minimaliste* du récit de vie sera proposée : il y a *du* récit de vie dès qu'il y a description *sous forme narrative* d'un fragment de l'expérience vécue. L'orientation donnée (par le chercheur) à l'entretien narratif vers la *description* de situations et de pratiques « en situation » permet de générer des connaissances sociologiques *objectives* sur la base de témoignages par nature *subjectifs* : on montrera qu'un entretien narratif orienté ainsi contient nécessairement un grand nombre d'informations fiables (chap. 2).

Un bref chapitre clarifiera la distinction essentielle entre trois grandes fonctions des récits de vie : la fonction *exploratoire*, où ils contribuent à ouvrir un terrain ; la fonction « explicative » ou *analytique*, pour laquelle ils s'avèrent extrêmement riches en indices ; et la fonction *expressive* (chap. 3).

Le chapitre 4 aborde les questions de recueil des récits de vie : prise de contact avec des « sujets » potentiels considérés comme des informateurs, établissement d'un rapport de confiance, conduite de l'entretien narratif.

Les chapitres 5 et 6 traitent de l'analyse des récits de vie. On montrera que les informations contenues dans tout récit de vie renvoient à plusieurs « niveaux » qu'il faut apprendre à bien distinguer. On indiquera ensuite, à travers de nombreux exemples, comment repérer dans un récit de vie les nombreux *indices* sur les rapports, processus et contextes *sociaux* que l'on cherche à décrire et à comprendre. (chap. 5).

C'est à la mise en rapport des indices d'un récit de vie à l'autre, et à la construction progressive par le chercheur d'un modèle plausible de l'objet d'étude que sera consacré le chapitre suivant. Ici aussi nous procéderons à partir d'exemples (chap. 6).

Un dernier chapitre examinera les questions de rédaction du compte rendu d'enquête et d'insertion d'extraits d'entretiens dans le corps du texte (chap. 7).

La perspective ethnosociologique

I. Questions épistémologiques

Il nous paraît indispensable de rappeler ici dans ses grandes lignes l'épistémologie dont relève l'enquête ethnosociologique, forme au sein de laquelle s'inscrit le recours aux récits de vie tel que nous le concevons.

Par le terme de « perspective ethnosociologique », nous désignons un type de recherche empirique fondé sur l'enquête de terrain et des études de cas, qui s'inspire de la tradition *ethnographique* pour ses techniques d'observation, mais qui construit ses objets par référence à des problématiques *sociologiques*. Le sociologue ne peut en effet, comme l'ethnologue, se contenter de décrire un terrain particulier (une communauté humaine aux dimensions restreintes) et d'en analyser la sous-culture. Malgré l'intérêt intrinsèque de telles descriptions monographiques et sociographiques, il lui faut tenter de passer du particulier au général en découvrant au sein du terrain observé des *formes sociales* – rapports sociaux, places et positions dans ces rapports, situations qui en découlent, logiques et contradictions inhérentes à ces situations, logiques d'action, mécanismes sociaux générateurs de conduites, logiques sociales, processus récurrents – qui seraient susceptibles d'être également présentes dans une multitude de contextes similaires (d'autres villes, d'autres écoles, d'autres hôpitaux, d'autres entreprises ou commerces...). Cette tension entre le particulier et le général s'exprime dans le terme même d'*ethnosociologie*. Le préfixe « ethno » renvoie ici non pas bien évidemment aux phénomènes d'ethnicité, mais à la coexistence au sein d'une société de *mondes sociaux* développant chacun sa propre *sous-culture* (Laplantine, 1996).

Ce terme passe encore sous silence une dimension constitutive des phénomènes sociaux, la dimension historique. C. Wright Mills disait que « la science sociale traite des problèmes de la biographie, de l'Histoire, et de leurs intersections au sein des structures sociales » (Mills, 1959, chap. 8 ; lisez ce



1 La perspective ethnosociologique

livre !). Cela peut être lu comme une invitation faite aux sociologues à adopter une perspective qui serait *ethno* (ou *anthropo*) – *historico-sociologique*. Tout phénomène social est inséré dans le mouvement historique général de transformation des sociétés. Le point central de ce chapitre est qu'une enquête ethnosociologique ne s'inscrit pas dans le même espace épistémologique que celui qui s'est élaboré à partir d'une *autre* forme d'enquête, l'enquête par questionnaires sur échantillon représentatif, forme « quantitative » ou plutôt « extensive » de l'observation empirique, qui des années 1940 aux années 1970 a constitué la forme canonique de l'enquête en sociologie.

Le but visé est certes le même : développer les connaissances sociographiques et sociologiques sur une société donnée ; mais pour l'atteindre, les chemins sont différents. Chacune a sa logique spécifique. Or si celle de l'enquête quantitative, la logique hypothético-déductive, est désormais parfaitement explicitée et partout enseignée, il n'en est pas encore de même en France pour les autres formes d'enquête. La tentation est alors d'évaluer ces dernières selon les « critères de bonne méthodologie » élaborés pour l'enquête quantitative : on leur demanderait si leur échantillon est bien représentatif, si leurs données sont bien objectives, si leurs hypothèses de départ ont bien été vérifiées...

Nul ne songerait pourtant à appliquer les critères propres aux enquêtes par études de cas à une enquête quantitative : a-t-elle permis d'observer un phénomène *en profondeur* ? A-t-on *adapté* la grille de questions à la situation spécifique de chaque interviewé ? L'enquête a-t-elle permis de découvrir des *processus* et de les théoriser ? L'absurdité de telles questions serait immédiatement manifeste ; mais celle des questions symétriques ne l'est pas encore, sinon pour les chercheurs qui sont déjà familiarisés avec l'enquête de terrain et/ou les études de cas. C'est pourquoi il nous faut préciser non seulement à quels types de phénomènes sociaux s'applique la perspective ethnosociologique, mais aussi quels sont les principaux *critères de validité* des enquêtes qui s'en inspirent.

2. Les objets d'étude de l'enquête ethnosociologique

Un vaste processus non seulement de rationalisation (Weber) mais de différenciation fonctionnelle (Luhmann) caractérise les sociétés contemporaines.

Il aboutit à multiplier des secteurs d'activité ou « mondes sociaux » (Strauss, 1995, pp. 269-282) de plus en plus nombreux et spécialisés.

Par ailleurs la vie sociale engendre une variété croissante de « catégories de situation » émergentes ou socialement reconnues.

La perspective ethnosociologique prend acte de cette diversité, et propose une forme d'enquête empirique adaptée à la saisie des logiques propres à tel ou tel monde social, ou à telle ou telle catégorie de situation. Elle répond ainsi – je ne l'ai compris que récemment – à la demande sociale croissante de connaissances sociographiques et sociologiques sur de tels « objets ». Il reste beaucoup, beaucoup de choses à découvrir.

2.1 Les mondes sociaux

Un monde social se construit autour d'un type spécifique d'activité. La boulangerie artisanale, la batellerie, le taxi, le transport routier, la production et la vente de maisons individuelles, la Poste, la SNCF, la police, l'enseignement primaire, le journalisme, la télévision, tel ou tel monde de l'art (la peinture, la littérature) constituent autant d'exemples de mondes sociaux centrés sur une activité *professionnelle*. Mais des mondes sociaux se développent également autour d'activités non rémunérées, qu'elles soient culturelles, sportives, associatives ou autres.

Au sein du macrocosme que constitue la société globale, les mondes sociaux constituent en quelque sorte des *mésocosmes* dont chacun est lui-même constitué de nombreux microcosmes : boulangeries, écoles primaires, commissariats de police, bureaux de poste, consultations de Protection maternelle et infantile.

L'hypothèse centrale de la perspective ethnosociologique est que les logiques qui régissent l'ensemble d'un monde social ou *mésocosme* sont également à l'œuvre dans *chacun* des microcosmes qui le composent : en observant de façon approfondie un seul, ou mieux quelques-uns de ces derniers, et pour peu qu'on parvienne à en identifier les logiques de situation, les mécanismes générateurs de conduites, les processus de reproduction et de transformation, on devrait pouvoir saisir certaines au moins des logiques sociales du *mésocosme* lui-même.

Ce n'est là qu'une hypothèse, mais qui s'est avérée très féconde : elle a inspiré nombre d'enquêtes de l'école de Chicago, des interactionnistes

1 La perspective ethnosociologique

symboliques (Becker, Goffman, Glaser et Strauss), de la sociologie du travail ou de la sociologie des organisations. Cependant elle demande à être précisée.

Tout d'abord, le fonctionnement même d'un monde social peut engendrer une variété plus ou moins grande de types de microcosmes ; n'en étudier qu'un seul conduirait à généraliser abusivement au monde social des caractéristiques propres à un type seulement. Pour éviter cette erreur il faut multiplier les terrains d'observation et les comparer entre eux. Cependant il n'est pas indispensable que ce travail comparatif soit accompli par le même chercheur ; la recherche est une entreprise collective et en principe cumulative à laquelle chaque enquête apporte sa propre contribution (Becker, 1966).

D'autre part, les mondes sociaux, et en particulier les mondes centrés sur une activité professionnelle, constituent des espaces au sein desquels les agents peuvent circuler au cours de leur carrière professionnelle. Pour peu que l'on ait recours aux récits de vie, on pourra recueillir des témoignages décrivant « de l'intérieur » plusieurs microcosmes et les logiques de passage de l'un à l'autre.

2.2 Les catégories de situation

Un deuxième type d'objet social à l'étude duquel l'approche ethnosociologique est parfaitement adaptée, c'est ce que nous appellerons des « catégories de situation ». Mères élevant seules leurs enfants, pères divorcés, agriculteurs célibataires, jeunes peu diplômés en recherche d'emploi ; toxicomanes, handicapés physiques ou mentaux, personnes atteintes d'une maladie chronique ; chômeurs de longue durée, personnes sans domicile, étrangers en situation irrégulière constituent aux yeux de l'administration et/ou du sens commun autant de catégories présentant des caractéristiques spécifiques. Et il y a beaucoup d'autres.

Une « situation sociale » particulière n'implique pas nécessairement la formation d'un monde social : les mères élevant seules leurs enfants n'ont pas d'activité commune, pas plus que les chômeurs de longue durée ou les malades chroniques. C'est la situation sociale elle-même qui leur est commune. Cette situation est sociale dans la mesure où elle engendre, pour toutes celles et ceux qui s'y (re)trouvent, plus ou moins les mêmes contraintes, les mêmes tensions, les mêmes logiques (de situation, donc), une pression vers des logiques d'action répondant à la situation et à ses tensions. Dans la mesure aussi où elle est perçue à travers un même schème discursif, souvent figée en une même « catégorie administrative » et traitée par une même

institution (pour une enquête remarquable concernant la (catégorie de) situation de « sans-papiers », voir Têtu-Delage, 2009).

Le recours aux récits de vie s'avère ici extraordinairement efficace, puisque cette forme de recueil de données empiriques colle à la formation des trajectoires ; elle permet de saisir par quels mécanismes et processus des sujets en sont venus à se retrouver dans une situation donnée ; de découvrir les caractéristiques profondes de cette situation, et notamment les tensions qui la traversent et la caractérisent ; et comment les personnes qui s'y retrouvent s'efforcent de gérer cette situation sociale, voire d'en sortir.

2.3 Les trajectoires sociales

Faut-il considérer les « trajectoires sociales » – ou plutôt des types de *parcours biographiques* – comme un troisième type d'objet social à l'étude duquel les récits de vie seraient particulièrement bien adaptés ? Il est tentant par exemple d'étudier les parcours de mobilité sociale par ce moyen. Comme c'était mon champ de recherches initial, j'ai essayé. Mais l'extraordinaire variété des parcours de vie, ainsi que le degré élevé de contingence (la main du hasard) dans la formation des parcours font de l'étude générale des phénomènes de mobilité sociale par le moyen d'études de cas une tâche impraticable. Les *historiques de familles* s'avèrent à cet égard beaucoup plus opérationnels (Laurens, 1992 ; Bertaux, 1992, 1994 ; Bertaux et Thompson, 1997 ; voir aussi mon site Web).

Pour parvenir à généraliser dans l'étude de la formation des trajectoires biographiques il faut réduire le champ d'observation à un type particulier de parcours ou de contexte. On peut imaginer de définir une *classe de trajectoires sociales* en étudiant par exemple « la réussite sociale », ou « la chute sociale » ; mais ce que désignent de telles expressions recouvre encore une telle variété de parcours que l'objet s'avère difficilement maîtrisable. S'il s'agit en revanche d'étudier comment on devient homme ou femme politique, infirmière, institutrice, éducateur, camionneur, informaticien, petit commerçant ou artisan dans telle ou telle branche, entrepreneur du bâtiment, industriel ; ou encore toxicomane, en maladie de longue durée, ou SDF, il apparaît que ce qui donne leur cohérence à de tels objets d'étude c'est qu'ils relèvent d'un même *monde social* (ou pour les derniers exemples, d'une même *catégorie de situation*). Mais il y a des exceptions : les « immigrés » par exemple, qui se pensent comme émigrants économiques ou exilés politiques voire écologiques, restent

1 La perspective ethnosociologique

longtemps définis – aux yeux des autres et à leurs propres yeux – non pas par le monde social dans lequel ils travaillent, ni par leur situation objective (très variable), mais – justement – par leur parcours.

3. Les techniques de l'enquête ethnosociologique

La démarche hypothético-déductive (Bourdieu et al., 1968) développe d'abord des hypothèses en fonction des théories existantes, puis conçoit une enquête empirique (quantitative) destinée à les vérifier. La démarche ethnosociologique consiste au contraire à enquêter par une démarche de terrain sur un segment de réalité sociale-historique, sans hypothèses construites à l'avance. Ce que le chercheur croyait savoir s'avère le plus souvent, à l'épreuve du terrain, relever de l'ordre des stéréotypes, préjugés et autres représentations collectives chargées de jugements moraux circulant dans le sens commun ; et c'est précisément l'une des vertus de ce type d'enquête que de dégager puis d'apporter dans l'espace public des connaissances objectives fondées sur l'observation concrète, qui auront de fait un effet critique sur ces préjugés. Le but de l'enquête n'est pas tant de vérifier des hypothèses posées *a priori*, mais de *comprendre* le fonctionnement interne – tensions comprises – de l'objet social étudié, et d'élaborer un *modèle* de ce fonctionnement sous la forme d'un corps d'hypothèses plausibles.

Le chercheur se présente sur le terrain conscient de son ignorance et, comme le ferait tout ethnologue, il s'adresse aux personnes qui y exercent leurs activités et y vivent pour savoir « comment ça marche ». Ces personnes – agents, acteurs, membres du monde social ou vivant la situation sociale étudiée – prendront donc le statut d'*informateurs* ; c'est un statut très différent de celui qui est conféré aux interviewés par une enquête portant sur leurs opinions, attitudes, valeurs, croyances et représentations, qu'elle mette en œuvre des entretiens centrés ou des questionnaires standardisés. Ici l'accent est mis non pas sur l'intériorité (la « psychologie ») des sujets, mais sur ce social qui leur est extérieur : les *contextes sociaux* dont ils ont acquis par l'expérience une connaissance pratique.

Dans cette perspective, le récit de vie peut constituer un instrument remarquable d'extraction des savoirs pratiques, à condition de l'orienter vers

la description d'expériences vécues personnellement et des contextes au sein desquels elles se sont inscrites. Cela revient à orienter les récits de vie vers la forme de « récits de pratiques » (Bertaux, 1976).

Le récit de pratiques est en affinité profonde avec l'action en situation qui constitue le centre de gravité des nouvelles sociologies (Corcuff, 1995). C'est un point important ; car dans l'histoire de la sociologie empirique, les techniques d'observation ont profondément influencé la forme que prenaient les théorisations, en en prédéterminant les cadres de pensée ; sans que quiconque – et surtout pas les théoriciens – ose le reconnaître, tant la théorie était valorisée par rapport aux techniques. Signalons seulement l'affinité évidente et profonde entre le projet (scientiste) de faire de la sociologie « une science comme les autres » (c'est-à-dire comme la physique) et le recours aux enquêtes quantitatives : celles-ci ouvraient en effet la voie à des modèles théoriques pensés en termes de « relations entre variables », à l'image des relations entre grandeurs physiques dont la découverte a constitué le cœur de la science.

Il existe également une affinité profonde entre l'observation directe des interactions, telle que l'ont pratiquée entre autres Erving Goffman ou Anselm Strauss, et les formes de théorisation développées par l'école interactionniste. Qui est venu en premier, la poule théorique ou l'œuf technique ?

En tout cas, après la longue éclipse du structuralisme, l'action (et surtout l'action autonome) est revenue au centre de la sociologie française, de divers côtés.¹ Mais si l'on refuse de jeter le bébé des contraintes (et des opportunités) sociales avec l'eau du bain structuraliste, la question se pose de savoir quelle serait la forme (technique) d'observation, et le type de données ainsi générées, qui correspondraient le mieux à une sociologie de l'action en situation. On peut avancer, il me semble, que cette forme est celle du récit de vie.

1. Raymond Boudon, qui a rédigé lui-même l'article Action du *Dictionnaire de la pensée sociologique* (2005) qu'il a codirigé, n'hésite pas à redéfinir comme « sociologie de l'action » le paradigme de l'individualisme méthodologique qu'il a tant contribué à développer. Dans un tout autre esprit Louis Quéré œuvre depuis vingt ans à faire connaître en France la théorie de l'action située développée par la philosophie analytique états-unienne. Ce ne sont là que deux exemples forts ; il y en a d'autres, car l'esprit du temps est au constructivisme (Berger et Luckmann, 1966, Corcuff, 1995). Peut-être même que la sociologie française finira par découvrir la tradition allemande de la sociologie compréhensive (Watier, 2001)...

Cette affirmation peut surprendre aujourd'hui ; elle ne constitue pourtant que la conclusion du travail de réflexion approfondie que Paul Ricoeur a effectué sur l'herméneutique de l'action (Ricoeur, 1983-1985, 1986). Ce qu'il démontre c'est l'affinité profonde¹ entre l'action et le récit. L'action, au sens le plus générique du terme, se déploie dans le temps ; et la forme adaptée à sa description, c'est la forme narrative, celle du récit. Même si Ricoeur a porté son attention sur le récit historique et le récit de fiction, plutôt que sur l'autobiographie ou le récit de vie, toute son argumentation conduit à la conclusion que l'étude empirique de l'action passe par la forme narrative. Il ne s'agit pas de plaider ici pour un recours exclusif aux récits de vie ; mais pour leur articulation avec d'autres formes d'observation, et d'autres sources documentaires. Certaines techniques de terrain, telles que l'observation directe des pratiques et des interactions en situation, les conversations informelles, le recours à des informateurs centraux, ont déjà été longuement expérimentées par la tradition ethnographique (Coulon, 1992 ; pour des exemples remarquables d'observation participante voir Burawoy in Cefai, 2003, et en France Peneff, 1992, Jounin, 2008) et par le courant interactionniste (Spire, 2008). Le fonctionnement même des sociétés contemporaines produit de nombreuses sources documentaires (statistiques, documents officiels, presse écrite...). Chaque source, chaque technique productrice de nouvelles sources apporte sa pierre à l'édifice. Mais le récit de vie, en tant que témoignage rétrospectif sur l'expérience vécue et sur la microhistoire, apporte entre autres la réintroduction de la dimension temporelle, qui est aussi celle de l'articulation et de la fusion concrète, dans la pratique, « de multiples déterminations, donc unité de la diversité » (Marx, 1857).

1. Celle-ci peut d'ailleurs inspirer soit les techniques d'observation (le récit de vie par exemple) ; soit les théorisations sociologiques (en y réintroduisant, enfin, les dimensions historique et processuelle du social) ; soit la forme d'écriture de la sociologie (la mise en récit comme moment de la synthèse venant après celui de l'analyse : voir Bertaux, 1979).

4. Statut et fonctions des données empiriques

Dans l'enquête *quantitative* (ou mieux, « extensive ») les données ont une double fonction : celle de fournir des descriptions statistiques fiables de phénomènes collectifs constitués par l'agrégation de comportements, d'attitudes, voire d'opinions individuelles ; et celle, plus difficile à remplir, de vérifier des hypothèses (de Singly, 1992, chap. 1).

Dans l'enquête *ethnosociologique*, les données remplissent de tout autres fonctions. Elles ne sauraient déboucher sur des descriptions statistiques ; mais elles donnent à voir comment « fonctionne » un monde social ou une situation sociale. Cette fonction descriptive est essentielle et conduit vers ce que l'ethnologue américain Clifford Geertz (1973) appelle *thick description* : une description *en profondeur* de l'objet social qui, pour le sociologue, prend en compte ses configurations internes de rapports sociaux, ses rapports de pouvoir, ses tensions, ses processus de reproduction permanente, ses dynamiques de transformation.

Ce type de description en profondeur a-t-il une valeur de généralité ? Oui, et de deux façons. D'abord il fait exploser les représentations de sens commun, qui sont *toujours* des généralisations abusives ; c'est ce que j'ai appelé la fonction de *contre-généralisation*. D'autre part, plus la description est « *intensive* », autrement dit plus elle creuse profondément, plus elle gagne en généralité, voire en universalité.

L'objet d'une enquête ethnosociologique est donc d'élaborer progressivement un corps d'hypothèses plausibles, un *modèle* fondé sur les observations, riche en descriptions de « mécanismes sociaux » et en propositions d'*interprétation* (ou d'explication compréhensive, voir Watier) des phénomènes observés.

Les descriptions statistiques produites par les enquêtes quantitatives sont généralement considérées comme objectives. Par contraste les récits de vie, parce qu'ils sont à l'évidence de nature subjective, semblent souffrir d'un déficit d'objectivité. Cependant, avant d'être codées et mises en chiffres, les données d'enquête par questionnaires sont constituées de réponses (subjectives !) à des questions standardisées. On sait qu'elles dépendent en partie de la formulation des questions, de leur ordre d'apparition, des caractéristiques de l'enquêteur ainsi que de l'impression que l'enquêté veut laisser. Ce

n'est pas parce que l'on code ensuite ces réponses sous forme de chiffres que cela leur donne un caractère plus objectif, bien au contraire : l'opération de codage suppose des choix, et peut introduire des biais.

Par ailleurs, quand un enquêté, face à un questionnaire, donne des faits : date de naissance, lieu de résidence, niveau scolaire, profession, celles de son père et de sa mère, religion... ; ou qu'il répond sur ses motivations d'achat, ses préférences politiques, ou ses opinions sur tel ou tel sujet, on lui fait confiance. Pourquoi la lui retirer s'il donne ces mêmes informations dans le cadre d'un entretien prolongé en face-à-face, orienté vers la description non pas d'opinions mais de pratiques (qu'est-ce que vous avez fait alors ?). Les actes ont des conséquences, et il n'est pas si facile de mentir à leur propos.

Pourtant, l'opinion persiste chez nombre de sociologues qu'il serait naïf de se fier à ce que disent les gens de leur parcours. Mais ce point de vue est purement spéculatif ; il ne repose sur aucune observation empirique. Or une enquête récente visant à comparer les informations recueillies d'une part par questionnaires, d'autre part par entretiens de type récit de vie sur les mêmes personnes en a démontré l'inanité. Cette enquête a consisté à réinterviewer sous la forme d'entretiens ouverts cinquante personnes ayant répondu quelques mois plus tôt à un questionnaire biographique préparé par l'INSEE. Le questionnaire visait à retracer avec exactitude les trajectoires professionnelles et familiales, en mettant l'accent sur les situations de crise : perte d'emploi, divorce, accident de santé. Or la comparaison des questionnaires de l'INSEE remplis par les enquêtés et des transcriptions de leurs entretiens biographiques a conduit les chercheurs à la conclusion que les informations contenues dans les entretiens étaient non seulement plus riches, mais aussi *plus fiables* que celles recueillies par questionnaire (Battagliola et al., 1991, 1993).

Ce n'est d'ailleurs pas étonnant ; mais il est bon que cela ait été vérifié. Les enquêtés ayant eu, grâce au caractère ouvert du second entretien, la possibilité de s'exprimer et de s'expliquer, ils/elles ont pu nuancer, préciser, commenter les descriptions de situations, d'événements et d'actions qui avaient caractérisé leur parcours. Tout en livrant pour la seconde fois les mêmes informations factuelles sur les événements qui l'avaient jalonné, ils ont pu tout d'abord *mettre en relief* ce parcours en précisant les événements *majeurs* qui avaient eu sur lui de fortes répercussions. Ils ont pu également expliquer les *raisons* de tels changements de profession, de résidence, ou de

situation familiale. Or celles-ci résultent le plus souvent, non pas de logiques propres à un des domaines de l'existence (vie familiale, profession, résidence), mais de leurs processus d'interaction : on peut être amené à changer de profession, ou de lieu de résidence, pour des raisons familiales, et de résidence pour des raisons professionnelles. De plus la formation du parcours biographique d'un individu est en interaction constante avec celle du parcours de son conjoint : « l'espace conjugal apparaît comme un champ constant d'interférences » (*op. cit.*, 1993, p. 334). Un questionnaire individuel fermé ne permet pas de saisir ces interférences ; le récit de vie ouvre un espace qui permet leur description.

Cela relativise l'idée de « données objectives ». Ce terme risque d'induire en erreur : même l'observation directe des comportements chère aux interactionnistes ne livre que des données *factuelles* (telle personne a fait ceci, a dit cela à telle autre dans telle situation), mais c'est seulement si l'on comprend les intentions, les logiques qui s'affrontent dans l'interaction observée que l'on peut en saisir les sens subjectifs, le sens intersubjectif, et s'approcher ainsi de son sens « objectif » (social). La métaphore du jeu peut ici servir : tout un chacun peut observer deux joueurs d'échecs et enregistrer leurs coups successifs, mais il faut connaître les règles de ce jeu et ses subtilités pour saisir le sens de chaque situation, deviner les intentions des joueurs, et apprécier la valeur de chaque coup.

L'opposition classique subjectif/objectif ayant été ainsi reformulée, on pourra mieux comprendre en quoi les récits de vie peuvent receler une très grande richesse d'informations factuelles exactes et de descriptions fiables – bien qu'évidemment incomplètes – *d'enchaînements de situations, d'interactions et d'actions* (c'est-à-dire de *processus*). Ce sont ces informations et descriptions dont le sociologue peut faire son miel pour la connaissance des enjeux et des règles non-écrites des jeux sociaux qu'il cherche à identifier.

Tel est l'esprit du recours aux récits de vie dans cette perspective : remonter du particulier au général grâce à la mise en rapport de cas particuliers, de ce qu'ils contiennent de données factuelles, d'indices donnés par les sujets, par la recherche de récurrences d'un parcours de vie à l'autre et à la *mise en concepts et en hypothèses* de ces récurrences. Dans cette perspective la fonction des données n'est pas de vérifier des hypothèses, mais d'aider à la *construction* d'un corps d'hypothèses nouvelles (Glaser et Strauss, 1967, 2010).

5. Questions d'échantillonnage

Pour découvrir ce qu'il peut y avoir de général dans chaque cas particulier, il faut disposer non pas d'un seul cas, mais d'une série de cas *construite* de manière à rendre possible leur comparaison, ce qui implique similitudes et différences entre ces cas : c'est toute la question de la construction de l'échantillon.

5.1 La variété des positions

Dans l'enquête sociologique de terrain, la notion d'échantillon « statistiquement représentatif » n'a guère de sens ; elle est remplacée par celle de *theoretical sampling* (Glaser et Strauss, 1967) qu'on peut traduire par « construction progressive de l'échantillon ».

Compte tenu de l'omniprésence des rapports de pouvoir dans nos sociétés, on peut s'attendre à ce que le *monde social* que l'on cherche à comprendre soit le produit d'activités régulées et d'interactions d'un certain nombre de catégories d'agents/acteurs situés les uns par rapport aux autres dans des *positions* hiérarchiques et fonctionnelles différentes. Ces positions seront caractérisées par des statuts, des rôles, des intérêts, des ressources pour l'action, des relations intersubjectives d'alliance et d'opposition, des marges de manœuvre spécifiques ; toutes caractéristiques variant considérablement selon le type de position occupée. On doit donc s'attendre à ce que les agents/acteurs soient porteurs non seulement d'expériences différentes des rapports sociaux selon leur position structurelle (et leurs cheminements passés), mais aussi de visions différentes (voire opposées) des *mêmes* réalités sociales : les points de vue diffèrent selon que l'on est patron, cadre ou bien ouvrier d'une même usine ; ou bien délinquant professionnel, inspecteur de police, magistrat ou avocat ; ou encore patient d'un hôpital, infirmière ou médecin. Ce phénomène de multiples perceptions d'une même réalité est fondamental : la perception qu'un acteur élabore d'une situation donnée constitue pour lui *la* réalité de cette situation ; et c'est en fonction de *cette* perception, et non de la réalité objective que cherche à connaître le sociologue, que l'acteur social sera amené à agir. Même les perceptions les plus éloignées de la réalité

sont « réelles dans leurs conséquences », selon la fameuse formule de W. I. Thomas¹. C'est en fonction de ce phénomène de variété des positions et des points de vue que l'on est amené à construire progressivement un échantillon, en faisant le tour des différentes catégories d'agents/acteurs, et des sous-catégories qui seraient apparues pertinentes en cours d'enquête (par exemple, ouvriers syndiqués et non syndiqués, militants et non-militants). Puisqu'aucune catégorie d'acteurs ne détient à elle seule toute la connaissance objective, mais que la vision de chacune contient sa part de vérité, c'est par leur mise en rapport critique par le chercheur que passe le travail de construction d'un modèle de l'objet social étudié.

5.2 La différentialité

Il faut mentionner le phénomène que nous proposerons ici d'appeler *différentialité* : des personnes se trouvant placées exactement dans le même statut institutionnel peuvent remplir leur rôle, exercer leur activité *de façon différente* parce qu'elles n'ont pas la même structure de personnalité ou, pour reprendre Bourdieu, pas le même *habitus* au sens d'ensemble de « schèmes de perception, d'appréciation et d'action ». Leurs logiques d'action sont tendanciellement différentes.

Le phénomène est universel ; que l'on pense par exemple aux différences de conduite entre enseignants d'un même collège. Le remarquable témoignage d'un intellectuel s'étant établi comme ouvrier dans un atelier des usines Citroën a donné à voir les grandes différences de personnalité des personnes qui y travaillaient côte à côte comme OS ; des différences manifestement étroitement liées à celles de leurs *parcours de vie*. Elles jouaient déjà sur les façons dont ils exécutaient leur travail ; elles se révéleront cruciales lors de l'amorce d'un mouvement de grève (Linhart, 1981).

1. « Pour prendre un exemple extrême, le directeur d'une prison de New York refusa récemment de (...) laisser sortir un prisonnier (...). Il expliqua que l'homme était beaucoup trop dangereux. Il avait déjà tué plusieurs personnes qui avaient la malheureuse habitude de se parler à elles-mêmes en marchant. Voyant leurs lèvres bouger, il s'imaginait qu'elles l'injuriaient (...), et il se comportait en conséquence. Si des hommes définissent des situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences » (William I. Thomas et Dorothy S. Thomas, *The Child in America*, 1928).

La sociologie du travail a montré que, même pour les agents en position de simple exécutant, les marges de manœuvre restent grandes. Monjardet (1996) en a fait la démonstration pour les policiers de base, pourtant l'un des métiers les plus contraints par son propre règlement intérieur. Dans un commissariat de banlieue situé près d'une cité HLM « difficile », des sociologues ont pu observer que lorsqu'il s'agissait d'y intervenir, c'était toujours les mêmes policiers qui allaient « au charbon », sur le terrain ; l'un d'eux avait grandi au sein d'une cité semblable et comprenait beaucoup mieux que ses collègues les logiques d'action des habitants (Delcroix et Cunha, 1991). Ce *capital d'expérience biographique spécifique* (Delcroix, 2005) le différenciait fortement de ses collègues ; sa *vocation* de policier le distinguait de ceux qui n'étaient entrés dans la police que pour y acquérir le statut de fonctionnaire.

Autre exemple, observé lors d'une enquête sur le divorce : la loi laisse au magistrat le choix de confier l'autorité parentale sur l'enfant à la mère ou au père. Or les statistiques judiciaires montrent que la proportion de jugements attribuant l'autorité parentale au père plutôt qu'à la mère varie considérablement selon les tribunaux. Ce phénomène ne peut guère s'expliquer autrement que par la différentialité des magistrats qui y travaillent (Bertaux et Delcroix, 1992).

C'est d'ailleurs en tenant compte du phénomène de différentialité que les entreprises privées ou publiques, les organisations politiques, syndicales et associatives réaffectent leurs personnels. Le principe est général ; une illustration certes très particulière mais très parlante en a été donnée par E. Campagnac : étudiant le recrutement des nouvelles aciéries géantes de Dunkerque, elle a remarqué que la direction choisissait pour ses fours et laminoirs d'anciens mineurs habitués à des conditions de travail très dures et dangereuses et au travail en équipe ; tandis que pour les postes de caristes – conducteurs de petits véhicules circulant rapidement dans le dédale de l'usine – elle prenait d'anciens conducteurs d'engins venus du bâtiment (Campagnac, 1982).

Ce dernier exemple montre que la différentialité résultant de *capitaux d'expérience biographique spécifique* ne concerne pas seulement la différenciation des conduites, à position égale : à moyen terme, elle réagit sur la répartition des personnes dans les positions.

Pour comprendre ce phénomène et ses conséquences il faut chercher à discerner ce qui, en fonction de parcours biographiques spécifiques et de

totalisations subjectives spécifiques de ces parcours, a rendu les individus porteurs de schèmes de conduite différents : d'où le recours aux récits de vie¹.

5.3 L'exigence de variation

Dans la perspective ethnosociologique, ce qui importe c'est d'avoir couvert, au mieux des possibilités du chercheur, la *variété* des témoignages possibles. L'enjeu n'est pas seulement descriptif : il concerne également la validité du modèle.

Supposons en effet que le chercheur, grâce à l'observation de récurrences, en soit arrivé à une première formulation du modèle. Il lui faut encore aller chercher des cas très différents de ceux à partir desquels il a travaillé jusqu'ici, et s'assurer qu'ils ne le remettent pas en question ; si tel est le cas, il lui faudra modifier le modèle en conséquence.

La meilleure illustration de ce processus reste celle de la recherche de Lindesmith (1949) sur les héroïnomanes. Son hypothèse initiale était que la toxico-dépendance prenait corps à la suite de l'expérience du *flash*, hypothèse confirmée par tous les toxicomanes rencontrés. Mais Lindesmith a tenu à rencontrer aussi des personnes qui, au cours d'un séjour à l'hôpital, avaient reçu à leur insu des doses de morphine destinées à soulager leur douleur. Ces personnes avaient fait l'expérience d'un soudain sentiment de bien-être ; *pourtant elles n'étaient pas devenues toxicomanes*. L'hypothèse initiale devait donc être reformulée : entre l'injection et l'expérience de ses conséquences il fallait, pour rendre compte de l'apparition de la toxico-dépendance, introduire au moins la médiation de la *conscience* du rapport de cause à effet. Les patients de l'hôpital ne connaissaient pas la raison de leur subite euphorie ; ils n'étaient pas devenus dépendants. Lindesmith venait de découvrir le principe méthodologique de « la recherche du cas

1. Pour le concept de « totalisation » des expériences vécues, l'auteur de référence est Sartre (*Questions de méthode*, Gallimard, 1960). La question de la différentialité a été abordée de façon théorique par Bourdieu sous l'angle de la formation des « *habitus* » ; mais c'est Bernard Lahire (1998, 2002) qui en a fait l'étude *empirique*, au moyen d'études de *cas individuels* (1998, 2002). Ses observations l'ont conduit à assouplir considérablement la rigidité initiale du concept d'*habitus*.

« négatif », celui qui forcera le chercheur à restructurer sa théorie. Ce principe a valeur universelle : l'objectif d'une enquête ethnosociologique étant de construire progressivement un corps d'hypothèses, c'est-à-dire un modèle de la façon dont les choses se passent, ce modèle ne peut être considéré comme stabilisé que si le chercheur a donné au réel toutes les chances de le déstabiliser.

6. Le statut des hypothèses

Un dernier aspect qui différencie radicalement l'enquête ethnosociologique de la démarche hypothético-déductive est celui du *statut des hypothèses* : ici il ne s'agit pas de les vérifier, mais de les élaborer à partir des observations et d'une réflexion fondée sur les récurrences.

Dans l'enquête de terrain, le chercheur est soucieux avant tout d'ouvrir ses yeux, ses oreilles, son intelligence et sa sensibilité à ce qui pourra lui être dit ou montré. Il est venu là non pas pour vérifier des hypothèses (d'où les tirerait-il ? de la lecture de la presse ?), mais pour en construire au moins quelques nouvelles ; pas sous la forme de « relations entre variables », mais sous celle plus complexe d'hypothèses sur des configurations de rapports, des logiques de situation, des mécanismes sociaux, des tensions engendrant des dynamiques, des *processus* récurrents ; sur des jeux sociaux et leurs enjeux ; bref, sur tous types d'éléments permettant d'imaginer et de comprendre « comment ça marche ».

Sa tâche en tant que sociologue consiste donc à discerner, sur le terrain même ou par l'analyse des matériaux recueillis, la présence de tels éléments, à en identifier les contours, à les nommer (à en chercher la dénomination adéquate), à retrouver les diverses formes sous lesquelles ils lui sont apparus pour s'assurer qu'ils ne sont pas un pur produit de son imagination ; à en construire à titre d'hypothèse une représentation (un « modèle ») au moyen du vocabulaire sociologique existant ou, si besoin est, enrichi. C'est ainsi qu'il en vient peu à peu, par d'incessants allers et retours entre observations et théorisations partielles, à dégager une vision cohérente, formulée en termes sociologiques, de son objet d'étude.

Parce que les hypothèses construites de cette façon correspondent à des observations concrètes, elles portent déjà en elles une certaine garantie contre les spéculations gratuites (Kaufmann, 1996). D'autres auront été formulées au cours de l'enquête puis abandonnées au vu de l'exploration ultérieure du terrain et de l'analyse des données. Celles qui restent sont celles qui ont été confirmées cas après cas, celles qui ont résisté à la recherche de cas négatifs. Pour être certain qu'il s'agit bien d'hypothèses « explicatives et vérifiées expérimentalement » il faudrait avoir recours à la *méthode expérimentale*, ce qui en sciences sociales est hors de question¹.

On dira donc que le modèle ainsi construit a le statut d'une *interprétation plausible*, plutôt que d'une explication au sens strict. D'autres chercheurs travaillant sur des terrains similaires (par exemple d'autres « banlieues ») auraient peut-être développé des interprétations sensiblement différentes, mais pas forcément contradictoires ; ils auraient été sensibles à d'autres aspects et les auraient mis en valeur dans leur modèle. C'est par la confrontation d'interprétations alternatives fondées sur des observations (y compris des statistiques) que progresse le cheminement de la connaissance en sciences sociales.

Ajoutons seulement que la *comparaison* constitue, comme le démontre toute l'œuvre de Max Weber, un moyen puissant de consolider une interprétation et d'en augmenter la portée potentielle : il n'y a rien de tel qu'un second terrain pour mettre à l'épreuve une interprétation construite initialement à propos d'un premier terrain.

La question habituelle « Avez-vous vérifié vos hypothèses ? » prend donc dans l'enquête ethnosociologique une signification spécifique. Il y aurait tautologie circulaire à répondre que l'on a « vérifié » une hypothèse parce qu'elle s'accorde effectivement aux cas concrets à partir desquels on l'a élaborée. En

1. Dans la *méthode expérimentale*, méthode reine des sciences de la nature (physique, chimie, biologie...), on construit un dispositif qui permet de faire varier *un seul* des facteurs supposés causer le phénomène étudié ; et on observe les effets ainsi produits. L'enquête par questionnaires standardisés sur échantillon représentatif est bien loin de réaliser cet « idéal scientifique » (voir Passeron, 1991 : l'auteur y relativise de façon extrêmement salubre les thèses exposées vingt-trois ans plus tôt avec une grande force dans *Le métier de sociologue*, un ouvrage qui a marqué au moins deux générations de sociologues français).

revanche, ce que l'on peut dire à l'appui d'une hypothèse ainsi construite, c'est qu'on en a examiné d'autres, et que celle que l'on a retenue s'est avérée jusqu'à nouvel ordre la meilleure.

Il faut aussi, bien entendu, que toutes les hypothèses retenues s'accordent entre elles. Pourtant la recherche systématique de la cohérence peut constituer un piège spéculatif, dans la mesure où elle interviendrait trop tôt dans le processus de recherche et empêcherait d'être sensible aux nombreux signaux qui émaneront nécessairement du travail de terrain. Ce sont en effet ces signaux « contradictoires » qui constituent bien souvent les pistes les plus intéressantes ; celles qui, à condition d'y prêter attention et de les suivre résolument, peuvent conduire à remettre en question les représentations spontanées du chercheur.

7. La généralisation des résultats

Terminons ce tour d'horizon épistémologique par la question de la *généralisation*, que les ethnologues et les historiens ont le bonheur de pouvoir ignorer, mais qui pour les sociologues constitue une figure imposée.

Ce qui fait la valeur de généralité des données recueillies par questionnaires, c'est leur nombre et surtout le principe de *l'échantillon* (statistiquement) *représentatif* : lui seul permet de généraliser à des millions d'individus – et sans effort réflexif ! – les configurations statistiques (distributions et corrélations des variables) observées sur quelques milliers, voire quelques centaines d'entre eux. Certes cette vertu a son prix (la standardisation des questions par exemple), mais elle frappe les esprits et tend à se poser en réponse unique et exclusive à la question de la généralisation.

Comment espérer généraliser les résultats d'une enquête de terrain à une société tout entière ? Ce qui a été observé dans un ou quelques chantiers du bâtiment (Jounin, 2008), dans un atelier d'usine, dans une de ces cités HLM désormais dénommées « banlieues » par les médias, dans un bureau de poste, un commissariat, un service de préfecture, un atelier, un club de sport, une maison de retraite, un service d'hôpital ou tel autre *microcosme*, peut-il être considéré comme caractérisant *tous* les microcosmes de même type existant sur le territoire ? L'observation fouillée de quelques dizaines de

cas de divorce, des parcours de vie de quelques dizaines de jeunes entrepreneurs, de jeunes délinquants, de diabétiques ou d'handicapés mentaux suffit-elle à construire un modèle généralisable à toutes les personnes qui se trouvent dans la même « situation » ?

Une réponse positive à cette question gagne en vraisemblance quand le microcosme étudié (école maternelle, commissariat, bureau de poste, consultation de Protection maternelle et infantile) relève d'une institution nationale imposant partout les mêmes règles de fonctionnement. Mais elle demeure valable, quoiqu'à un moindre degré, pour d'autres types de microcosmes, tels que les cités HLM, ou les « villages » artificiels construits par un même promoteur immobilier. La vraisemblance des généralisations à propos d'un monde social repose tout entière sur la découverte de « mécanismes génériques », de configurations spécifiques de rapports sociaux définissant des situations, de logiques de situations et des logiques d'action se développant – par-delà les phénomènes de différentialité – en réponse à ces situations ; et de processus sociaux ainsi engendrés. C'est en découvrant le général au cœur des formes particulières que l'on peut avancer. Cela passe par la comparaison, la recherche de récurrences, et par ce qu'on appelle la saturation progressive du modèle (Glaser et Strauss, 1967 ; Bertaux, 1980).

Dans l'enquête sur une *catégorie de situation*, la voie vers la généralisation suit une logique voisine. Certes il n'y a pas ici de microcosme ; et ce n'est pas un seul entretien avec un « sans-domicile », fût-il étendu aux dimensions d'un récit de vie complet, qui permet de saisir la situation de SDF dans sa généralité. Il s'agit plutôt de multiplier les études de cas individuels en faisant varier le plus possible les caractéristiques des cas observés. Cependant, pour peu qu'on concentre l'attention sur les processus sociaux se situant à l'arrière-plan des cas individuels, on parviendra rapidement à y discerner des récurrences à partir desquelles on pourra commencer à élaborer des hypothèses sur les processus (ou les types de processus) à travers lesquels des personnes en arrivent à se trouver dans la situation étudiée ; sur les caractéristiques structurelles de ces situations ; et sur les logiques d'action qui s'y développent en réponse à la situation. C'est ainsi qu'on parviendra, par-delà la singularité de chaque cas, à une certaine saturation du modèle élaboré par le chercheur, modèle qui prendra ainsi une valeur de généralité.

8. Le tropisme du sociologue vers le général

Dans l'enquête ethnosociologique, le chercheur s'avance vers le terrain conscient de son ignorance. Pour autant, s'il a choisi cet objet d'étude, c'est qu'il se pose une *question* à son égard, sans doute pertinente. C'est à cette question, parfois informulée, parfois explicitée de façon quelque peu artificielle, qu'entend répondre son enquête. Gageons que, si celle-ci est bien faite, elle aboutira à reformuler la question, qui toutefois ne cessera d'inspirer le chercheur et d'informer sa construction du modèle tout au long de l'enquête.

Or il ne peut s'agir que d'une question *générale* : elle ne concerne pas tel ou tel microcosme, tel ou tel cas, mais un monde social ou une situation sociale. C'est autour d'elle que va se construire le modèle : ainsi « qu'est-ce qui, à diplôme égal, différencie les jeunes qui trouvent rapidement un emploi stable de leurs camarades de la même cohorte ? » (Nicole-Drancourt, 1991, 1994) et non pas, par exemple, les jeunes de *telle* ville ou de *tel* quartier. Contrairement à l'ethnologue, le sociologue porte déjà en lui une interrogation sur un phénomène social s'étendant à toute la société étudiée, à l'ensemble de son territoire. Parce qu'elle est posée en termes généraux, elle tirera constamment sa réflexion vers un « niveau » de théorisation dépassant le cadre nécessairement local des observations. C'est une des raisons, et peut-être la principale, qui font que le sociologue ne doit pas craindre de s'immerger pour un temps dans les particularités d'un terrain ou d'une série de cas particuliers : il porte en lui des ressorts intellectuels qui finiront par ramener sa réflexion, qu'il le veuille ou non, vers des conclusions de portée générale.

Du récit de vie

I. Conceptions du récit de vie

I.1 L'impasse de la conception maximaliste

La simple mention du terme « récit de vie » évoque aussitôt l'image d'un récit de vie « complet », c'est-à-dire traitant de la totalité de l'histoire d'une personne. Il commencerait par la naissance, voire par l'histoire des parents, leur milieu, bref par les origines sociales. Il couvrirait toute l'histoire de la vie du sujet. Pour chaque période de cette histoire, le récit décrirait non seulement la vie intérieure du sujet et ses actions, mais aussi les contextes interpersonnels et sociaux qu'il/elle a traversés.

Cette représentation « totale », c'est en fait celle de l'autobiographie écrite. Appliquée de façon irréfléchie au récit de vie, elle en propose un idéal qui n'est accessible qu'au prix d'un long travail auprès d'une seule personne ; d'où de nombreuses difficultés, car la connaissance sociologique est par définition la connaissance de phénomènes *collectifs*. Si l'on veut mettre le récit de vie au service de la *recherche*, il faut le concevoir différemment.

I.2 Le récit de vie comme forme narrative

La conception que nous proposons consiste à considérer qu'il y a *du* récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à quelqu'un d'autre, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue. Le verbe « raconter » (faire le récit de) est ici essentiel : il signifie que la production discursive du sujet a pris la forme *narrative*.

Cette forme n'exclut pas l'insertion d'autres formes de discours en son sein. Pour bien raconter une histoire il faut camper des personnages, décrire leurs relations réciproques, expliquer leurs raisons d'agir ; décrire les

2 Du récit de vie

contextes des actions et interactions ; voire porter des jugements (des évaluations) sur les actions et les acteurs eux-mêmes. Descriptions, explications, évaluations, sans être des formes narratives, font partie de toute narration et contribuent à en construire les significations. Mais si, par exemple, le discours se réduit à des descriptions ou si, tout en relatant une série diachronique d'événements, il se contente de les juxtaposer sans rien dire de leurs rapports entre eux (c'est la forme de la « chronique »), il ne prend pas la forme narrative.

À l'inverse, dès qu'il y a, dans un entretien, apparition de la forme narrative pour raconter une partie de l'expérience vécue, nous dirons qu'il y a *du* récit de vie. Cette conception « minimaliste » libère les chercheurs de l'emprise (très inhibante) de la conception « maximaliste » ; ils peuvent alors consacrer pleinement leur attention à leur objet d'étude¹.

1.3 Expériences vécues et récits

Il faut tout d'abord distinguer clairement l'*histoire réelle* d'une vie, du *récit* qui en est fait.

En multipliant les récits de vie de personnes se trouvant ou s'étant trouvées dans une situation sociale similaire, ou participant au même monde social, et en centrant leurs témoignages sur ces segments-là, on cherche à bénéficier des connaissances qu'elles ont acquises de par leur *expérience directe* sur ce monde ou cette situation, sans pour autant s'empêtrer dans leur singularité intrinsèque. En mettant en rapport plusieurs témoignages sur l'*expérience vécue* d'une même situation sociale, par exemple, on pourra dépasser leurs singularités pour atteindre, par construction progressive, une représentation sociologique des composantes *sociales* (collectives) de la situation.

1.4 Les lignes de vie

Parce qu'un récit de vie raconte l'histoire d'une vie, il est structuré autour d'une succession temporelle d'événements, de situations, de projets et des

1. Pour une conception opposée, « maximaliste » ou « totale », qui dans son contexte théorique particulier se justifie pleinement, mais ne saurait être érigée en règle générale, voir Catani (1982).

itions et cours d'action dans la durée qui en résultent, cette suite en constitue en quelque sorte la colonne vertébrale.

La « colonne vertébrale » ainsi définie constitue la ligne d'une vie. Cette ligne n'est pas assimilable à une droite ou à une courbe harmonieuse, comme semble l'indiquer le terme souvent utilisé de « trajectoire », auquel on préférera ici celui de « parcours ». Nos parcours sont conditionnés, comme ceux d'un voilier, par les grands « vents » de forces collectives surpuissantes qui échappent à notre contrôle et constituent – sauf à émigrer – le cadre d'ensemble de nos existences. Comment maintenir le cap contre des vents contraires ? Il faudra tenter de louvoyer, mais ce n'est jamais facile, ni même toujours possible. Une guerre, une révolution, un coup d'État, une crise économique grave touchent simultanément et dévient le cours de millions d'existences individuelles. La fermeture de mines, d'usines ou de bureaux (ou leur ouverture), le développement ou le déclin d'une ville ou d'une région, d'une activité économique suite à la concurrence ou au progrès technologique, et bien d'autres phénomènes régionaux ou locaux peuvent affecter des milliers de trajectoires individuelles. Une multitude d'événements microsociaux contingents – une rencontre imprévue, une occasion inespérée, un accident, une maladie chronique, le décès subit d'un proche – viennent aussi modifier le cours de l'existence.

Les parcours de vie tracent donc des lignes qui font des zigzags dans l'espace social-historique, d'autant que cet espace est semé de « récifs » et autres pièges à navigateurs inexpérimentés, non indiqués sur des « cartes marines » qui sont floues et toujours quelque peu périmées. Il est vrai que dans la culture occidentale, qui a littéralement fait émerger et construit la catégorie d'individu – philosophiquement d'abord, puis juridiquement et politiquement, enfin économiquement et culturellement – chacun tend à se représenter le cours de son existence comme présentant après coup une forte cohérence, tout particulièrement d'ailleurs chez les hommes et les dominants (Bertaux-Wiame, 1979). C'est ce phénomène de reconstruction *a posteriori* d'une cohérence, de « lissage » de la trajectoire biographique, que j'avais repéré et désigné comme « idéologie biographique », dix ans avant que Bourdieu ne le baptise « illusion biographique » (Bertaux, 1976, Bourdieu, 1986). Contrairement à ce que ce dernier affirme de façon polémique, les sociologues ayant recours aux récits de vie sont parfaitement conscients du phénomène.

1.5 L'expérience passée au filtre

Dans l'autobiographie, forme écrite et autoréflexive, le sujet qui projette en solitaire un regard rétrospectif sur sa vie passée la considère *en totalité*, et *comme* une totalité. En revanche dans le récit de vie, forme orale beaucoup plus spontanée et surtout forme *dialogique*, le chercheur invite *de facto* le sujet à considérer ses expériences passées à travers un *filtre*.

Le sujet a en effet été informé des intérêts de connaissance du chercheur soit par lui, soit par un intermédiaire, au moment de la prise de contact : « Je fais (il/elle fait) un travail sur... » (tel monde social ou catégorie de situation dont le sujet fait partie, ou a fait partie dans le passé : c'est *pour cela* qu'il/elle a été contacté(e), et il/elle le sait d'emblée). Cette entrée en matière équivaut à proposer une sorte de contrat pour l'entretien. Si le sujet accepte la proposition, elle se transforme en accord, en « pacte » (Lejeune, 1975) qui sera réitéré lors de la phrase qui lancera l'entretien : « Donc ce que je voudrais que vous me racontiez, c'est comment vous êtes devenu... » ou « Qu'est-ce qui vous a amené à... ».

Ce pacte fait filtre, oriente et *précentre* l'entretien. Par exemple un sujet interrogé en tant que membre d'une catégorie professionnelle donnée ne s'attend pas à ce qu'on l'interroge sur sa vie privée. Quelqu'un que l'on a contacté parce qu'il avait exercé tel métier, mais qui entre-temps en a changé, s'attend à ce qu'on laisse de côté le segment le plus récent de sa vie. Il pourra en parler s'il en a envie, mais c'est lui seul qui peut en décider.

Il arrive que le sujet et le chercheur n'aient pas exactement la même perception du pacte qu'ils ont scellé ; c'est alors au chercheur de s'expliquer. Dans une enquête sur les rapports des pères divorcés à leurs enfants, nous tenions à faire parler les pères non seulement sur leur expérience de l'après-divorce, mais sur leur famille d'origine. On sait en effet à quel point chacun de nous est marqué par les expériences de l'enfance, par exemple par le type spécifique de rapports qu'il/elle a eu avec son père et sa mère : ces rapports « informent » de manière subconsciente ses conduites familiales d'adulte (prise de rôle conjugal et parental, relations aux enfants). Quelques-uns des hommes interviewés se sont d'abord étonnés que nous nous intéressions à leur enfance ; mais de brèves explications ont suffi à les convaincre, car tout le monde sait que les expériences faites dans l'enfance influent sur les conduites à l'âge adulte.

De même, les débats publics sur l'inégalité des chances ont rendu familière l'idée du poids de l'origine sociale sur la trajectoire ultérieure ; les sujets interro-

gés sur leur parcours professionnel ne s'étonneront pas outre mesure qu'on les invite à parler du milieu socioprofessionnel de leurs parents. Comme on le voit sur ces deux exemples, le filtre tacite peut donc remonter jusqu'à l'enfance, pour peu que le sujet comprenne en quoi son évocation peut intéresser le chercheur.

En raison de la présence sous-jacente du filtre, ce que génère un récit de vie est donc déjà beaucoup moins foisonnant, beaucoup plus centré sur l'évocation d'un monde social ou d'une situation que l'autobiographie rédigée en solitaire.

1.6 Une conception réaliste des récits de vie

Entre les expériences vécues par un sujet et leur mise en récit s'interposent nécessairement un grand nombre de *médiations*. Concentrer l'attention sur ces médiations (perception, mémoire, réflexivité du sujet, ses capacités narratives, les paramètres de la situation d'entretien, etc.) peut conduire – c'est l'approche « textualiste » – à la conclusion que tout discours autobiographique, et par extension tout récit de vie, ne serait rien d'autre qu'une reconstruction subjective n'ayant qu'un rapport indéterminé, et indéterminable, avec l'histoire réellement vécue. Il n'aurait d'intérêt qu'en tant que forme discursive, que « texte » narratif.

Cette conclusion extrême convient peut-être à des disciplines qui ne s'intéressent qu'au *discours* : sociolinguistique, études littéraires, sociologie des idéologies, voire psychologie clinique. Mais l'accepter serait proprement suicidaire pour les disciplines qui s'intéressent aux *phénomènes socio-historiques* et cherchent à y accéder à travers, entre autres, les témoignages personnels.

Certes il y a des médiations subjectives et culturelles entre l'expérience vécue « brute » et sa mise en récit. Par exemple, entre une situation sociale ou un événement et la façon dont ils sont « vécus » sur le moment par le sujet s'interposent ses *schèmes de perception et d'évaluation*. Entre la mémorisation des situations, événements et actions et leur évocation ultérieure s'interpose la médiation des *significations* que le sujet leur attribue rétrospectivement à travers la *totalisation* plus ou moins réflexive qu'il a fait de ses expériences (totalisation qui ne peut éviter de tenir compte des perceptions et évaluations de ces mêmes événements ou actes *par ses proches*). Entre ce qu'il a vécu et totalisé et ce qu'il consent à en dire aujourd'hui s'interposent encore d'autres médiations (de Gaulejac, 1987, 1999).

Tout cela est exact, et pourtant c'est bien leur *propre* parcours que racontent les sujets, et non celui de quelqu'un d'autre. L'intervention des médiations

2 Du récit de vie

signalées ne touche guère la *structure diachronique des situations, événements et actions* qui ont jalonné ce parcours. Pour employer la métaphore de l'aquarelle, son *dessin* est bien restitué ; en revanche la remémoration peut en modifier rétrospectivement, et parfois profondément, le sens tel que vécu/agi/visé à l'époque des faits, soit l'équivalent pour l'aquarelle des *teintes et couleurs*.

Si l'on ne travaillait que sur un seul récit de vie, comme le font par exemple les spécialistes des autobiographies, on pourrait s'interroger sans fin sur leur degré de véracité et de reconstruction. Mais dans une recherche ethnosociologique on dispose de toute une série de témoignages sur le *même* objet ou phénomène *social*. La mise en rapport de ces témoignages les uns avec les autres permet d'écartier ce qui relève de colorations – voire d'aberrations – rétrospectives, et d'isoler un noyau *commun* aux expériences, celui qui correspond à leur dimension *sociale*, celle que l'on cherche précisément à saisir. Ce noyau est à chercher du côté des *faits, des pratiques et des actes* plutôt que du côté des représentations.

Il nous paraît utile d'explicitier ce dernier point en examinant quelques grands domaines de l'expérience sociale. On verra mieux ainsi ce que la mise en œuvre d'une approche ethnosociologique procédant par récits de vie pourrait apporter à la connaissance.

2. Domaines de l'existence

Revenons à l'image de la ligne d'une vie, faite d'une succession de projets, de périodes, d'événements, de situations, d'interactions et d'actions. Il serait irréaliste de se représenter le sujet comme un *individu isolé* cherchant sa voie dans des environnements passifs, tirant parti de chaque situation pour maximiser ses intérêts individuels, n'ayant que des rapports instrumentaux avec autrui. Les êtres humains vivent en groupes, en réseaux, et d'abord en familles (Hareven, 1982).

2.1 Les relations familiales et interpersonnelles

Les familles, mais aussi les groupes de camarades, et à un moindre degré les réseaux de relations, constituent des micro-milieus de relations intersub-

jectives où dominent non pas les rapports instrumentaux mais les rapports affectifs, moraux, et « sémantiques », c'est-à-dire générateurs de sens. La vie en groupe implique nécessairement des *engagements* émotionnels et moraux plus ou moins réciproques vis-à-vis des autres membres du groupe, des sentiments, des devoirs et des droits, des responsabilités spécifiques, des attentes de solidarité (de Singly, 2003, 2005, 2007). Une pression s'exerce sur chaque membre d'un petit groupe humain pour qu'il/elle conforme ses conduites aux attentes des autres membres. On ne saurait donc comprendre ni les actions d'un sujet, ni sa « production » même par ses parents et proches si l'on ignore tout des groupes dont il/elle a fait partie à tel ou tel moment de son existence. Le projet de vie lui-même, saisi à un certain moment de l'existence, ne s'est pas élaboré *in abstracto* au sein d'une conscience isolée, mais a été parlé, dialogué, construit, influencé, négocié au cours de la vie en groupe.

Pour peu que le sujet consente à évoquer les familles et autres types de petits groupes dont il a fait partie, qu'il soit amené à en décrire avec quelque précision la « sociométrie », le climat et l'économie morale, s'ouvre ainsi l'accès à toute une série de matériaux extrêmement riches pour la compréhension de l'action en situation.

L'importance de l'enjeu scientifique est à la mesure de l'extraordinaire variété des formes de rapports intrafamiliaux qui coexistent au sein d'une même société. L'institution « famille » telle qu'elle est réglementée par le Code civil ne constitue qu'un cadre juridique. Les familles concrètes qui se construisent soit à l'intérieur de ce cadre, soit d'ailleurs de plus en plus souvent en s'en affranchissant, sont extraordinairement diverses selon les milieux sociaux, les métiers des conjoints, leurs sources et niveaux de revenus, leurs *habitus* et orientations culturelles, la nature de leurs pactes moraux, et bien d'autres paramètres.

Si chaque groupe familial peut être conçu comme une micro-entreprise de production « anthroponomique », c'est-à-dire centrée sur l'activité de production et de reproduction des énergies et des capacités de ses membres (Bertaux, 1977), il existe entre les familles des différences considérables de ressources matérielles et culturelles, de contraintes extérieures, de contextes résidentiels, d'aspirations et de projets. Ces différences se répercutent sur les enfants qui grandissent en leur sein : leurs personnalités se structurent différemment, en des *habitus* contrastés qui constituent autant de matrices

2 Du récit de vie

potentielles pour leurs conduites d'adultes. Leurs champs des possibles, leurs chances de vie dépendent de tout cela à la fois.

La seule prise en considération de la sphère familiale suffit d'ailleurs à comprendre de larges pans de l'existence des femmes dans maintes sociétés « traditionnelles » où elles sont assignées exclusivement à la sphère dite domestique et à ses travaux anthroponomiques en tant que mère mais aussi belle-fille, grand-mère, fille aînée ou servante. La production anthroponomique ne consiste pas seulement à mettre au monde et à élever des enfants – une tâche incessante, difficile, et aux résultats hasardeux – et à reproduire quotidiennement les énergies physiques, mentales et morales de tous les membres du foyer. Elle inclut aussi les soins (l'entretien de la santé physique), les apprentissages culturels – la langue « maternelle », les codes de bonne conduite, le développement des facultés mentales – et bien d'autres tâches culturelles et religieuses qui, dans les sociétés modernisées, sont accomplies par des institutions spécialisées (Bertaux, 1993).

Il suffit donc de considérer les familles comme des lieux non pas seulement de consommation mais de *production anthroponomique* pour en apercevoir la grande complexité. Or celle-ci ne s'analyse bien que dans une perspective simultanément synchronique et *diachronique*, car cette production, ses enjeux, ses règles implicites, ses objectifs ne se découvrent que dans la durée. Autrement dit, les récits de vie, et tout particulièrement les historiques de familles procédant par récits croisés au sein d'une même famille (Bertaux et Delcroix, 1991, Delcroix, 1995, 2005) peuvent contribuer à la connaissance sociographique de formes et types de famille replacés dans leurs contextes sociaux et leur époque, ainsi par exemple qu'à des aspects cruciaux des phénomènes de mobilité sociale (modes de transmission des « capitaux » familiaux, différenciation des parcours de vie) ou du changement sociétal : par exemple de l'évolution historique des rapports sociaux de sexe.

2.2 L'expérience de l'école et de la formation des adultes

Dans les sociétés développées la scolarisation fait désormais partie de toute expérience de vie. Elle vise d'abord à socialiser et à développer les capacités des individus : en cela, comme l'a bien vu Durkheim, elle produit à la fois du même et du différent. Quelles que soient les origines des enfants elle cherche à leur inculquer une même langue nationale, les mêmes codes de bonne conduite, les

mêmes symboles, les mêmes valeurs, afin que tous les individus ainsi « formés » (au sens fort de « donner forme ») puissent ensuite communiquer entre eux, se comprendre, anticiper correctement leurs comportements réciproques, posséder des référents communs. C'est la tâche principale de l'enseignement primaire.

Mais l'école produit aussi du différent, c'est-à-dire des capacités spécifiques. Telle est la tâche dévolue aux enseignements spécialisés (enseignement professionnel, enseignement supérieur, formation des adultes). Elle s'accompagne d'un processus de concurrence et de sélection, inévitable mais douloureux étant donné les grandes différences de rétribution entre les différents métiers dans une société de classes. La sélection scolaire constitue un enjeu brûlant, chaque famille mobilisant ses ressources économiques, culturelles, voire relationnelles pour tenter de faire franchir à ses enfants les étapes successives du processus de sélection.

L'étude des trajectoires de formation par le moyen de récits de vie permettrait de mieux comprendre ce qui se passe au sein de cet immense processus, en apportant des données sur des phénomènes inaccessibles par d'autres techniques (pour l'utilisation des récits de vie dans la formation continue, voir Delory-Momberger 2005, 2009).

2.3 L'insertion professionnelle

La formation débouche en principe sur l'emploi, mais ce passage n'a rien d'automatique. Les enquêtes statistiques de l'INSEE montrent que nombreuses sont les personnes qui exercent une profession ne correspondant pas à leur formation scolaire. Comment analyser sociologiquement la recherche d'emploi sans recourir aux *descriptions* que peuvent en faire ceux et celles qui l'ont vécue ? Les enquêtes statistiques échouent, ainsi que l'a montré Chantal Nicole-Drancourt (1994), à rendre compte des différences de trajectoire d'emploi à formation égale.

Pour saisir les ressorts de ces différences, Nicole-Drancourt a recueilli à Chalon-sur-Saône les récits de vie d'une cinquantaine de jeunes de trente ans sortis du système scolaire douze ans plus tôt, donc à dix-huit ans. Une grande zone d'ombre recouvre ici les pratiques des employeurs, notamment le caractère systématique des discriminations (illégales, tolérées ou légales) qu'ils mettent en œuvre : les énormes différences des taux de chômage des différentes catégories de personnes ne peuvent s'expliquer autrement

2 Du récit de vie

(Nicole-Drancourt, 1991). Cette enquête ouvre la voie à d'autres qui « suivraient » *sur le terrain* les parcours d'insertion professionnelle de cohortes spécifiques de jeunes, et qui permettraient ainsi de comprendre, par-delà la façade institutionnelle des stages et autres contrats d'insertion, ce qui se passe *réellement* entre la sortie du système scolaire et la prise d'un emploi stable (la question restant ouverte de savoir lequel a « pris » l'autre...).

2.4 L'emploi

La sphère de l'emploi est constituée d'un grand nombre de mondes sociaux : branches, secteurs professionnels, métiers. Chaque entreprise privée ou publique constitue un univers spécifique ayant ses propres traditions, ses règles explicites et ses normes tacites, offrant ses propres perspectives de formation sur le tas, de carrières potentielles, et aussi ses risques (sur la santé par exemple), présentant ses propres hiérarchies : rapports d'autorité, modes d'organisation, droits reconnus aux salariés, possibilités de syndicalisation et de construction collective d'un rapport de forces plus équilibré face aux ressources de pouvoir de l'employeur.

La sociologie du travail et la sociologie des organisations ont pour objet d'étudier, d'analyser, de comprendre les rapports sociaux de production et de pouvoir qui structurent les entreprises. Ces deux disciplines spécialisées ont jusqu'ici prêté plus d'attention aux aspects synchroniques qu'aux aspects diachroniques de leurs objets d'étude. Mais il n'est pas difficile d'imaginer tout ce qu'une prise en compte des trajectoires professionnelles au sein d'une même entreprise ou branche apporterait à leur compréhension.

Elle permettrait par exemple de saisir le phénomène que nous évoquions plus haut par le terme de « différentialité ». Il touche les individus, mais aussi des groupes entiers. Il n'est pas sans intérêt par exemple de savoir qu'à la différence des grandes entreprises industrielles allemandes, qui sont dirigées par des managers formés en leur sein, bien des grandes entreprises françaises sont dirigées par des énarques (Bauer et Bertin-Mouroit, 2000)... Dans la mesure où les conduites sont saisies dans la durée, on peut en déduire également les types de conduites à moyen terme qui sont valorisés ou dévalorisés soit par les collègues du travail, soit par la direction (ce ne sont pas forcément les mêmes) ; ce qui débouche non seulement sur une meilleure compréhension des logiques de promotion, de marginalisation ou de renvoi, mais aussi sur

celle de l'économie morale qui caractérise telle ou telle entreprise ou organisation. Les employé(e)s ne se réduisent pas à des rouages, ils/elles sont aussi des personnes qui poursuivent leurs propres objectifs, tout en développant simultanément des attentes implicites à l'égard de l'organisation ; attentés que la direction ne perçoit que confusément puisqu'elle tend à considérer ses employés comme autant d'instruments. Ce phénomène peut mener à des suicides, ou à des conflits aussi violents qu'imprévus.

On peut aller plus loin et étudier l'ensemble d'une branche à partir des récits de vie de ses agents, comme nous l'avons fait avec succès pour la boulangerie artisanale (Bertaux et Bertaux-Wiame, 1980 ; Bertaux-Wiame, 1982 a, 1982b) ou Danielle Gerritsen pour la batellerie et le taxi (Gerritsen, 1987). Si chaque boulangerie constitue un microcosme de travail et de vie, l'ensemble des boulangeries du pays – régies par les mêmes règlements étatiques, les mêmes contraintes matérielles, les mêmes normes écrites ou surtout non-écrites, les mêmes marchés... – constitue un *monde social* (un méso-cosme) faisant travailler plus de cent cinquante mille personnes, et contribuant à son tour à en nourrir soixante millions. C'est seulement grâce aux récits de vie conçus comme récits de pratiques que nous avons pu commencer à déchiffrer non seulement les logiques des parcours des agents de cette branche artisanale, mais aussi ses dynamiques internes dans la longue durée, seules capables d'expliquer son extraordinaire aptitude à résister aux assauts répétés de la boulangerie industrielle qui, dans d'autres pays, l'ont fait disparaître.

2.5 L'articulation des domaines de l'existence

L'évocation brève de quatre grands domaines de l'existence ne doit pas faire oublier leur *articulation concrète* dans les expériences de vie. Nombreux sont depuis une quinzaine d'années les sociologues qui ont remis en question les cloisonnements entre sociologie du travail, sociologie de la famille et sociologie de l'habitat : c'est même une spécificité de la sociologie française comme le montrent par exemple les travaux de l'Atelier production-reproduction de l'IRESCO, de Danièle Kergoat, d'Agnès Pitrou, de Marie-Agnès Barrère-Maurisson, d'Isabelle Bertaux-Wiame et de ses collègues, de Françoise Bloch et Monique Buisson. Tous ces travaux montrent que choix d'orientation scolaire, stratégies d'insertion professionnelle, choix résidentiels sont moins des choix individuels que *familiaux*. Les familles sont des

lieux où s'effectuent en permanence des dons et des contre-dons (Bloch et Buisson, 1994), des négociations, des arbitrages, des micro-synthèses et des transactions entre des logiques distinctes. Pour saisir ce type de phénomènes, il faut concentrer son attention sur les lieux où ils s'originent en les considérant non seulement dans la synchronie, mais aussi dans une perspective diachronique qui incorpore leur composante temporelle. Les familles *contiennent le temps* plus et mieux que les existences individuelles ; mieux, elles *gènèrent ex nihilo*, à travers la production d'enfants, de nouveaux *vecteurs de temps* qui, à travers le phénomène des transmissions intergénérationnelles, introduisent la temporalité cyclique des générations.

Comment saisir cette double dimension de l'*articulation* des domaines de l'existence et de la *durée* dans laquelle elle s'effectue, sinon précisément par le recours aux récits de vie individuels (Delcroix, 2007), ou mieux, *croisés* (mari et femme : Bertaux et Delcroix 1991, Delcroix, 1995), et aux historiques de familles qui en constituent le prolongement naturel (Bertaux, 1992, Delcroix 2004, 2005, 2010) ? Quelle autre approche pourrait saisir à la source ces dynamiques temporelles d'articulation ?

2.6 Domaines spécifiques

La liste des domaines susceptibles d'étude par recours aux récits de vie inclut également nombre de domaines *spécifiques* pour lesquels ils ont été effectivement utilisés. Ainsi par exemple des trajectoires résidentielles (Bertaux-Wiame), des ouvriers (Beaud et Pialoux), de l'émigration et de la situation d'immigré (de Thomas et Znaniecki à Catani, Abdelmalek Sayad, Delcroix, et Têtu-Delage), de la délinquance juvénile (de Clifford Shaw à Christian et Nicole Sotteau-Léomant), de la délinquance professionnelle (Sutherland), de l'usage des stupéfiants (de Lindesmith et Howard Becker à nombre d'études contemporaines), des mères célibataires (Nadine Lefaucheur, Vincent de Gaulejac et Nicole Auber), des relations des pères divorcés à leurs enfants (Bertaux et Delcroix), des chômeurs de longue durée (Grell et Wery), des cadres au chômage (Schnapper), de l'expérience de la pauvreté (Laé et Murard), des sourds (Mottez), des handicapés mentaux (Diederich), des malades chroniques (Baszanger), de l'expérience des camps de concentration (Pollak), des emprisonnés (Chantraine, 2004), des sans-papiers (Têtu-Delage,



2009). Cette liste est loin d'être exhaustive (pour les références, voir Heinritz et Rammstedt, 1991 et le site Web mentionné, sur lequel la liste sera enrichie).

3. Conclusion

« Toute expérience de vie comporte une dimension sociale. » Cette phrase empruntée à Alfred Schütz résume à elle seule l'esprit dans lequel les récits de vie, en tant que témoignages sur l'expérience vécue, peuvent être mis au service de la recherche sociologique. Dans la perspective ethnosociologique, les expériences vécues constituent autant de gisements de savoirs qui ne demandent qu'à être exploités au profit de la connaissance sociographique et sociologique (Bertaux, 1980). Mais pour cela il faut se détacher de l'influence puissante du modèle autobiographique. Il ne s'agit pas en effet ici de chercher à comprendre le fonctionnement interne d'un individu donné, mais celui d'un *segment de réalité sociale-historique* ; un « objet social ».

Cette primauté donnée à la dimension sociale m'a conduit à développer une conception spécifique, le récit de vie comme *récit de pratiques en situation*. La démarche ethnosociologique vise à la compréhension d'un objet social « en profondeur » ; si elle a recours aux récits de vie, ce n'est pas pour comprendre telle ou telle personne, mais pour *extraire*, des expériences de *vie sociale* de celles et ceux qui vivent ou ont vécu au sein de cet objet social, des informations, des descriptions, des pistes à suivre qui aideront à en comprendre le fonctionnement et les dynamiques internes.

- S'il nous a fallu insister longuement sur ce point, c'est en raison de la confusion très répandue entre récit de vie et autobiographie. Confusion compréhensible : dès les premiers travaux de l'école de Chicago, c'est la publication in *extenso* d'autobiographies rédigées à la demande de chercheurs qui a attiré l'attention du public. Mais ces autobiographies célèbres de personnes anonymes « typiques » ont masqué le travail de terrain des chercheurs auprès de dizaines, voire de centaines d'autres « cas ». La publication, à l'issue d'une recherche ethnosociologique, d'une seule « histoire de vie » particulièrement typique parce qu'elle exemplifie les mécanismes et processus sociaux propres à l'objet social étudié, répond moins à la « fonction recherche » des récits de vie qu'à une *autre* fonction, la *fonction expressive* ou fonction de communication. Distinguer ces fonctions est nécessaire ; c'est l'objet du chapitre suivant.

3

Trois fonctions des récits de vie

Le récit de vie recueilli à des fins de recherche ethnosociologique est tout autre chose que la forme orale d'une autobiographie potentielle. Il est certes un témoignage sur l'expérience vécue – l'expérience de « vie sociale », dirait Catani –, mais c'est un témoignage orienté par l'intention de connaissance du chercheur qui le recueille. Cette intention, explicitée dès le premier contact, comprise, acceptée en l'occurrence, est intériorisée par le sujet sous la forme d'un filtre implicite à travers lequel il sélectionne subconsciemment, dans l'univers sémantique de la totalisation intérieure de ses expériences, ce qui serait susceptible de répondre aux attentes du chercheur.

Si le chercheur en est encore au début de sa recherche, dans sa phase *exploratoire*, les premiers récits de vie lui serviront à « baliser » le terrain. S'il commence à bien connaître son terrain, qu'il a déjà repéré (ou cru repérer) quelques phénomènes et processus intéressants, c'est vers eux qu'il cherchera à orienter le témoignage du sujet : les récits de vie sont recueillis dans une intention *analytique*.

Si enfin il pense en être arrivé au point où son modèle est saturé, mais qu'il a décidé de publier le récit de vie d'un sujet dont l'expérience lui semble *a priori* contenir, incarner et exemplifier une large part des rapports et processus sociaux découverts, il fera remplir à ce récit de vie une *fonction expressive*.

Dans la pratique il arrive que ces fonctions se recouvrent partiellement. Pourtant leur distinction préalable apporte une clarification considérable. Nous l'avons développée dans un article souvent cité (Bertaux, 1986) dont on ne retiendra ici que l'essentiel.

I. La fonction exploratoire

Lorsqu'un étudiant ou un chercheur débarque en terrain inconnu, son premier réflexe sera sans doute de chercher un ou plusieurs « informateurs centraux » susceptibles de lui fournir une description d'ensemble de l'objet social étudié. Ces entretiens n'ont pas vocation à être orientés vers la forme récit de vie ; il s'agit plutôt d'entretiens « tour d'horizon ». Mais justement, on prendra garde de ne pas oublier que l'horizon de perception dépend entièrement de la position d'où l'on projette le regard... De tels informateurs donnent des descriptions « vues du centre », et souvent « vues d'en haut », c'est-à-dire d'une position de pouvoir. Ils ont des convictions fortes, des intérêts à défendre et à protéger. On risque de ne recueillir que des discours convenus, du moins tant que le magnétophone est en marche.

C'est pourquoi il faudra dès que possible rencontrer de simples participants et les interroger sur leur expérience concrète de l'objet social étudié, ce à quoi l'entretien de type « récit de pratiques en situation » se prête bien.

Ces premiers témoignages porteront sur la description de réalités qui ne sont pas encore familières au chercheur. Au mieux il ne les comprendra qu'à moitié. Il lui faudra interrompre souvent le fil du témoignage pour se faire expliquer tel mot du parler local (jargon de métier par exemple), ou tel phénomène mentionné d'abord à travers une simple allusion. Au cours de cette phase initiale il devra parfois transgresser la règle d'or de l'entretien narratif, qui est d'encourager le sujet à parler, par de simples approbations et relances, en l'interrompant le moins souvent possible. Car à ce stade exploratoire, le chercheur a tout à apprendre et surtout – c'est le plus difficile – à *désapprendre* : il lui faut tenter de remettre en question les présupposés qu'il porte en lui sans en être conscient. Il est au début d'un processus de découverte qui durera jusqu'à la fin de l'enquête de terrain. Dans cette phase les premiers entretiens ont pour fonction principale de l'initier aux particularités du terrain ou du phénomène qu'il étudie.

Je me suis trouvé dans cette situation plusieurs fois ; et une fois au moins je n'ai pu aller plus loin. Aussitôt après la chute du régime soviétique en 1991 je suis allé à Moscou : je voulais saisir au moins quelques clés de cette société qui n'avait jamais fonctionné à l'argent (c'est-à-dire au capital,

3 Trois fonctions des récits de vie

comme la nôtre) mais à peu près exclusivement au pouvoir politique. J'ai formé une dizaine de jeunes sociologues au recueil d'historiques de famille, et elles en ont ramené une trentaine, décrivant les parcours sociaux d'environ trois cents hommes et femmes russes de tous milieux sociaux répartis sur trois, voire quatre générations. L'objectif était de repérer par quels mécanismes générateurs, par quels processus s'étaient formés leurs parcours, leurs « destinées ». Ce fut une expérience passionnante. Elles en ont tiré un volume en russe (Semenova et al., 1996) ; et moi plusieurs articles qui sont, je crois, assez originaux (Bertaux, 1994a, b, c, 1996). Nous n'avons pourtant pas atteint le stade de la saturation, loin de là ; mais nous avons produit ainsi une rafale de connaissances nouvelles¹.

2. La fonction analytique

Dans l'enquête ethnosociologique, *l'analyse commence dès les premiers entretiens*. Les réécouter, les retranscrire, les lire et les relire, les analyser, relire les notes du journal de terrain constitue la bonne méthode pour faire avancer rapidement la « formation » du chercheur. Il faut entendre ce mot dans deux sens au moins. Il s'agit tout d'abord de la formation au recueil d'entretiens lui-même : en se réécoutant, le chercheur prendra conscience de ses erreurs. Mais il s'agit aussi de « formation » comme développement progressif, dans l'esprit du chercheur, d'une représentation de « ce qui se passe réellement » au sein de l'objet social étudié.

Dans cette phase analytique, qui se situe en continuité de la phase exploratoire, la fonction des récits de vie change progressivement. Nourri de l'écoute et de l'analyse des premiers entretiens et des informations recueillies à d'autres sources, le chercheur dispose déjà d'une représentation mentale

1. Pour un autre exemple de phase exploratoire parvenant à tirer quelque chose de véritablement sociologique d'un seul historique de famille sur trois générations, voir Bertaux et Bertaux-Wiame, 1988. L'exercice est risqué ; s'il a réussi c'est parce que cet entretien nous inspirait, mais aussi parce qu'il décrivait en termes simples un processus de long terme ; comment une entreprise artisanale capte, à chaque génération, un « héritier » ; comment chaque héritier en fait autre chose pour la faire sienne ; et quelle est la véritable nature, ici tout à fait inattendue, de ce qui est transmis.

– certes encore très imparfaite – des mécanismes de fonctionnement (*inner workings*) de son objet d'étude. Il travaille à la perfectionner en multipliant les observations de terrain, les conversations, les récits de vie ; en suivant par la réflexion les pistes que lui ouvrent les témoignages, en développant les indices qui lui sont fournis au détour d'une phrase. Son écoute est meilleure ; il peut, tout en laissant un sujet raconter ses expériences, fixer son attention *au-delà*, sur ce qu'elles révèlent des *rappports sociaux* et des contextes au sein desquels elles se sont inscrites.

Mais c'est surtout l'analyse des transcriptions qui révélera peu à peu les richesses cachées des récits. Leur fonction « analytique » sera alors de livrer une multitude d'indices permettant d'échafauder hypothèse après hypothèse, de les tester par la comparaison, et de ne garder que les plus pertinentes pour la construction du modèle.

La phase analytique se termine lorsque les entretiens n'apportent plus guère de valeur ajoutée à la connaissance sociologique de l'objet social. Pour atteindre ce point dit de « saturation » du modèle, il faut plusieurs dizaines d'entretiens narratifs, du temps et/ou un travail d'équipe. Selon mon expérience, ce qui est le plus long n'est pas l'apparition de récurrences empiriques : celles-ci, pour peu qu'on ait choisi un objet aux dimensions restreintes, viendront rapidement, dès les premiers récits de vie. Ce qui est long, c'est d'en saisir les véritables significations sociologiques pour le modèle, et d'en rendre compte en termes justes. La maturation des idées a sa propre temporalité, qui – du moins dans mon cas – est fort lente.

C'est pour cela qu'il faut commencer l'analyse dès le début de l'enquête de terrain. C'est aussi pour cela que le chercheur doit prêter une attention maximale à tout ce qui le surprend, le dérange, voire le choque : ces réactions spontanées constituent autant de signes que le réel ne correspond pas à ce qu'il en imaginait. Tant qu'il ne s'exprime que passivement, sous la forme d'archives ou de statistiques, il peine à traverser la croûte des préjugés du chercheur. Dans l'entretien, l'expérience du réel prend figure humaine, vie et voix ; sa force de persuasion augmente considérablement. Si le chercheur sait être attentif à ce qui déstabilise ses représentations, il pourrait bien parvenir à un *basculement d'hypothèses*, à un renversement de perspective qui s'apparente à la fameuse « rupture avec le sens commun ». Dans ce cas, il aurait vraiment découvert quelque chose de nouveau, ce qui – même

3 Trois fonctions des récits de vie

s'il ne parvenait pas, par manque de temps ou d'expérience, à saturer son modèle – suffirait à justifier son enquête.

3. La fonction expressive

Certains récits de vie sont tellement chargés de force expressive que le chercheur sera tenté de les publier. Les problèmes que cela pose, les effets que cela produit seront examinés dans le dernier chapitre de ce livre. En publiant un récit de vie *in extenso* on lui fait remplir non pas une fonction de recherche, mais une fonction de *communication*.

Prenons l'exemple de l'ouvrage publié par Pierre Bourdieu et vingt-trois collaborateurs en 1993, *La Misère du monde*. Il a eu un grand retentissement. Mais quelle est la fonction qu'y remplissent les cinquante et quelques transcriptions d'entretiens qu'il contient, et qui s'apparentent souvent à des mini-récits de vie ? Ce n'est pas une fonction de recherche : chacun des sociologues qui ont recueilli et commenté un témoignage disposait déjà d'une excellente connaissance du champ de rapports sociaux au sein desquels s'était inscrit le parcours de vie du témoin¹.

La fonction que l'économie sémantique de l'ouvrage fait remplir aux entretiens est précisément la fonction expressive, que Bourdieu appelle « exemplification ». Le même ouvrage universitaire qui n'aurait été composé que d'une succession de chapitres analytiques où des sociologues auraient décrit par le menu la situation objective et les difficultés des paysans, des ouvriers, des employé(e)s, des enseignant(e)s, des travailleurs sociaux, des lycéen(ne)s dans la France contemporaine n'aurait pas du tout eu la même audience. L'insertion de transcriptions intégrales d'entretiens lui a donné une toute autre forme, celle d'un « *ouvrage illustré* ». Sauf qu'ici les « illustrations » sont des textes de témoignages, faciles à lire (si ce n'est à comprendre), qui attirent immédiatement l'attention du lecteur ; de la même façon qu'en feuilletant un ouvrage illustré on va d'abord aux images parce qu'elles « parlent » immédiatement à l'imaginaire.

1. Au demeurant cet ouvrage constitue implicitement la meilleure (auto)critique, par Bourdieu lui-même, de son très contestable article « L'illusion biographique » (1986). Sur *La Misère du monde*, voir la recension critique de Nonna Mayer (1995).

La fonction expressive des récits de vie ne relève donc pas de la même logique que leurs fonctions de recherche (exploratoire et analytique). C'est probablement ce qui explique les réticences de bien des universitaires à l'égard de ce type de publication. Peut-être ont-ils le sentiment qu'en rendant publiques ses données sans les commenter le chercheur abdique son rôle d'analyste, mettant ainsi en danger le statut scientifique de toute sa profession. Il s'agit d'un malentendu, mais particulièrement coriace ; nous y reviendrons dans le dernier chapitre.

Le recueil de récits de vie

I. Fausses et vraies difficultés

Nous voici donc à pied d'œuvre. Les chapitres précédents ont décrit le cadre ethnosociologique au sein duquel s'inscrit le recueil de récits de vie, et ils ont proposé de ces derniers une conception adaptée à ce cadre de recherche. Recueillir un récit de vie dans cet esprit pose certains problèmes, mais pas ceux que l'on croit. Le plus difficile n'est pas tant de bien conduire l'entretien que de parvenir à créer une situation d'entretien.

Il vous est sans doute déjà arrivé d'entendre une amie ou un camarade vous raconter un épisode plus ou moins dramatique de sa vie. Vous avez su l'écouter, manifester votre intérêt par l'expression de votre visage et par des questions telles que « Pourquoi a-t-il fait ça ? », « Qu'est-ce que tu as fait ? », « Comment tu t'y es pris(e) ? » Somme toute, vous avez *déjà* acquis une expérience minimale de l'écoute d'un récit de vie spontané.

Ayez confiance en vous. Recueillir un récit de vie plus développé ne demande pas des efforts surhumains. Si vous avez en face de vous quelqu'un qui a envie de parler, si vous-même avez envie de *l'écouter* et que vous savez manifester cet intérêt, l'essentiel est déjà là. L'expérience du terrain vous aidera d'ailleurs à améliorer progressivement vos capacités d'intervieweur ; c'est à travers elle que vous apprendrez à bien écouter, à bien relancer, à bien « entendre » et comprendre sur le moment les mots de l'autre, à maîtriser vos envies d'interrompre (très important !), à poser les *bonnes* questions au *bon* moment.

Le plus difficile sera de trouver les premiers volontaires, ce dont vous n'avez guère l'expérience et ce dont ne parlent guère les ouvrages de méthodologie. Commençons donc par là.

2. L'ouverture d'un terrain

Supposons que votre premier terrain soit un microcosme, une *community*, un lieu où tout le monde se connaît au moins de vue. Vous vous y rendez pour observer ; sachez que dès que vous y apparaissez, avant même d'avoir vu quoi que ce soit, vous vous y trouvez déjà en position d'observé. Les gens se demandent ce que vous venez faire, quelles sont vos intentions, qui vous envoie, quelle institution se tient derrière vous, pour qui vous travaillez, à quoi (et à qui) servira ce travail, bref quelle est votre « identité ».

Très vite il vous faudra répondre à ces questions de manière véritablement convaincante, *construire votre identité de chercheur*. Sans tricher, bien évidemment, avec naturel ; mais aussi avec conviction, sans manifester d'hésitation. Si vous êtes étudiant c'est un avantage, on voudra vous aider. Si vous êtes chercheur, c'est que vous êtes payé pour faire ce travail : par qui ? Pour en faire quoi ? « Historien » passe mieux que « sociologue » ou « ethnologue », qui peuvent déclencher des réactions de rejet. Évitez le terme d'« enquête », cela fait inspecteur. Et précisez que vous n'êtes pas journaliste, car dans nombre de lieux ils ont mauvaise réputation. Ne variez pas dans vos réponses ; elles circuleront de bouche à oreille et vos contradictions feraient mauvais effet.

Si vous avez déjà un contact avec une personne sur le terrain, cela y facilitera votre insertion. Il vous faudra lui expliquer ce qui vous amène et gagner sa confiance. Si la personne est convaincue, elle vous orientera vers des informateurs centraux et peut-être vous les présentera-t-elle. Vous parlerez avec eux. Si ces premières rencontres exploratoires se sont bien passées, si vous y avez fait bonne impression, on cherchera à vous aider en vous indiquant d'autres personnes à interviewer. On leur parlera de votre projet.

Cependant il vous faudra les convaincre, elles aussi, au téléphone ou en face-à-face, d'accepter un rendez-vous. Vous essuierez plusieurs refus, où des « lapins », dont il faut comprendre les raisons car ils vous envoient des messages silencieux sur le climat qui règne dans ce lieu, sur les enjeux, les conflits latents, la configuration des réseaux. Ne vous découragez pas, votre enquête avance tout de même. Comprendre les obstacles rencontrés au cours du travail de terrain, c'est comprendre un peu de ce terrain lui-même.

Quelques exemples. Quand j'ai décidé, pour ma toute première enquête de terrain, de m'intéresser à la boulangerie artisanale, j'ai commencé par faire le



tour des boulangeries de mon quartier (un coin du vieux 13^e arrondissement de Paris) pour y solliciter un entretien avec « le patron ». Celui-ci sortait du fournil, stressé, dérangé dans son travail ; il me demandait qui j'étais et pourquoi je m'intéressais tant à sa boulangerie. Je déclinai mon identité de sociologue au CNRS (« c'est une institution d'État où on fait de la recherche ») : cela n'avait pas l'air de le convaincre. J'ajoutai que ma recherche était financée par le Commissariat au Plan. « Excusez-moi, je n'ai pas le temps » répondait le boulanger (j'ai pourtant essayé à diverses heures de la journée) et avant de retourner au fournil il ajoutait souvent à l'intention de la boulangère : « Donne-lui donc un pain au chocolat ». Depuis cette époque je déteste les pains au chocolat.

J'ai alors cherché à rencontrer des ouvriers boulangers. Je suis allé à la Bourse du travail où j'ai appris qu'il existait un (petit) syndicat CGT des ouvriers boulangers qui tenait une permanence tous les lundis soirs. J'y suis allé et je suis tombé sur trois ouvriers boulangers proches de la soixantaine. Ils m'ont reçu à bras ouverts : enfin quelqu'un qui s'intéressait à leur condition ! Ils avaient tant de choses à dénoncer : le travail de nuit, les soixante heures hebdomadaires (six nuits de dix heures par semaine), les bas salaires, les mauvaises conditions de travail, la fatigue accumulée, les maladies professionnelles non reconnues. Ils me percevaient comme un allié. Tous se sont portés volontaires pour me raconter leur vie de travail. Plus tard, lorsque Jacqueline Dufrene, qui avait participé à l'enquête sur Paris, a déménagé à Marseille elle y a été aussi chaleureusement accueillie par les ouvriers boulangers.

De ces premières expériences de terrain j'ai tiré la conclusion, qui s'est confirmée ensuite, que si l'on peut présenter l'opération de recherche de telle sorte qu'elle apparaisse utile à certaines catégories de personnes, cela vous ouvrira leurs portes. Cette règle vaut notamment pour les catégories sociales – et elles sont très nombreuses – dont on ne parle jamais dans les médias, ou seulement pour les caricaturer.

Quant aux *artisans* boulangers, j'ai fini par trouver une entrée auprès d'eux. En vacances dans un village du Béarn, je suis entré dans la boulangerie avec ma femme Isabelle qui, historienne et sociologue, commençait à s'intéresser à ma recherche. C'était une heure creuse. Nous avons demandé à la patronne de rencontrer son mari. Il est arrivé du fournil, blanc de farine. J'ai expliqué que nous travaillions ensemble, ma femme et moi, à une recherche sur... Il m'a coupé : « Alors comme ça, vous êtes comme nous : vous travaillez en couple ! Nous, on fait du pain ; vous, vous faites de la recherche ! ». Nous avons ri ensemble.

L'image que je projetais « en avant de moi » (mon identité de chercheur) avait changé d'un seul coup : je n'étais plus perçu comme un « envoyé de l'État » ; grâce à la présence de ma femme à mes côtés, je prenais la figure sympathique de membre d'un couple de travail. Un artisan en quelque sorte...

Nous avons interviewé ce couple, puis leurs amis boulangers des vallées voisines. De retour à Paris, nous nous sommes à nouveau présentés en couple, et le courant est passé. Dès que nous avons commencé à connaître un peu ce milieu, tout est devenu plus facile. Nous avons compris ce dont les boulangers désiraient parler (leur réussite sociale malgré les difficultés) : eux-mêmes savaient, du moins ceux chez qui nous allions par relation, ce que nous allions leur demander. À la fin de l'enquête nous avons plus de propositions d'entretiens que nous ne pouvions en satisfaire¹.

C'est le phénomène dit de « boule de neige » (*snowball sampling*) : les débuts sont très difficiles, puis tout se débloque. À Rio de Janeiro dans les années 1970, en pleine dictature militaire, la sociologue brésilienne Aspasia Camargo a formé le projet de recueillir les récits de vie des politiciens et généraux qui avaient dirigé le pays lors d'une précédente phase de dictature. Ils étaient tous à la retraite, mais malgré cela elle a d'abord essuyé une série de refus. Puis un vieux général s'est décidé, suivi d'un homme politique. Bientôt elle était assiégée de demandes : les autres aussi voulaient donner leur version des événements historiques (Camargo, 1981).

Ce dernier exemple montre qu'il n'y a pas de situation désespérée. Tout monde social a ses portes d'entrée qu'il suffit de découvrir ; les chercher ne manque pas d'intérêt.

Si votre objet d'étude est du type « catégorie de situation », cela signifie que les personnes qui vous intéressent sont dispersées dans la population. Comment les retrouver ? Il se peut qu'au moins une partie d'entre elles aient un point de regroupement, et c'est là que vous irez d'abord ; mais soyez conscients que vous n'y trouverez qu'une seule « classe » d'entre elles. Toutes les personnes sans travail ne fréquentent pas l'ANPE ; en vous limitant à

1. Dès que nous avons commencé à interviewer des boulangers, nous avons compris qu'ils considéraient les contrôleurs du Fisc comme leurs ennemis. En me recommandant d'une « institution d'État où on fait de la recherche », j'avais employé sans le savoir non pas un mais deux termes propres à leur hérissier le poil... Nous avons souvent dit par la suite que nous faisons un livre plutôt qu'une « recherche », ou pire : une « enquête », et un « rapport ».

celles que vous y rencontreriez, vous laisseriez une administration d'État définir votre champ d'observation au lieu de prendre les « classifications » qu'elle opère comme objets de réflexion sociologique.

Le repérage de sujets potentiels est encore plus difficile si votre « catégorie » n'a aucun point de regroupement. Comment retrouver des pères divorcés ou séparés qui ne voient plus leurs enfants ? Catherine Delcroix a été confrontée à ce problème. Comme on pouvait s'y attendre, le bouche à oreille ne l'a mise en contact qu'avec des divorcés des classes moyennes salariées. Pour atteindre des pères de milieux populaires elle s'est d'abord adressée à un centre social qui comptait parmi sa clientèle régulière une vingtaine de mères élevant seules leur(s) enfant(s). Elle a pu les rencontrer. Elle espérait, à travers elles, contacter les pères, mais cela n'a rien donné. Quelques-unes auraient bien voulu retrouver le père que l'enfant réclamait, mais elles en avaient perdu la trace. Les autres avaient rompu d'elles-mêmes le contact et ne désiraient aucunement le rétablir. Certaines craignaient même que le père ne les retrouve.

Cet échec a été cependant très instructif. L'hypothèse initiale de cette recherche était en effet que la raison pour laquelle près de la moitié (!) des pères divorcés ou séparés n'ont plus que des contacts épisodiques avec leur(s) enfant(s) venait de leur comportement égoïste. Cette hypothèse a commencé à être remise en question au vu des très fortes réticences *des mères elles-mêmes* à renouer le contact avec le père.

Où donc trouver ces pères, et comment les convaincre de raconter comment ils avaient « abandonné » leurs enfants ? Catherine Delcroix a visité tous les lieux sociaux du quartier, restaurants de midi à prix modérés, salons de coiffure pour hommes, et surtout cafés populaires en fin d'après-midi. Elle y a trouvé en effet des « pères séparés ». Elle s'attendait à un accueil plutôt frais ; mais ces hommes – du moins ceux qui ont accepté de lui parler – souffraient profondément de la perte de contact avec leurs enfants. Tout en reconnaissant leurs torts ils s'estimaient victimes d'un processus inflexible – « quoi qu'on fasse, la justice donne toujours raison à la mère » – et désiraient en témoigner. C'est ainsi que l'enquête a pris son essor (Delcroix, 1990 ; Bertaux et Delcroix, 1992).

En résumé, on ne doit pas sous-estimer les difficultés initiales et il faut s'attendre à patauger quelque peu au début ; mais il ne s'agit pas non plus de les surestimer, car les gens peuvent avoir leurs propres raisons de parler. Cependant, ils ne se confieront que s'ils ont confiance. Construire son identité de chercheur afin d'inspirer confiance constitue l'enjeu majeur de l'ouverture d'un terrain.

3. La prise de rendez-vous

On vous a parlé d'une personne à interviewer. Vous ne l'avez pas encore rencontrée ; cependant quelqu'un dont vous avez gagné la confiance, et en qui elle a elle-même confiance, l'a avertie que vous l'appelleriez. Vous devez la convaincre d'accepter un entretien.

Il faudra être clair, précis, naturel et bref. Répétez vos phrases avant de décrocher le téléphone. *Mettez-vous à la place de l'autre* : il ou elle n'a pas forcément envie de raconter sa vie à un(e) inconnu(e). Mais ce n'est pas ce que vous voulez. Vous vous intéressez seulement à son expérience *en tant que* membre d'une catégorie sociale. La nuance est fondamentale. Donc vous direz d'abord qui vous êtes (« Je travaille à un mémoire de maîtrise, une thèse, un livre sur... ») ; vous mentionnerez l'objet de votre recherche en termes simples, en évitant tout vocabulaire sociologique (pensez-y avant !) ; et vous ferez en sorte d'introduire le verbe « raconter » ou un équivalent (par exemple, « Untel m'a dit que vous auriez des choses intéressantes à me raconter »). Si la personne hésite, si elle dit par exemple qu'elle n'a rien de bien intéressant à dire, répondez que tout le monde a quelque chose à raconter. Ajoutez que vous en avez pour un peu plus d'une heure. Insistez un peu, mais pas trop : le respect d'autrui est prioritaire. De toute façon, vous ne pourrez pas forcer à vous rencontrer une personne qui n'en a pas envie. En cas d'échec restez courtois, exprimez un regret, parlez comme si vos chemins allaient se croiser à nouveau.

Si la personne accepte le principe d'un entretien, ne la laissez pas commencer à raconter au téléphone : proposez un rendez-vous. Les gens ont des contraintes, emplois du temps et rythmes quotidiens chargés que vous apprendrez à connaître. Tant que vous les ignorez, laissez-les choisir le moment de la journée et le lieu. Sachez pourtant que la réussite de l'entretien dépend en partie du contexte, l'idéal étant un lieu et un moment où vous serez seul à seul, sans interférences, sans enfants, avec une bonne *plage de temps* devant vous. Cherchez une date la plus rapprochée possible ; laissez votre numéro de portable. Si par la suite la personne se décommande, manifestez votre déception, essayez d'obtenir poliment un autre rendez-vous.

Tout sera plus facile si vous avez déjà pu rencontrer la personne auparavant, échanger quelques phrases et prendre un rendez-vous ; car elle sait déjà à qui elle aura affaire, elle vous a déjà « typifié » (Watier, 2001).

Nous vivons dans des sociétés structurées en classes, fractions de classes, secteurs professionnels, milieux socioculturels différents ; des distances et des rapports entre groupes sociaux préexistent aux contacts et les « codent » à l'avance. Nous ne pouvons rien y changer, ni changer notre appartenance sociale ; nous ne pouvons que les assumer. Mais depuis que les sociologues fônt du terrain, ils ont toujours trouvé un moyen ou un autre de contourner ces barrières (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1997 ; Payet et al., 2010).

Une des normes de notre société veut qu'on ne refuse pas la communication sans motif valable. Cela vous aidera, surtout si vous vous présentez comme quelqu'un qui cherche à comprendre une situation que votre interlocuteur connaît, de par son expérience, bien mieux que vous.

4. La préparation de l'entretien

L'entretien à venir sera d'autant plus réussi que vous vous y serez bien préparé. Considérez le temps de préparation – une à deux heures – comme faisant partie intégrante de votre travail de recherche.

Dès le début de votre enquête, vous aurez tenu un *cahier de terrain* où vous aurez noté toutes vos démarches, vos rencontres, leurs résultats, vos observations, vos réflexions aussi. Si vous avez pris des notes au cours des entretiens précédents, ce qui est vivement conseillé, elles figurent aussi dans le cahier. Relisez-le et faites le point sur ce que vous avez déjà cru comprendre de l'objet lui-même et sur tout ce qui en reste encore obscur.

Puis reprenez votre *guide d'enquête*. Il ne s'agit évidemment pas d'un questionnaire (!), ni même d'un guide d'entretien thématique. C'est une courte liste de points à aborder, mais seulement à la fin de l'entretien si le sujet n'en a pas déjà parlé. Ces points correspondent aux questions que vous vous posez, à ce moment-là de la recherche, à propos de votre objet d'étude. Au cours de l'entretien il sera à côté de vous sur la table, mais vous ne vous y reporterez qu'à la fin.

Car vous allez essayer de suivre le modèle de l'*entretien narratif*, qui se compose de deux parties : dans la première, la plus importante, vous inciterez le sujet à se raconter. Vous l'encouragerez à se saisir de la maîtrise de l'entretien, en montrant votre vif intérêt pour tout ce qu'il dit. Parlez peu, écoutez beaucoup.

Ce n'est qu'à la fin de la partie proprement narrative de l'entretien, s'il reste du temps, que vous vous reporterez au guide d'enquête pour revenir

sur les points qui n'ont pas été couverts. Demandez des informations, des précisions. Si le temps fait défaut demandez un second rendez-vous, ou au moins un rendez-vous téléphonique : cela donne souvent de très bons résultats (mais il faudra avoir relu vos notes et réécouté l'entretien, voire l'avoir transcrit, avant de retourner voir la personne ou de la rappeler).

Le guide d'enquête doit évidemment être évolutif (c'est ce qui le distingue d'un guide d'entretien thématique) : en milieu de recherche, en passant d'une personne à l'autre, vous ne vous poserez plus les mêmes questions qu'au début. Si par exemple vous avez, au cours d'entretiens antérieurs, pressenti l'existence sous-jacente d'un mécanisme particulier, parlez-en. Vous verrez bien si, en tant qu'*informateurs*, les personnes rencontrées confirment ou pas votre intuition (arrangez-vous pour ne pas laisser deviner la réponse que vous attendez : c'est du sujet qu'elle doit venir).

Avant un entretien, revenez aussi sur ce qu'on vous a dit de la personne que vous allez rencontrer ; tâchez d'imaginer le type de savoirs qu'elle aurait pu acquérir de par sa situation. Notez de l'interroger à ce sujet.

Le but de ces « révisions » est de se préparer mentalement à l'entretien ; il est aussi d'affûter son esprit. On va devoir comprendre à demi-mot, imaginer par exemple des situations qui ne seront décrites que par un seul de leurs aspects (le principal, du point de vue du sujet), poser quelques questions pertinentes, peu nombreuses, et au bon moment. « Plus on a les idées claires sur ce que l'on cherche à comprendre et sur la bonne manière de le demander, plus on pourra en apprendre *quel que soit* l'informateur. » Cette remarque de Paul Thompson, l'un des fondateurs de l'histoire orale en Grande-Bretagne, résume tout ce qui précède. (Thompson, 1988). De plus, se préparer à un entretien en faisant le point, c'est aussi faire avancer le travail d'analyse.

Ne négligez pas les détails pratiques : vérifiez l'enregistreur ; pensez à vous habiller de façon adaptée ; vérifiez l'itinéraire : arriver pile à l'heure dite est la première des politesses.

5. La conduite de l'entretien

Deux attitudes extrêmes sont à proscrire : trop parler, interrompre à tout bout de champ ; mais aussi ne rien exprimer (masque inexpressif, silence

équivoque). Comme le remarque fort justement Franco Ferrarotti, on ne raconte pas sa vie à un magnétophone.

5.1 L'attitude générale

Vous trouverez votre propre style. Soyez vous-même, le plus naturel possible, attentif mais non anxieux, ouvert mais concentré. Décontractez-vous, vous avez droit à l'erreur. De toute façon, la qualité de l'entretien ne dépend pas que de vous. Vous ne saurez jamais si vous auriez pu mieux faire ; tâchez seulement de faire au mieux. Votre interlocuteur vous y aidera. S'il a accepté l'entretien, c'est qu'il y trouve son compte. Débarrassez-vous de toute culpabilité : vous n'êtes pas un voleur de vies, vous suscitez des témoignages. Vous demandez de l'aide, mais vous conférez ainsi au sujet une « reconnaissance sociale » qui peut-être ne lui est que chichement accordée par ailleurs. En venant le voir vous montrez qu'il sait des choses que vous, pourtant « universitaire », vous ne savez pas ; des choses que « la société » ne sait pas...

5.2 Lancer l'entretien

« Pour qu'un entretien commence, il faut qu'un contexte social soit mis en place, que le but de l'entretien soit réaffirmé, et qu'au moins une première question soit posée. » C'est ainsi que Paul Thompson, qui, en tant qu'historien ayant recours aux témoignages, considère (comme nous) ses interlocuteurs comme des *informateurs*, définit la question du lancement d'un tel entretien. Très synthétiques, ses trois points méritent commentaire.

Le « contexte social » a déjà été mis en place au cours des contacts précédents. Deux identités sociales se font face : le sujet sait qu'on s'adresse à lui non pas en tant que personne privée, mais en tant que porteur d'une expérience sociale spécifique, celle qui correspond à votre objet d'étude. Face à lui, aussi jeune et débutant que vous soyez, vous représentez l'Université, la connaissance, « la société ». À travers vous c'est à elle qu'il s'adressera d'abord.

Mais il va falloir dépasser ce contexte social, faire en sorte qu'émerge et se développe une relation *personnelle* entre vous. N'ayez pas peur de reconnaître explicitement votre ignorance ; si quelqu'un vous dit : « Moi, vous savez, je n'ai rien de bien intéressant à dire », répondez que ce qu'il/elle a vécu n'est écrit nulle part.

Mentionnez à nouveau votre objet d'étude en termes très simples, et lancez l'entretien avec une phrase qui contient le verbe « raconter ». Personnellement je n'ai jamais utilisé une « consigne » (une phrase de lancement) du type « J'aimerais que vous me racontiez votre vie » : je pense, à tort peut-être, que c'est beaucoup trop intimidant. En revanche, des entrées en matière du type « Je voudrais que vous me racontiez comment vous êtes devenu boulanger », ou encore (pour la recherche sur les pères divorcés) « que vous me racontiez comment ça s'est passé après le divorce dans votre cas ; est-ce que vous avez pu garder le contact avec vos enfants ? », ont toujours bien fonctionné.

Si l'on demande explicitement un « récit de vie », cela signifie qu'on s'intéresse à la *personne elle-même en tant que telle*, à la totalité de son expérience, y compris privée. En revanche, si l'on mentionne, dans la consigne même, la catégorie sociale à laquelle elle appartient ou a appartenu (ce qui correspond de toute façon au précentrage, au « filtre » mis en place dès le premier contact), cela signifie qu'on s'intéresse à un phénomène *collectif*. On désamorce ainsi le caractère inquisitoire de l'entretien, tout en orientant l'esprit du sujet vers ce phénomène collectif dont il/elle a une expérience directe.

5.3 Accompagner

Vous cherchez à réaliser un entretien *narratif*. Cela signifie que vous voulez que votre interlocuteur entre le plus vite possible dans le rôle de narrateur. Vous pouvez et devez l'y aider de deux manières : en manifestant par votre attitude l'intérêt que vous portez à ce qu'il vous raconte ; et en l'interrompant le moins possible, sauf pour l'encourager.

S'il s'arrête pour chercher ses mots, réfléchir, laissez passer une dizaine de secondes. Mais si l'arrêt signifie que c'est à vous de relancer, reprenez sa dernière phrase, ses derniers mots, et invitez-le à continuer : « Et alors, comment ça s'est passé après ? ». Une fois que l'entretien, ou plutôt le sujet, est bien lancé, vous pourrez intervenir avec quelques questions. Mais attention, ne l'interrompez pas, attendez qu'il ait fini un développement (l'inter interruption intempestive est le défaut le plus courant des débutants) et ne posez jamais qu'une seule question à la fois.

Vous apprendrez vite à distinguer différents types de questions. Les unes s'apparentent à des *relances*, consistant par exemple à faire expliciter un mot

qui vient d'être employé, un mot manifestement lourd de significations pour le sujet, dont vous voudriez bien saisir le sens exact.

Un type de question assez proche d'une relance vise à solliciter des descriptions de contextes qui peuvent s'avérer très riches en éléments sociaux : « Est-ce que vous pouvez me décrire un peu l'ambiance de... » (cet atelier, ce service). Tâchez à cette occasion de faire préciser les différentes catégories d'acteurs en présence (mais n'utilisez jamais le mot d'« acteur » qui pour les non-sociologues n'évoque que le théâtre ou le cinéma), les pouvoirs des uns sur les autres, leurs objectifs aux uns et aux autres, leurs tactiques, le type de relations, éventuellement conflictuelles, engendrées par leurs interactions.

Un troisième type de question vise à expliciter une séquence enchaînant une *situation* et une *action*. Quelqu'un, le sujet lui-même ou l'un des personnages de son histoire, a réagi à une situation d'une manière qui vous a surpris. Cela indique que vous ne comprenez pas sa logique d'action, que vous projetez implicitement vos propres schèmes d'action (rien de plus normal) ; or il s'avère qu'une autre logique était à l'œuvre. Vous pouvez demander : « Pourquoi vous avez fait ça ? », « Pourquoi il/elle a fait ça ? », le risque étant de n'obtenir d'abord qu'une rationalisation *a posteriori*. Poursuivez en demandant : « Est-ce que vous auriez (il/elle aurait) pu agir autrement ? » ; il y a de fortes chances pour que cette fois vous obteniez en réponse la description d'une norme (culturelle, morale) ou d'une règle explicite ayant valeur d'encadrement des conduites dans ce milieu.

Plus généralement, essayez d'inciter le sujet à décrire certains *champs de possibles* qu'il a traversés par des questions comme : « Est-ce que c'est ça que vous vouliez faire ? » ou encore « Est-ce que vous auriez préféré faire autrement » (ou « faire autre chose ? »). Il s'agit, par ce type de question, de rendre visible les points-carrefours (*turning points*, voir Hareven et Masaoka, 1988), les moments de « choix », les autres directions que le sujet aurait pu prendre et qu'il a peut-être été tenté de prendre. Ces alternatives « en pointillé » font partie non pas de la réalité positive (ce qui est réellement advenu), mais d'une réalité virtuelle, ce qui *aurait pu* advenir. C'étaient des voies possibles que le sujet n'a pas « su », pu, ou voulu suivre. Il n'a pas su qu'elles existaient, par manque d'informations, ou par incapacité à en comprendre le sens en temps utile. Il n'a pas pu les suivre pour des raisons de manque de ressources familiales ou personnelles, matérielles, culturelles, ou relationnelles, d'obstacles sociaux, d'engagements moraux vis-à-vis de proches. Il n'a pas voulu les

suivre : question d'appréciation subjective, de coût personnel trop élevé pour « ce que ça valait », d'évaluation des risques, d'anticipation d'un échec.

Pourquoi s'intéresser à ces champs des possibles ? Parce qu'ils sont sociaux de part en part. Prenons les parcours scolaires : chacun voit bien que ce qui compte sociologiquement, ce n'est pas de savoir qu'après neuf ans de scolarité A ait choisi telle orientation, C telle autre, et Y une troisième : c'est de savoir *quel était l'éventail objectif de choix qui leur étaient offerts* (en tant que Français(e) vous croyez le connaître déjà : mais j'ai omis de vous dire qu'elles s'appellent Aiko, Chikako et Yoshiko et qu'elles vivent à Osaka...). Or la plupart des mondes sociaux qui restent à étudier dans la société française sont aussi peu connus – hormis par celles et ceux qui les pratiquent – que, pour nous, le système scolaire japonais. Comme une fusée éclairante, un récit de vie doit aider à éclairer les *contextes* au sein desquels le parcours s'est inscrit. Ce sont eux nos objets d'étude, eux et leurs logiques et dynamiques ; eux, et non pas les personnes elles-mêmes.

5.4 Gérer l'inattendu

Vous apprendrez peu à peu à gérer les silences prolongés, les émotions fortes qui accompagnent l'évocation de moments dramatiques, les confidences sous le sceau du secret, les moments de gêne de l'un ou de l'autre. Ce type d'entretien est émotionnellement éprouvant ; plus d'une fois vous en sortirez littéralement « vidé ». Il faut bien que la réalité vous touche, qu'elle touche non seulement votre intellect, mais vos nerfs, votre sensibilité, votre cœur, pour qu'elle puisse bousculer un tant soit peu ces préjugés et présupposés que vous portez en vous inconsciemment.

N'ayez donc pas de crainte face aux émotions du sujet ; et laissez monter les vôtres, tout en contrôlant leur expression. Elles ne sont jamais gratuites et bien plutôt le signe que quelque chose d'important a été évoqué. La charge émotionnelle est aussi charge de significations. Il sera toujours temps d'y réfléchir ensuite.

Il est vivement recommandé, avant de clore l'entretien, de revenir sur l'évocation de moments positifs dans la vie du sujet ; de demander par exemple quel en a été le moment le plus heureux, ou de retourner à ce qu'il/elle considère comme sa plus grande réussite. Concevez cela comme un contre-don répondant au don que le sujet vous a fait de son récit. Pensez

aussi au souvenir qu'il gardera de l'entretien (et de vous) et à ce qu'il en dira autour de lui. Attendez le retour du sourire dans ses yeux.

Vous pourrez alors arrêter l'enregistrement. Mais soyez encore attentif, car c'est peut-être à ce moment précis que le plus important va vous être dit ; par exemple une « clé » faute de laquelle vous ne sauriez comprendre ce que, précisément, vous cherchez à connaître. Cette clé est connue des membres du monde social que vous étudiez, mais elle ne saurait être rendue publique. Ne remettez surtout pas en marche l'enregistreur ; enregistrez mentalement ; tâchez de retenir à la lettre ce qui vous est dit. Vous pouvez noter : écrire n'est pas enregistrer ; écrire c'est *votre* affaire. Si vous ne comprenez pas bien, faites-vous ré-expliquer la clé.

Avant de prendre congé, demandez l'autorisation de retéléphoner plus tard, éventuellement, pour des suppléments d'information ; si vous avez su bien terminer l'entretien, elle vous sera donnée de bon cœur.

5.5 L'enregistrement

Il existe deux façons d'enregistrer un entretien, le magnétophone et la prise de notes. Nous conseillons d'utiliser les deux simultanément.

Apprenez à bien vous servir de l'enregistreur, comme d'une extension naturelle de votre corps. Au début de l'entretien posez-le sur la table ou par terre et dites le plus naturellement du monde : « Ça ne vous ennue pas que j'enregistre ? » La présence d'un magnétophone modifie la nature de l'entretien. Certaines personnes l'oublient vite, d'autres y restent sensibles. Si vous sentez comme une gêne, arrêtez-le.

De toute façon il faut apprendre à prendre des notes. Cela n'a pas que des inconvénients. Le sujet, voyant que vous écrivez, parle plus lentement ; il prend le temps de réfléchir (vous aussi). S'il y a un silence, vous pouvez continuer à écrire tout en préparant votre phrase de relance. Aussitôt après la rencontre filez dans un café et notez dans votre cahier de terrain tout ce que vous a inspiré cette interaction prolongée. Quelle était l'attitude générale du sujet à votre égard, à l'égard du thème de l'entretien, à l'égard de sa propre histoire ? Quel « message » voulait-il faire passer ? D'où semblait-il parler ? Quels thèmes paraissait-il vouloir développer, et quels thèmes éviter ?

C'est trop tôt pour l'analyse ; c'est le « ressenti » qu'il faut fixer sur le papier. Mais si des idées vous viennent, des intuitions, même absurdes, notez-les. Concentrez votre esprit sur ce qui vous a le plus surpris ou choqué ; cherchez à comprendre pourquoi vous avez été surpris. Peut-être cela remet-il en question l'une de vos représentations (« ce n'est pas ainsi que je m'imaginai... »). Si l'on a fait l'entretien à deux, l'un qui parle, l'autre qui ne dit rien mais note tout, inévitablement vous allez échanger vos impressions. Dans ce dernier cas la phase d'analyse a déjà commencé.

5

L'analyse au cas par cas

Introduction

... Pas plus que d'autres formes d'entretien, les entretiens narratifs – et donc les récits de vie – ne livrent d'emblée tous leurs secrets. Ce chapitre est consacré à l'identification par l'analyse des informations et significations pertinentes qu'ils contiennent.

Écartons d'emblée un malentendu : l'enquête ethnosociologique (ou « socio-anthropologique ») ne consiste pas à recueillir d'abord un corpus de matériaux empiriques, récits de vie ou autres formes de données, puis *ensuite seulement* à se pencher sur l'analyse de ce corpus¹ ! Dans ce type d'enquête, l'analyse commence très tôt et se développe parallèlement au recueil de témoignages. Elle comporte aussi des observations de terrain, et le recours à d'autres « matériaux » (statistiques sociales, textes réglementaires, etc.). Les résultats de l'analyse des premiers entretiens, qui DOIT être faite très tôt, avant d'en recueillir d'autres, sont non seulement intégrés au modèle en cours de construction, mais repris dans le guide d'enquête évolutif. Ils influencent également le choix des personnes à interviewer ultérieurement. Enfin, c'est principalement par la *comparaison* des récits de vie et la recherche de récurrences entre eux que se consolide le modèle.

1. Trop de doctorants font encore la même erreur : beaucoup trop pressés de « finir le terrain » pour passer à l'analyse des entretiens, ils se retrouvent avec un corpus de centaines voire de milliers de pages. Sans en être conscients ils reproduisent ainsi la démarche enseignée dans leurs cours de méthodologie quantitative, je dis bien : *quantitative*. Ils partent alors en quête de techniques d'analyse de textes. L'offre est abondante : méthodes herméneutiques, analyse structurale du récit, analyse de textes assistée par ordinateur... Mais comme le terrain a été trop superficiel, que l'échantillon n'a pas été construit par référence au modèle, que le guide d'enquête n'a pas été assez évolutif, le résultat final sera bien moins bon que ce qu'il aurait pu être.

L'esprit de la perspective développée tout au long de ce livre est celui d'une enquête de terrain (« multi-sites » de préférence) s'appuyant sur le recueil *réfléchi* de récits de vie. Cet esprit est proche de celui de Glaser et Strauss dans *The Discovery of Grounded Theory*, paru en 1967, qui se situe dans le droit fil de l'interactionnisme symbolique ; ouvrage toujours très lu et utilisé partout dans le monde¹.

Cependant la perspective que j'ai développée permet de s'affranchir des limites inhérentes à l'interactionnisme strict ; et ce, de deux façons. Tout d'abord le recours aux récits de vie réintroduit *une profondeur temporelle et la dimension historique*. Dans l'interactionnisme les données empiriques se limitent trop souvent aux interactions en face-à-face dans un cadre local précis (par exemple le « service » d'un hôpital, pour Strauss ; des lieux publics ou semi-publics, pour Goffman). L'enquête ethnosociologique par récits de vie *passé* aussi par du terrain et des observations directes ; encore mieux s'il y a une dimension d'observation *participante* (M.T. Têtu-Delage, 2008). Mais les récits de vie – qui sont autant d'*histoires de cas individuels*, des *case histories* – donnent à voir d'où viennent les « acteurs » dont on observe les interactions, et ce qu'ils cherchent à obtenir dans le moyen terme (les objectifs de leurs cours d'action stratégique) ; et ils fournissent, sous forme d'indices, des éléments de description des (multiples) *contextes sociaux* qu'ils ont traversé, et « agis ».

D'autre part les interactionnistes sont assez peu orientés vers la saisie de logiques méso- ou macro-sociales, sauf rares exceptions (*Asiles* de Goffman, *Les mondes de l'art* de Becker...). Ils ne font presque jamais référence aux classiques (Tocqueville, Marx, Weber, Durkheim, Simmel...) qui se sont efforcés de penser à ce niveau ; comme l'ont fait aussi leurs continuateurs français, qu'ils soient structuralistes-durkheimiens comme Bourdieu, actionnalistes weberiens comme Boudon ou Dubet, ou les deux comme Crozier et Friedberg. Ici au contraire on cherche constamment à monter en généralité par la théorisation, en s'inspirant des classiques et de leurs continuateurs. Je suis à cet égard beaucoup plus proche d'un Michael Burawoy : sa culture est

1. Enfin traduit en français (2010). Sur l'enquête de terrain voir en particulier Cefai (dir.), 2003, 2010 ; et Peneff 2009.

marxienne, et il en intègre sans effort les conceptions à la compréhension et à l'analyse des rapports sociaux qu'il observe sur des terrains très divers¹.

Dans la perspective ethnosociologique, le risque récurrent de l'analyse d'un cas est celui de se focaliser sur l'intériorité du narrateur (son économie psychique). On s'écarte alors du droit fil sociologique. Certes on peut rester dans l'anthropologie culturelle si, tenant fermement la barre, on cherche à repérer dans ce « cas » les traces d'un modèle culturel partagé par bien d'autres ; ainsi pour Catani dans son *Tante Suzanne*². Mais la plupart du temps l'analyse d'un cas se focalise sur les significations construites par le narrateur et perd le cap sociologique pour se rapprocher de l'analyse psychologique³.

1. Entre autres la plus grande entreprise minière de la Zambie nouvellement indépendante ; une usine près de Chicago où il a travaillé un an comme tourneur sur métaux ; quinze ans plus tard une usine de la Hongrie socialiste, toujours en tant que tourneur ; et même pour quelques mois une usine de meubles de la Russie post-soviétique. Voir son remarquable article de synthèse « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain » in Cefat, 2003.

2. Autre exemple, où l'analyse est cette fois dissimulée dans la réécriture du document : Don Talayesva, *Soleil Hopi*, célèbre autobiographie rédigé par un chef hopi qui a été suscitée et condensée au cinquième par l'anthropologue Leo Simmons en 1938-1941. Dans sa préface à l'édition française Claude Levi-Strauss écrit : « Le récit de Talayesva réussit d'emblée, avec une aisance et une grâce incomparables, ce que l'ethnologue rêve, sa vie durant, d'obtenir (...) : la restitution d'une culture "par le dedans", et telle que la vivent l'enfant, puis l'adulte. Un peu comme si, archéologues du présent, nous exhumions, disjointes, les perles d'un collier ; et qu'il nous soit donné, soudain, de les apercevoir, enfilées selon leur disposition primitive ; et souplement agencées autour du jeune cou qu'elles furent d'abord destinées à orner » (in Talayesva, 1959, pp. IX-X).

3. Certaines analyses poussées de cas singuliers (uniques) font cependant avancer les connaissances sociologiques : mais à part l'ouvrage de Catani ce sont en général des *historiques de famille*, forme plus riche en relations sociales : Delcroix (2005, 2007), Bertaux et Bertaux Wiame (1988), Bertaux (1991). Ce que ces exemples ont en commun, c'est que leurs auteurs ont su se poser la question cardinale formulée par Howard Becker : "this is a case of what ?" ; ceci est un cas (singulier), mais un cas de quoi ? De quel phénomène social ? Pour Catani, Suzanne – la tante de sa femme – est un (beau) cas d'intériorisation du modèle culturel français. Pour Isabelle Bertaux-Wiame et moi, l'histoire des quatre générations de la famille de Mr. Terrenoire s'est avérée au fil de l'analyse constituer un cas « pur » des processus de transmissions/transformations successives d'un même petit patrimoine. Pour Catherine Delcroix, l'histoire de la famille Nour, huit enfants issus d'un couple de Marocains immigrés – le père, après



I. Distinguer trois niveaux de phénomènes

Tout récit de vie apporte simultanément des éléments d'information et des indices concernant des phénomènes situés à des « niveaux » très divers. On peut en distinguer trois principaux :

1. celui de l'intériorité du sujet : structuration initiale de sa personnalité par la socialisation et les premières expériences, apprentissages culturels et professionnels, transformations psychiques ultérieures, type habituel de conduites, de formulation de projets et de cours d'action tendant à les réaliser ;

2. celui de l'historique de ses relations durables avec ses parents et ses proches (les *significant others* de G. H. Mead), de ses réseaux ;

3. celui, le plus sociologique mais le moins apparent dans le récit, des rapports socio-structurels propres à tel ou tel monde social et y définissant des places (des positions, des statuts), des rôles, des normes et attentes de conduite, des jeux de rivalité, de concurrence, de conflit ouvert ou larvé ; des mécanismes sociaux, logiques sociales, processus récurrents ; et des phénomènes culturels constituant une sémantique collective (des valeurs et significations partagées).

On retrouve en 3. et 1. les pôles de l'opposition classique entre *système* (le 3) et *acteur(s)* (le 1) (Touraine, Crozier), entre *champ* et *habitus* (Bourdieu), ou *structure* et *agency* (Giddens). Cependant l'analyse de nombreux récits de vie montre qu'il est nécessaire d'ajouter un niveau intermédiaire, le 2, celui des *relations intersubjectives fortes* (et en général *durables*) entre apparentés et proches (Bonvalet, 1999), y compris les relations d'alliance ou de rivalité

dix ans sur les chantiers, a été victime d'un accident et est handicapé à vie – est un cas de mobilisation familiale pour tenir la tête hors de l'eau dans des conditions très difficiles. Une des histoires de cas recueillies à Moscou en 1991 m'a finalement paru révéler l'énorme décalage entre les valeurs et la vision du monde profondément intériorisées par trois générations de citoyens soviétiques pendant les décennies de société « communiste » sans marché, et la nouvelle société de marchés surgie de manière totalement imprévue, soudaine, brutale et totale juste après l'effondrement du régime. Dans ces exemples on reste dans le sociologique, parce que le cas singulier étudié est considéré comme portant les marques des logiques sociales ou symboliques d'un processus collectif touchant simultanément des milliers, voire des millions de personnes.



5 L'analyse au cas par cas

« micropolitiques » qui se construisent dans les lieux de travail et en dehors d'eux.

Cette classification en trois « niveaux » aide à situer les éléments que contient un récit de vie. On y trouve des éléments de description d'états : à chaque moment du parcours de vie correspond un certain état physique et psychique du sujet, de sa « personnalité » mais aussi de ses forces vives ; un certain état de ses relations intersubjectives fortes, de son réseau de relations ; et un état de sa situation sociale (emploi, ressources, logement, patrimoine, statut familial, « chances de vie » objectives). Tout ce qui modifie sensiblement l'un au moins de ces trois états constitue un événement ; et réciproquement, tout événement dans le parcours biographique modifie l'un au moins de ces trois états. Tels sont en particulier les actes décisifs du sujet qui visent à modifier l'un de ces trois états dans le sens d'une amélioration escomptée.

En raison de leur orientation narrative, les récits de vie s'avèrent particulièrement adaptés à la saisie de processus, c'est-à-dire des enchaînements de situations, d'interactions, et d'actions (réactives, ou proactives : les cours d'action sont pro-actifs). Les processus s'inscrivent dans la durée, parfois la longue durée. Leurs récurrences seraient plus faciles à identifier s'ils se limitaient à un seul des trois niveaux proposés. Mais il n'en est rien : pour s'accomplir, un processus social a besoin de la mobilisation d'acteurs, et souvent aussi de leurs réseaux. Un processus de transformation de soi n'en reste pas à ce niveau subjectif : les « mouvements de l'âme » les plus intimes, coup de foudre, conversion religieuse, ou décision de suicide, ne peuvent guère se comprendre hors des relations intersubjectives fortes d'un sujet à ce moment-là. Quant à l'engagement associatif, syndical ou politique (la mobilisation), dans sa phase initiale au moins, il implique les trois niveaux ici distingués.

La sociologie cherche à identifier des processus sociaux. À la belle époque du structuralisme on aurait compris ce terme comme désignant des enchaînements récurrents de mécanismes sociaux saisissant le vif des « agents » et leur imposant leurs conduites. Plus constructiviste, plus consciente du caractère construit-par-l'action des « structures » et contextes sociaux, la sociologie contemporaine conçoit les processus sociaux comme des enchaî-

nements d'actions et d'interactions d'acteurs placés en situation. Si mécanismes il y a, ce sont des *mécanismes générateurs d'action*¹.

2. Retranscrire ?

La plupart des sociologues travaillant par récits de vie non seulement enregistrent les entretiens, mais les retranscrivent eux-mêmes ou les font retranscrire. Ni la retranscription ni même l'enregistrement ne sont indispensables ; la prise de notes en cours d'entretien peut suffire. Cependant ils sont nécessaires si l'on veut en analyser de près les contenus.

Dans une conversation entre deux personnes, la communication passe par trois canaux simultanés : la communication non verbale (gestes, mouvements des yeux, expressions du visage), les intonations de la voix, et les mots eux-mêmes. L'enregistrement sonore ne retient pas le non-verbal ; l'opération de retranscription ne retient pas les intonations de la voix, sauf si on y prête attention. Il ne reste que les mots qui, selon certains spécialistes, ne contiennent que 10 % des messages émis.

Dans l'approche proposée ici il faut faire les entretiens soi-même ; car la mémoire et le cahier de terrain fixeront beaucoup de détails qui disparaîtront lors de la retranscription. Si un autre membre de l'équipe effectue la retranscription il faut que celle-ci soit vérifiée minutieusement par l'intervieweur lui-même.

Si l'on ne peut retranscrire tous les entretiens, comment choisir ? Les premiers entretiens sont en général, pour le chercheur, des moments forts, riches en premières découvertes, informations et significations nouvelles, même s'il a multiplié les maladroites dans la conduite de l'entretien (qu'il

1. Compte tenu de l'importance de la question il est utile de l'illustrer par un exemple. J'avais trouvé un passage idoine dans l'un des rares récits de vie rendus publics in extenso, celui du jeune Khaled Kelkal recueilli par le sociologue Dietmar Loch en 1992 et qui fut publié par le journal *Le Monde* daté du 7 octobre 1995 (trois pleines pages). Comme ce récit est désormais accessible sur la Toile et que j'avais besoin de faire de la place, je l'ai retiré de cette 3^e édition et l'ai mis sur mon site Web avec l'exercice (facile) d'analyse que je proposais pour apprendre à bien distinguer les trois « niveaux » définis ci-dessus. Exercice à faire de préférence à plusieurs.

ait trop souvent interrompu, et/ou qu'il ait fait dériver le fil de la narration) ; même si les premiers sujets rencontrés ne sont pas forcément les meilleurs informateurs. Je recommande donc de procéder à la *retranscription intégrale des trois ou quatre premiers entretiens effectués*, afin de procéder à *chaud* à leur analyse ; car c'est ainsi que le chercheur peut accélérer son entrée dans le vif de l'étude et enclencher très tôt le lent processus de maturation mentale, largement subconsciente, du « modèle » en construction. En procédant ainsi il en apprendra beaucoup sur l'objet de sa recherche, sur les lacunes de son guide d'enquête, et sur ses défauts et lacunes en tant qu'intervieweur. S'il manque de temps ou de moyens il pourra se contenter, pour les entretiens suivants, de la réécoute des cassettes – crayon en main – et des notes prises pendant l'entretien ; quitte à en revenir ensuite à la retranscription intégrale pour tel ou tel entretien qui lui semblerait particulièrement riche (NB : pour ces choix, toujours se fier à son intuition ; elle sait ce qu'elle fait !).

3. Retrouver la structure diachronique de l'histoire reconstituée

Deux caractéristiques du récit de vie comme production discursive, à savoir le fait qu'il parle de réalités *extérieures* au sujet, et sous une forme *narrative*, le distinguent des productions discursives recueillies par d'autres formes d'entretien ; de là des modes d'analyse qui respectent ces caractéristiques spécifiques.

Car un récit de vie n'est pas n'importe quel discours : c'est un discours *narratif* qui s'efforce de raconter une histoire *réelle* et qui de plus, à la différence de l'autobiographie écrite, est *improvisé* au sein d'une relation dialogique avec un chercheur qui l'a d'emblée *orienté* vers la description d'expériences pertinentes pour l'étude de son objet d'étude (ici conçu comme sociologique plutôt que psycho-sociologique).

La question de l'analyse devient dès lors beaucoup plus précise : il ne s'agit pas d'extraire d'un récit de vie *toutes* les significations qu'il contient, mais seulement celles qui sont *pertinentes* pour la recherche sociologique et qui y prennent le statut d'*indices*. Ces significations-là sont relatives à différents « ordres de réalité » que nous allons préciser et exemplifier.



3.1 Trois ordres de réalité

Un récit de vie constitue un effort pour raconter une histoire réellement vécue. Pour bien comprendre ce que cela signifie, il faut distinguer non pas seulement l'histoire réelle et le récit qui en est fait, mais aussi un troisième ordre de réalité :

— il y a d'abord la **réalité historico-empirique** de l'histoire réellement vécue et agie, réalité que nous désignons ici par *parcours biographique*. Ce parcours inclut non seulement la succession des situations objectives du sujet, mais aussi la manière – voulue ou contrainte : demander une description – dont il est passé de l'une à l'autre ; il inclut aussi les événements survenus au cours de son parcours ;

— puis il y a la **réalité psychique et sémantique** (« dans la tête ») constituée par ce que le sujet sait et pense rétrospectivement de son parcours biographique ; elle résulte de la totalisation réflexive qu'il a faite de ses expériences jusqu'ici ; elle n'est ni visible ni saisissable directement ;

— enfin il y a le récit lui-même, sa **réalité discursive** telle que la produit la relation dialogique de l'entretien. C'est-à-dire ce que le sujet en a dit ce jour-là, à cette personne-là.

Très schématiquement, ces trois ordres de réalités entretiennent entre eux des relations de même type que celles identifiées par Saussure entre, respectivement, *réfèrent*, *signifié* et *signifiant*. Sauf qu'ici le « signifiant » (le récit) reste à déchiffrer et interpréter.

Il y a donc, entre le parcours biographique et le récit qui le raconte, un niveau intermédiaire, celui de la totalisation subjective (toujours en évolution) de l'expérience vécue. Elle est faite de souvenirs, mais aussi de leur mise en perspective, de réflexion continue et d'évaluations rétrospectives. Mémoire, réflexivité, jugement moral, joies et souffrances y contribuent, ainsi que les autres facultés intellectuelles du sujet, ses « équipements » culturels et son idéologie, sa vision du monde et de sa place dans le monde.

Dans la perspective ethnosociologique, la question essentielle est de savoir dans quelle mesure le récit de vie donne une description fiable du parcours biographique. L'expérience conduit à rejeter simultanément deux positions extrêmes : celle qui postule que *tout* ce que dit le sujet dans son récit est factuellement exact ; et celle qui, à l'inverse, tient que *rien* de ce que dit le sujet ne peut être considéré comme fiable. Ces deux positions sont

5 L'analyse au cas par cas

également fausses parce qu'elles méconnaissent tout simplement la nature du travail qui consiste à raconter sa propre vie, et plus généralement une histoire qui s'est réellement passée.

Pour comprendre ce point, raisonnons d'abord sur l'exemple du travail de l'historien. Il implique deux tâches distinctes, bien qu'étroitement imbriquées : d'une part, reconstituer les faits ; d'autre part, les mettre en relation par des *interprétations*. L'historien qui par exemple cherche à rédiger la biographie d'un personnage célèbre dispose d'une masse de matériaux : archives de l'époque contenant entre autres les traces des faits et gestes de son personnage ; ses archives personnelles ; sa correspondance... mais ces sources ne constituent que les briques, les matériaux bruts d'une histoire qui reste à construire. L'historien va devoir les classer ; dater et reconstituer l'ordre diachronique des événements et actes ; compléter les matériaux en tâchant d'imaginer les nombreux éléments (notamment les intentions des acteurs) qui, bien qu'ayant contribué aux enchaînements d'événements et d'actes, n'ont laissé aucune trace écrite ; esquisser un plan d'ensemble ; travailler chacune de ses parties ; et enfin raconter l'histoire de son objet (ici la biographie).

Or ce travail demande nécessairement une large part de *sélection* et d'*interprétation*. Tel biographe ne fera pas les mêmes choix que tel autre travaillant sur le même personnage. L'un sera plus attentif à la vie intérieure ; un second, aux réseaux de personnes entourant son « héros » ; un troisième, le plus sociologue, aux contextes sociaux-historiques. L'un cherchera à montrer que l'Histoire ne pouvait se dérouler autrement ; l'autre au contraire, que la part de contingence (de hasards successifs) a été considérable, et que c'est ce qui précisément fait l'intérêt de son travail : montrer qu'il aurait pu en être tout autrement, car d'autres voies possibles étaient grandes ouvertes. Chacun de ces points de vue est porteur d'un éclairage particulier et de clés d'explication spécifiques, mais aucun ne peut prétendre à l'exhaustivité. Aussi objectif que se veuille l'historien, son travail ne saurait que tendre vers l'objectivité ; il dépendra toujours dans une certaine mesure de son point de vue. On pourra donc toujours arguer que toute biographie – et toute histoire d'une époque à plus forte raison – porte la marque de la subjectivité de son auteur ; mais à condition de reconnaître que c'est précisément grâce à la mobilisation de ses capacités subjectives (connaissances, imagination, intelligence, réflexion, capacités d'analyse, de mise en relation, de synthèse, et talent d'écriture) que cette biographie a pu être écrite. Sans subjectivité pas

de travail, pas de réflexion, pas de recherche de la vérité, pas de récit. Des matériaux bruts, et rien de plus.

Or on peut dire la même chose de l'autobiographe qui s'efforce de raconter par écrit l'histoire de sa propre vie. Ce qui le différencie du biographe, c'est notamment qu'il a vécu lui-même cette vie, de l'intérieur. Bien entendu il la considère rétrospectivement d'un point de vue subjectif (et un certain souci d'image plane au-dessus de son écriture). Mais il évitera nombre d'erreurs d'interprétation du biographe : car il se souvient clairement des raisons de certains au moins de ses actes ; et même s'il les reconstruit partiellement après coup, c'est déjà mieux que d'être obligé, comme le biographe, de les imaginer après coup sans filet de sécurité.

Au terme de ce bref détour on comprend sans doute mieux ce qu'est un récit de vie : la production dialogique d'un discours improvisé sans notes (et sans recours aux archives écrites), se fondant sur la remémoration spontanée des principaux événements tels qu'ils ont été vécus, mémorisés et totalisés, s'efforçant d'en retrouver les enchaînements, et communiquée à la personne en face avec, je crois, un souci réel de véridicité/véracité. Ce n'est pas tous les jours que l'on a l'occasion de parler de soi sans être interrompu.

Qu'il y entre une large part de sélection et d'interprétation, sans laquelle il n'y aurait que succession de faits sans articulations, cela est indéniable et inévitable : sinon il n'y aurait pas de récit.

Mais il serait parfaitement arbitraire d'en déduire que *tout* le récit n'est que reconstruction, voire pure fiction. Un tel jugement peut à la rigueur être porté, à titre d'hypothèse (à vérifier empiriquement !), sur les interprétations proposés par le sujet de ses motivations passées (Mills, 1940) ; mais si c'est un jugement *a priori*, il est manifestement irrecevable.

3.2 La structure diachronique des événements biographiques

Quelle que soit en effet la façon de raconter un parcours, elle ne peut faire l'impasse sur un certain nombre d'événements et d'actes structurants qui ont marqué ce parcours : tel est le noyau central stable autour duquel se développe nécessairement la construction du récit qui s'édifie par « mise en intrigue », comme le dit Ricœur dans *Temps et récit*, de ces événements principaux. « Ce qui est réellement arrivé » constitue le noyau commun de toutes les formes de mise en intrigue de cette histoire.

5 L'analyse au cas par cas

Or ce noyau commun possède une structure, et cette structure est *diachronique*. Les événements et actes marquants se sont succédé dans le temps *dans un certain ordre* ; il existe donc entre eux des relations « avant/après » aussi factuelles que les événements et actes eux-mêmes.

S'agissant de la véracité des récits de vie, l'hypothèse la plus plausible est que non seulement ces événements et actes marquants, mais leur ordre temporel (diachronique) ont été mémorisés à peu près correctement par le sujet ; et qu'il est donc capable de restituer cet ordre dans son récit. Il ne le fera pas du premier coup, ni sous forme linéaire : un récit de vie improvisé vagabonde, saute en avant puis revient en arrière, prend des chemins de traverse. Il faudra donc, par un patient travail d'analyse sur le récit lui-même, *reconstituer la structure diachronique* qui y est évoquée. Quel que soit l'analyste, il/elle devrait arriver au *même* résultat : cette structure diachronique présente donc une objectivité au moins *discursive*.

Dans quelle mesure correspond-elle à la structure diachronique *du parcours lui-même* ? Elle peut présenter quelques distorsions à la suite d'erreurs de mémoire ou de remémoration, de confusions d'événements, de « condensations » et de « déplacements », ou de dissimulations volontaires ; mais la plupart de ces éventuels écarts devraient apparaître à l'analyse sous la forme d'incohérences. Il nous paraît de toute façon beaucoup plus plausible de présupposer une bonne correspondance que de postuler qu'un récit de vie déforme la véritable structure diachronique du parcours biographique au point de la rendre méconnaissable.

3.3 Structure diachronique et causalité séquentielle

Chemins de la causalité : ce qui est arrivé *avant* ne peut avoir été causé *en aucune façon* par ce qui est arrivé *après*. Les exceptions apparentes à cette règle ne font que la confirmer. Ce n'est que par abus de langage qu'on peut soutenir que l'action orientée vers un but (action "*in order to*" ou téléologique) est « causée » par ce but. C'est le *projet* qui est la cause de l'action téléologique ; et le projet vient *avant* le cours d'action, même s'il se développe et se précise – ou bifurque – tout au long. De la même façon, si l'anticipation d'un événement engendre une action, ce n'est pas l'événement lui-même *mais son anticipation* qui est la cause de l'action ; sans anticipation il n'y aurait pas eu d'action.



On saisit donc toute l'importance qu'il y a à reconstituer avec précision des enchaînements de situations, d'événements et d'actions pour ouvrir la voie à la compréhension de la causalité séquentielle. Le travail de reconstitution patient et modeste de la structure diachronique est un préalable indispensable à la saisie de possibles enchaînements de causalité. Ceux-ci à leur tour s'avèrent très éclairants pour la compréhension des *mécanismes sociaux* générateurs d'actions que l'on cherche à identifier.

C'est d'ailleurs en suivant principalement ces mêmes fils séquentiels que les sujets reconstituent leur propre histoire. On n'est certes pas tenu de les suivre dans toutes les reconstructions *a posteriori* de leurs motivations et raisons d'agir. Du moins, en s'attachant à retrouver par l'analyse d'un récit la structure diachronique du parcours qu'il cherche à raconter, se place-t-on dans la même perspective que celle qui a engendré le récit lui-même.

3.4 Structure diachronique du parcours et récit de vie

À la différence d'une autobiographie, texte écrit travaillé et retravaillé afin de lui donner une structuration linéaire et une cohérence interne, le récit de vie est très largement spontané. Si l'invitation au récit de vie comporte implicitement un appel à la linéarité et à la cohérence, le sujet ne peut y répondre que de manière très imparfaite. L'évocation d'un proche, d'une scène, d'une crise, d'un événement l'entraîne dans des digressions qui le font revenir en arrière ou anticiper sur la suite. Associations d'idées, nécessités d'expliquer, de justifier, d'évaluer, éloignent le récit d'un exposé linéaire.

La forme la plus courante d'écart du récit par rapport à la description linéaire de l'histoire reconstituée n'est pas tant le retour en arrière que le « saut vers l'avant » : par associations d'idées ou pour d'autres raisons, le sujet saute comme à pieds joints par-dessus toute une période de sa vie ; cela l'amène ensuite, spontanément ou parce que le chercheur a visiblement perdu le fil, à retourner au moment précis du saut.

Dans un entretien biographique d'une heure trente avec un apprenti boulanger, nous avons compté seize sauts en avant, suivis d'autant de retours en arrière. Ce chiffre paraît élevé pour un parcours aussi court, mais il est en réalité tout à fait normal. Bien entendu, chaque saut en avant brouille, non pas le cours du récit lui-même, mais l'image mentale que l'intervieweur (ou le lecteur de la transcription) tente de se faire du parcours biographique. C'est



5 L'analyse au cas par cas

l'une des raisons pour lesquelles les transcriptions sont très rarement publiées telles quelles : à la première lecture, « on n'y voit pas très clair ». Il en est de même au cours de l'entretien lui-même ; il faut apprendre à s'en accommoder.

Dans la phase d'analyse, chaque chercheur développera ses propres techniques graphiques pour représenter la structure diachronique d'un parcours.

Une autre façon de vérifier la cohérence diachronique d'un récit est de disposer de *récits croisés*, par exemple du mari et de la femme, du frère et de la sœur. Au cours d'une enquête sur l'après-divorce, nous avons pu constater que même dans le cas de divorces très conflictuels, les deux versions de la succession d'événements menant au divorce et suivant celui-ci (conflits autour de l'enjeu de l'autorité parentale et du droit de visite), bien que fort différentes en termes de « coloration », étaient cependant compatibles entre elles (Bertaux et Delcroix, 1990). Certes chacun relisait l'histoire commune à sa façon, avec une tendance à passer sous silence ses propres manquements et à souligner ceux du partenaire. En cela, les deux témoignages étaient complémentaires *mais pas contradictoires* : pourvu qu'ils fussent sincères, ils apparaissaient convergents et donc fiables quant aux *informations factuelles* sur les événements ayant marqué le processus de désagrégation du couple.

Tout récit de vie comporte par ailleurs ce que Fritz Schütze (1984) appelle des *background constructions*, des descriptions de contexte ou de l'arrière-plan. La narration s'interrompt pour remonter le fil d'une chaîne d'événements *a priori* sans rapports avec le sujet, mais qui a finalement abouti à « toucher » son parcours et à le modifier. Soit l'exemple d'une femme âgée décrivant comment, jeune villageoise, elle a été amenée à venir à Paris en 1935 : « Ma marraine m'a écrit pour me dire qu'elle pourrait me loger quelque temps et m'aider à trouver un travail. Elle était montée à Paris avec son mari, que son oncle avait fait venir pour l'aider dans son commerce. J'ai sauté sur l'occasion ; j'étais jeune, j'avais envie de bouger. »

On voit sur cet exemple comment se combinent, dans la conformation de son parcours, deux types très différents de causes ou de raisons, ceux qu'Alfred Schütz a désignés – distinction capitale – comme raisons *because* et raisons *in order to* (Schütz, 1987). Du point de vue du sujet, l'occasion de monter à Paris est venue à la suite d'une série de circonstances extérieures (raisons « parce que », ou « causes »), mais c'est le sujet lui-même qui, en

se saisissant de cette occasion pour réaliser un de ses projets, en a fait un moment de son parcours biographique (raison d'agir « dans le but de »).

Si le phénomène de *background construction* est si fréquent, c'est notamment parce qu'il constitue la forme discursive à travers laquelle on peut rendre compte d'un phénomène universel, celui par lequel une chaîne indépendante d'événements vient toucher, comme un météore aveugle, le parcours d'un sujet et modifier sa « trajectoire ». Des événements imprévisibles peuvent se produire au sein d'un univers régi par des lois déterministes : il suffit pour cela que des chaînes de détermination indépendantes l'une de l'autre se rencontrent (ce sera de façon aléatoire). On retrouve ici le problème de la causalité historique, que l'on ne peut ni résoudre, ni ignorer ; mais seulement éclairer partiellement (dans l'exemple ci-dessus, ce serait par le recours à la théorie des émigrations en chaîne).

3.5 Diachronie, chronologie, Histoire et changement social

La diachronie concerne l'ordre temporel *relatif* des événements, leurs relations avant/après. La chronologie concerne leur datation « absolue » en termes de millésimes (1968, 1981...) ou en termes d'âge (sujet âgé de seize ans, quarante-cinq ans...). On doit chercher au cours de l'entretien à faire en sorte que le sujet fournisse les éléments nécessaires à la reconstitution de la diachronie ; mais il convient de ne pas l'importuner par d'incessantes questions sur les dates précises de tel ou tel événement.

D'ailleurs il suffit de quelques dates ou âges pour reconstituer entièrement la chronologie au moment de l'analyse. Les deux axes temporels que sont le *temps historique collectif* et le *temps biographique* sont parallèles. Connaître l'année de naissance du sujet permet de les situer l'une par rapport à l'autre *pour tous les âges*. Prendre une pleine conscience du parallélisme entre temps historique et temps biographique demande d'y avoir consacré quelque attention au cours de l'analyse des premiers récits recueillis ; mais ce travail est payé de retour : il entraîne l'esprit du chercheur à passer aisément d'un âge à un millésime et vice versa. Ce sera très utile au cours des entretiens suivants.

Ce parallélisme paraît simple : un sujet né en 1950 aura eu vingt ans en 1970, quarante ans en 1990, et ainsi de suite. Mais l'inscription de la *temporalité biographique* au sein du *temps historique* signifie beaucoup plus. Un sujet né en 1950 aura eu dix-huit ans au cours des événements de

5 L'analyse au cas par cas

mai-juin 1968, et il y a des chances pour qu'il ait été touché par ces événements. S'il a fait des études supérieures, il sera arrivé sur le marché du travail au moment où la conjoncture commençait à se retourner (1975). La question de la sexualité, du mariage et de la procréation se sera posée pour lui dans les termes du début des années soixante-dix (nouvelle permissivité sexuelle, mais pilule contraceptive difficilement accessible ; avortement légalisé seulement après 1974 ; en revanche, inexistence de l'épidémie de sida).

Par comparaison, les cohortes nées à la fin des années soixante-dix ou au début des années quatre-vingt auront connu de tout autres contextes collectifs.

Encore un exemple : un Français né entre 1936 et 1942 aura sans doute été confronté directement à la guerre d'Algérie puisqu'il aura eu vingt ans entre 1956 et 1962, quand les jeunes gens effectuant leur service militaire y étaient envoyés presque systématiquement. S'il n'en parle pas spontanément...

Le temps historique est aussi le temps du changement social permanent. À part la période 1940-1944, notre pays n'a pas connu depuis longtemps de grands bouleversements historiques sur son sol, comparativement à des pays tels que l'Allemagne, l'Espagne, l'Algérie, la Russie ou les pays d'Europe centrale. Mais le changement social y a été particulièrement rapide, surtout depuis les années soixante. L'expérience du changement social s'est faite collectivement, mais elle a marqué très différemment les cohortes et générations successives. L'effervescence de Mai 68 a touché surtout les cohortes nées de 1945 à 1952, beaucoup moins les autres (Bertaux, Le Wita, Linhart, 1988). La récession économique a touché toutes les cohortes nées après 1957 ; celles précisément qui avaient grandi dans une ère de forte croissance, qui induisait pour leurs parents une amélioration très sensible de leurs conditions de vie. Travailler à la reconstitution des structures diachroniques de parcours biographiques et à leur inscription dans le temps historique, c'est prendre progressivement conscience de l'impact sur eux des événements historiques et des processus de changement social. On retrouve ici le projet intellectuel de C. Wright Mills.

Mais il ne suffit pas de connaître les grandes lignes de notre histoire collective ; il reste à analyser les nombreuses *médiations* entre les grands processus collectifs de changement et les parcours individuels et (surtout) familiaux (Sartre, 1960).

Ces médiations sont d'ailleurs réciproques : le changement social ne s'est pas fait seulement par en haut. Aucune autorité n'a imposé aux jeunes ruraux

de quitter leurs villages, aux familles de chercher à prolonger la scolarité de leurs enfants, aux femmes d'espacer les naissances, de réduire le nombre de leurs enfants, de conserver leur emploi après la première maternité ; aux couples de se former en dehors de l'institution du mariage (Thompson, 1980). Tous ces cours d'action agrégés ont pourtant considérablement transformé la morphologie physique et sociale du pays ; par exemple son parc de logements (les HLM). Autant on ne peut comprendre un récit de vie si on ne le réinsère pas dans le temps historique collectif, autant on ne peut comprendre les phénomènes de changement social si on ne se réfère pas aux transformations des modèles culturels, des mentalités et des conduites privées, relativement autonomes, qui par leur agrégation ont contribué à les engendrer.

3.6 Les zones blanches

La mise à plat (en succession temporelle) des événements ayant constitué le parcours biographique du sujet fera nécessairement apparaître des « zones blanches » sur lesquelles aucune information n'a été donnée. De tels oublis peuvent être fortuits ou au contraire hautement significatifs, selon qu'il s'agit de périodes d'existence routinière ou au contraire de moments, événements ou actions que le sujet ne tient pas à évoquer (de Gaulejac, 1996).

Un chercheur ne doit pas essayer de pénétrer par effraction dans la vie privée d'autres personnes. Il doit en toutes circonstances respecter leur volonté quant à ce qu'elles désirent garder pour elles-mêmes. Mais il est toujours utile, après – et seulement après – avoir procédé à une analyse approfondie d'un entretien, de retéléphoner au sujet (ce nouveau contact sera facilité si l'on a fait en sorte qu'il garde un bon souvenir de la première rencontre). Après les politesses d'usage on pourra lui demander quelques compléments d'information sur son parcours.

Le travail de reconstitution de la *structure diachronique du parcours* peut prendre plusieurs heures, voire plusieurs jours si l'entretien (ou la série d'entretiens) est très long et paraît en valoir la peine. C'est cependant un travail extrêmement fécond, non seulement parce qu'à relire plusieurs fois le texte de la transcription on voit apparaître de nombreuses pistes d'analyse, mais parce que ce travail est très formateur. On en ressortira meilleur intervieweur, et meilleur connaisseur du terrain.

4. Reconstituer l'évolution de la composition des groupes de cohabitation

Chaque individu actif mène en quelque sorte plusieurs vies parallèles ; chacune a ses lieux, sa temporalité, et surtout ses propres logiques de développement. Lorsque quelqu'un tente de raconter son parcours biographique, il ou elle est amené à se référer tantôt à l'histoire (et à la « logique séquentielle ») de l'une ou l'autre des composantes de sa vie, tantôt à leurs interférences.

Les chercheurs de l'INED, qui ont effectué une enquête par questionnaires destinée à retracer les parcours biographiques d'un échantillon représentatif de la population française, ont été amenés à construire leur questionnaire selon trois « dimensions » : la formation (scolarité) et la trajectoire professionnelle, la formation du groupe familial, la trajectoire résidentielle (y compris la mobilité géographique). C'est pourquoi ils ont appelé leur enquête « Triple biographie » (Courgeau et Lelièvre, 1990¹).

On ne s'étonnera donc pas, lorsqu'on cherchera à reconstituer la structure diachronique d'un parcours de vie, de constater que les efforts du sujet pour décrire son histoire suivent des fils parallèles : tantôt la carrière professionnelle, tantôt la formation du groupe familial, tantôt la trajectoire résidentielle, ou d'autres fils encore. Dans la représentation graphique du parcours on pourra reporter les événements concernant tel ou tel de ces fils conducteurs sur des lignes parallèles.

Mais il faudra aussi concentrer son attention sur les points du récit où ils s'entrecroisent, car on y voit s'articuler, voire s'opposer, des logiques *a priori* indépendantes. Une offre de promotion professionnelle peut être refusée parce qu'elle impliquerait un déménagement et que le conjoint perdrait son emploi. Un déménagement peut au contraire être décidé pour pouvoir inscrire un enfant dans un établissement scolaire désirable, ou pour se rapprocher d'un parent malade. Souvent c'est par rapport à une logique *familiale* que des décisions concernant la carrière ou la résidence peuvent se comprendre. Cela signifie que le modèle de l'acteur individuel cherchant à maximiser ses

1. Ces deux chercheurs, ainsi que Catherine Bonvalet (1999), ont d'ailleurs continué dans les décennies suivantes à faire avancer avec beaucoup d'inventivité l'analyse de flux de trajectoires biographiques.

intérêts dans un champ donné, professionnel ou autre, est éloigné des réalités. Non seulement les actes et les décisions d'agir, mais aussi les *projets* préalables aux actes s'élaborent le plus souvent collectivement, au sein du couple et plus largement du *groupe familial* qui constitue alors le véritable « décideur » : il est le lieu où des projets s'affrontent et finissent par se combiner, via la négociation, en de véritables *transactions*.

Cette dernière observation fournit le point de départ d'une seconde tâche de l'analyse, à savoir la reconstitution aussi précise que possible de la composition exacte du *groupe de cohabitation* ou « ménage » à chaque période du parcours du sujet.

Au sein d'un même groupe familial s'entrecroisent des destinées qui sont en interaction constante et se trouvent infléchies par leurs interactions. Par exemple, au sein de la famille d'origine, le *rang de naissance* est important. Les aînés sont censés porter plus que les cadets les espérances de tel ou tel de leurs parents. Un processus très fréquemment observé veut qu'un parent dont le projet de scolarisation, le projet professionnel (ou sportif, ou artistique) a été frustré dans sa jeunesse, reporte ce projet sur l'un de ses enfants, en général l'aîné du même sexe ; quitte pour l'enfant à accepter ou à refuser ce projet, ce qui n'est pas toujours facile. Par comparaison, ce processus épargne en général les derniers-nés d'une fratrie, laissés plus libres d'affirmer et d'assumer leurs propres orientations.

Ceux-ci bénéficient souvent d'un triple avantage lorsqu'arrive le moment de choisir entre continuer les études ou chercher du travail : les aînés ne sont plus à la charge des parents ; les revenus de ceux-ci ont augmenté ; enfin l'offre locale de scolarisation s'est entre-temps développée. Bien entendu, cette « règle » souffre de nombreuses exceptions.

Nous pourrions multiplier les exemples. Contentons-nous de souligner l'importance qu'il y a à prendre en compte les différentes dimensions de ce que l'on pourrait appeler « l'économie familiale ». « Économie », au sens économique d'abord : l'économie des ressources disponibles, qui limitent parfois de façon drastique les champs des possibles des enfants¹. Mais le sens du terme « économie familiale » peut être étendu aussi à l'économie

1. L'enquête de l'INED qui a inspiré à Bourdieu et Passeron le concept de « capital culturel » montrait d'ailleurs que la sélection et l'auto-sélection scolaires étaient *surtout* affaire de ressources *économiques*, plutôt que *culturelles*, des parents : voir Bertaux, 1985.

5 L'analyse au cas par cas

culturelle, affective et surtout *morale* d'un groupe familial. Les membres d'un même groupe familial sont liés les uns aux autres non seulement par des rapports affectifs et psychiques profonds, mais par des *engagements moraux* réciproques. La clé de cette économie morale est à rechercher du côté des types d'actions « rationnelles en valeur » (Weber) et/ou « visant à l'intégration » (Dubet, 1994). Les excellentes études de cas familiaux effectuées par Françoise Bloch et Monique Buisson (1991, 1994, 1998) montrent à quel point ce sont les logiques du *don*, du *sentiment de dette* que le don peut créer (ou pas...), et du désir ou de l'obligation de *contre-don* qui soutiennent l'économie morale des familles dans le long terme.

En dire plus dépasserait le cadre de cet ouvrage¹. Nous avons voulu souligner l'importance centrale du familial et de ses multiples effets sur les parcours de vie individuels. La meilleure façon d'en prendre une pleine conscience est de travailler à reconstituer la composition des groupes familiaux successifs dont le sujet a fait partie. Même si l'objet d'étude est un milieu professionnel, on fera bien de ne pas ignorer le familial ; on y trouvera de nombreuses clés pour la compréhension des logiques d'action, celles des entrepreneurs comme celles des salariés.

5. La recherche de mécanismes générateurs et de processus sociaux

5.1 Imagination et rigueur

L'analyse au cas par cas d'entretiens biographiques n'a pas pour objectif principal, dans une enquête sociologique, de saisir la logique d'action de chaque personne interviewée ; mais de chercher dans leurs récits les traces de mécanismes et processus sociaux. La plupart ne sont pas apparentes à première vue ; cependant l'expérience montre qu'elles émergent les unes

1. Signalons seulement, sans pouvoir le développer, que la reconstitution d'historiques de familles sur plusieurs générations nous paraît une méthode promise à un grand avenir. Voir Bertaux, 1992, Delcroix, 2001.



après les autres au cours de lectures successives. Chaque lecture « révèle » de nouveaux contenus sémantiques.

Nous ne retiendrons, de la littérature sur l'herméneutique (Gadamer, 1996 ; Delory-Momberger, 2000, 2005) qu'un principe fondamental : les significations d'un texte se situent à la rencontre de deux « horizons », celui de l'auteur (ici le sujet interviewé) et celui de l'analyste. Ce qui est au-delà de l'horizon de l'analyste ne peut être perçu par lui. C'est la raison pour laquelle un psychanalyste et un sociologue auront des lectures très différentes du même entretien ; ils y verront apparaître des significations différentes (des traces de processus intra-psychiques pour le premier, de processus sociaux pour le second) parce que chacun rapportera ce qu'il lit à son propre « horizon sémantique ». Le psychanalyste y percevra des traces qui se situent en dehors ou « au-delà » de l'horizon du sociologue, et vice versa. Donc plus la *culture* sociographique, sociologique et *historique* d'un lecteur est riche, plus large et profond est son horizon, plus il sera capable de repérer dans un entretien biographique les traces affleurantes de processus sociaux.

On le vérifie aisément en revenant, à la fin d'une recherche, sur le premier entretien : on y découvrira certainement des significations passées d'abord inaperçues parce qu'on ne connaissait pas encore, ou pas assez bien, le monde social évoqué par l'interviewé. Connaissances, imagination et rigueur sont toujours les garants d'une bonne analyse. Mais ici *la priorité va à l'imagination*, car il s'agit d'*imaginer*, c'est-à-dire de se former une représentation (d'abord mentale, puis discursive) des rapports, mécanismes et processus qui ont engendré les caractéristiques des contextes dont parle le témoignage, ainsi que les processus sociaux qui s'y jouent. C'est par le travail de son imagination que le chercheur mobilise les ressources interprétatives dont il dispose, qu'il active l'ensemble de l'espace cognitif situé à l'intérieur de son esprit. Travailler en équipe à l'analyse d'un entretien enrichit l'analyse, car chacun des chercheurs y apporte son propre horizon.

La reconstitution de la structure diachronique n'est pas seulement une opération technique ; elle vise à préparer l'analyste à la recherche de traces susceptibles d'être retrouvées dans d'autres récits de vie venant du même monde social (ou catégorie de situation). Elle constitue aussi un entraînement à replacer en imagination les parcours de vie dans leurs contextes sociaux-historiques.



5 L'analyse au cas par cas

L'attention portée au familial et à son économie morale aide aussi l'analyste à visualiser ce niveau situé entre l'individuel et le socio-structurel, entre *habitus* et champs, entre « action » et « structures » : le plan des *relations intersubjectives fortes*.

5.2 Les indices

Tout récit de vie orienté vers les contextes sociaux des pratiques comporte nécessairement nombre d'indications intéressant le sociologue. Mais on ne peut s'attendre à ce que des phénomènes sociaux soient décrits comme tels par le sujet ; sauf exception il y fera seulement allusion sous la forme d'une simple phrase, voire d'un seul mot. À moins qu'on ait eu la présence d'esprit de saisir l'allusion au vol et de l'inciter à en dire plus par une relance, ou qu'on ait affaire à un sujet particulièrement réflexif (il en existe dans toutes les catégories sociales, y compris chez les handicapés mentaux ; voir Diedrich, 1990), il faudra se contenter de ces quelques mots. L'un des enjeux centraux de la lecture à visée analytique des récits consiste précisément à y identifier ceux qui renvoient à un mécanisme *social* ayant marqué l'une des expériences de vie ; à les considérer comme autant d'*indices* ; et à s'interroger sur leur *signification* sociologique, c'est-à-dire sur ce à quoi ils réfèrent dans le monde socio-historique.

Parmi tous les *indices* (Bertaux-Wiame, 1992) que recèle un récit de vie, certains « brillent » et nous frappent d'emblée, tandis que d'autres restent longtemps cachés dans la gangue de leur apparence banale. Parmi ceux qui attirent notre attention figurent tous les indices de fonctionnement (de personnes, de relations entre personnes, de formes culturelles et sociales) différents de ceux que nous connaissons : quiconque a lu ne serait-ce qu'une seule « autobiographie indigène » publiée dans la collection « Terre Humaine » en a fait l'expérience. Si de tels textes stimulent autant notre imaginaire, c'est parce qu'il nous faut à chaque pas *imaginer* les modes de fonctionnement d'une autre culture, ses propres modes de relations intersubjectives, ses schèmes de perception, d'action et d'interaction, ses codes de bonne conduite, ses valeurs collectives, les jeux sociaux qui s'y jouent et la hiérarchie de leurs enjeux. Mais quand il s'agit de témoignages émanant de membres de *notre* société, notre imaginaire est moins stimulé ; nous croyons déjà tout connaître (nos présupposés remplaçant une connaissance

fondée sur des faits) ; nous avons tendance à oublier qu'ils y participent à d'autres places, dans d'autres contextes et milieux que ceux qui nous sont familiers, et à projeter sur eux notre propre sous-culture.

Chacun des indices repérés doit être considéré comme la pointe à peine visible d'un immense iceberg. Donnons tout de suite un exemple. Le tout premier récit de vie recueilli auprès d'un vieil ouvrier boulanger né en 1909 contenait, à propos de ses années de jeunesse, cette simple phrase : « On travaillait sept jours sur sept. » Sept jours sur sept ? Un indice précieux nous était donné ici sur le fonctionnement de la boulangerie artisanale. Il aurait fallu le creuser dans l'entretien lui-même ; par manque d'expérience nous ne l'avons pas fait. C'est seulement au fil d'autres entretiens que se sont dégagées peu à peu quelques-unes de ses implications.

« Travailler sept jours sur sept » signifiait d'abord que l'ouvrier boulanger, comme d'ailleurs l'artisan et son épouse, n'avait jamais un jour de repos, que toute sa vie s'organisait autour du travail et tendait à s'y réduire. Un tel rythme n'est pas tenable à long terme. « Quand on était trop fatigué on s'arrêtait ; on dormait, on récupérait » (extrait d'un autre entretien). Mais il fallait bien que le pain se fasse. L'artisan s'adressait alors à un bureau de placement qui lui dépêchait aussitôt un remplaçant. Certains jeunes ouvriers célibataires se spécialisaient dans les remplacements. « On les appelait des rouleurs » (extrait d'un troisième entretien). Ils y trouvaient leur compte, non seulement en étant un peu mieux payés, mais en faisant ainsi le tour du métier, comme certains intérimaires de nos jours.

Comment les ouvriers géraient-ils leur fatigue ? Une phrase nous avait frappés dans un quatrième entretien : « Quand on est trop fatigué, on (ne) peut plus dormir ; alors on est foutu. » Elle a attiré notre attention sur une distinction entre deux types de fatigue. Il y a celle qui est due à l'exercice normal de l'activité professionnelle quotidienne ; elle s'efface si les conditions de nourriture et de sommeil sont suffisantes. Mais il y a l'autre, la fatigue accumulée, expression de l'usure physique et nerveuse qui atteint le corps dans son fonctionnement même. Comprendre cela, c'est aussi comprendre que ceux qui y sont confrontés ont à gérer avec une grande précision l'entretien de leurs forces vives mises en péril constant par les conditions d'exercice du métier.

Nous avons appris dès le premier entretien que le gouvernement issu du Front populaire de 1936 avait imposé l'obligation d'un jour de congé

5 L'analyse au cas par cas

hebdomadaire pour les ouvriers. Nous avons naturellement déduit que cela avait représenté un progrès. C'était une erreur. « Les patrons n'arrivaient pas à se mettre d'accord pour fermer à tour de rôle. En fait chacun avait peur que l'autre ne lui pique ses clients. Donc ils fermaient tous le même jour. La veille, les clients achetaient deux fois plus de pain ; alors il fallait faire vingt heures d'affilée. À l'arrivée on était complètement cuits. On passait le jour de congé à dormir » (synthèse d'un passage d'un cinquième entretien). Cette fois-ci, c'était bien un mécanisme proprement *social*, engendré par la situation de concurrence locale entre artisans, qui nous était décrit en réponse à une question suggérée par les entretiens précédents.

D'autres conséquences de l'absence de jour de congé nous sont apparues par la suite, comme l'isolement social des jeunes ouvriers boulangers, la plupart du temps migrants originaires d'un village, ne connaissant donc personne en ville et n'ayant jamais le temps de « sortir » pour faire des rencontres et lier connaissance.

Tels étaient donc quelques-uns des phénomènes qui se cachaient derrière cette simple phrase : « On travaillait sept jours sur sept. » Ce n'était pas seulement la description d'un fait, mais un *indice* dont il restait à découvrir les multiples significations (Bertaux et Bertaux-Wiame, 1980).

6. De quelques variantes

6.1 L'analyse thématique

Cette technique est souvent utilisée pour l'analyse de corpus d'entretiens ouverts ou (en partie) centrés, mais non-narratifs (Blanchet et Gotman, 1992). Elle consiste à repérer dans chaque entretien les passages concernant tel ou tel *thème*, dans le but de comparer ensuite les contenus de ces passages d'un entretien à l'autre (si les transcriptions ont été faites sur traitement de texte, des logiciels permettent de constituer facilement des fichiers par thème). Elle suppose en général qu'auparavant on ait choisi, quand on faisait les entretiens, de poser des questions sur un *petit* nombre de thèmes, donc de suivre un *guide d'entretien*. Facile à mettre en œuvre, l'analyse thé-

matique des entretiens a ses mérites, notamment celui de préparer un certain type d'analyse comparative (par thèmes) ; voire de faciliter la rédaction du compte rendu de recherche, chaque « thème » pouvant faire l'objet d'un chapitre. Mais compte tenu de la violence faite ainsi à la cohérence interne de chaque entretien (celle du système – sémantique – singulier de significations qui s'y est extériorisé), il faut prendre soin de vérifier que leur découpage ne transforme pas le *sens* des morceaux ainsi isolés. Si un passage qu'on tient à citer ne peut se comprendre que réinséré dans son contexte discursif/sémantique, on fera précéder sa citation d'un résumé de ce contexte le plus souvent lié à l'histoire personnelle du sujet (voir chap. 7).

Cette démarche est-elle compatible avec la perspective développée ici ? Comme je n'en ai pas d'expérience directe je laisserai la question ouverte. À première vue, suivre un guide d'entretien – même évolutif –, ce n'est pas inviter l'interviewé à prendre le contrôle de l'entretien narratif pour produire librement son récit de vie comme il l'entend¹. D'autre part, dans notre perspective, ce que le chercheur cherche à comprendre ce n'est pas le fonctionnement *intérieur* du sujet, l'économie sémantique (symbolique) de ses croyances, valeurs et représentations, de ses attitudes et de son « idéologie personnelle », de son psychisme ; mais bien le fonctionnement, les logiques et les dynamiques du monde *social* ou de la situation *sociale* qui sont *extérieurs* au sujet. C'est vers cela que l'attention, l'effort de compréhension doivent être constamment tendus.

Malgré ces réserves, la possibilité demeure qu'un sociologue créatif puisse découvrir le moyen d'adapter la démarche « thématique » à l'enquête ethnosociologique.

6.2 L'analyse psycho-sociologique

Pour ce qui est de l'articulation entre phénomènes psychiques et phénomènes sociaux, la référence principale est constituée par les travaux du sociologue Vincent de Gaulejac (1987 pour l'ouvrage fondateur ; se reporter

1. Je rappelle que le « guide d'enquête » dont j'ai parlé plus haut n'est pas composé de questions à poser au sujet, mais de questions *que le chercheur se pose mentalement* sur le monde social ou la catégorie de situation dont le sujet fait quotidiennement ou a fait l'expérience.

5 L'analyse au cas par cas

à ses enquêtes empiriques). Leur apport principal me semble résider dans la tentative de saisir non seulement l'articulation du psychique et du social, mais aussi leur transmutation réciproque : une enfance affectée, voire traumatisée par le contexte social dans lequel elle a été vécue, se traduit en caractéristiques psychiques ; inversement, celles-ci induiront chez l'adulte des types de conduite récurrents pouvant avoir des effets sociaux sur son entourage. Dans la mesure où de tels phénomènes sont très courants et, présentent une dimension collective on reste bien, au-delà du détour par le(s) psychisme(s), à l'intérieur d'une région de la sociologie que de Gaulejac désigne comme « sociologie clinique ».

6.3 L'analyse compréhensive

Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir, faute de place, consacrer au moins quelques pages à la *sociologie compréhensive* (Dilthey, Rickert, Weber, Simmel, Schütz ; pour une excellente présentation en français voir Watier, 2001). Trop peu connue en France elle constitue le socle commun classique dans l'aire germanique (comme chez nous Durkheim). Or il se trouve qu'il existe outre-Rhin tout un courant très actif et productif de *Biographieforschung* : de recherches à base de récits de vie (Schütze, Rosenthal, Apitzsch, Riemann, Hildebrandt¹...).

Conclusion

Cet ouvrage, qui a été rédigé plusieurs fois avant de prendre sa forme définitive, a été écrit en pensant d'abord aux étudiants avancés (Master et doctorat) qui ont fait son succès. Je me doute bien que nombre d'entre eux attendaient de ce chapitre qu'il leur propose plus encore de techniques d'analyse standardisée, qu'ils auraient pu appliquer au corpus de leurs trans-

1. Fritz Schütze va même jusqu'à chercher à penser « la biographie » en général (au sens de structures universelles identifiables dans tout parcours de vie) à travers des concepts tels que *biographische Arbeit* (travail réflexif puis actif d'une personne pour reprendre la maîtrise, le contrôle du cours de sa vie), *turning points* (carrefours, bifurcations), *trajectories* au sens d'Anselm Strauss (quand la vie est coincée sur des rails).

criptions ; ce qui leur aurait permis – espéraient-ils – d'en dégager plus aisément la substantifique moelle sociologique.

Ce sont là, je crois bien, de faux espoirs que je n'ai pas voulu entretenir¹. Ce qui fait la valeur d'une analyse d'études de cas, c'est la qualité de l'imagination sociologique et de la créativité qui s'y déploient. Aucune technique ne peut remplacer un esprit orienté vers la compréhension du social-historique. Seul cet esprit pourra, à partir de lectures répétées d'un même récit et de repérage d'indices en son sein, engendrer des « idées » (hypothèses en gestation), les laisser mûrir puis y revenir, les examiner et les affiner, les retenir quand il passera à la lecture d'un autre récit, comparer, garder seulement les meilleures idées, et les assembler en « modèle » de l'objet social étudié.

C'est souvent parce qu'ils ont besoin de se rassurer que les doctorants partent à la recherche d'une technique d'analyse. Ils n'ont pas encore découvert les capacités insoupçonnées de leur esprit. Il faut lui faire confiance, lui lâcher la bride, et il fera des merveilles. Dans l'idéal il faudrait pouvoir

1. J'ai examiné nombre de manuels américains, anglais, ou français concernant l'entretien, le récit de vie, les études de cas, les méthodes « qualitatives ». Les meilleurs, les plus riches sociologiquement parlant ne proposent pas de techniques d'analyse au sens strict, mais développent un *esprit* de recherche, comme je tente de le faire ici (Plummer, 2001, Miller, 2000 ; pour l'entretien, Kvale et Brinkman, 2009 ; pour la démarche ethnographique sur des terrains anglais, Atkinson et Hammersley, 1983, rééd. 2007, remarquable). Ceux qui en proposent ne donnent que des exemples d'application qui n'ont qu'un faible intérêt (voir cependant Wengraf, 2001). En français l'ouvrage de Demazière et Dubar (1997) constitue une exception ; mais je ne suis pas certain que les découvertes faites en appliquant leur méthode soit à la hauteur de sa complexité. Les méthodes herméneutiques développées par des sociologues allemands tels que Ulrich Oevermann, Fritz Schütze, ou Gabriele Rosenthal sont sans doute les plus créatives et intéressantes. L'essentiel des efforts porte cependant sur l'analyse des transcriptions en tant que *textes*, et la découverte en leur sein de *structures sémantiques*, de *systèmes de significations* portés par l'interviewé mais aussi, c'est le pari qui est fait, par beaucoup d'autres. Plus proche de notre esprit, Ursula Apitzsch a travaillé par *histoires de famille* sur l'*ethnic business* en Allemagne et la part qu'y prennent les femmes et les enfants (Apitzsch et Kontos 2008 ; voir aussi leur très intéressante idée de « *Biographical Policy Evaluation* », l'évaluation des politiques publiques *par en bas*, par études de cas concrets d'usagers de ces politiques).

5 L'analyse au cas par cas

travailler à deux ou trois, ou au sein d'une équipe plus large. Certes l'emploi de techniques appropriées peut aider à traiter les données ; certes l'adéquation des interprétations et du modèle hypothétique aux faits doit être ensuite contrôlée avec rigueur ; mais sans injection de créativité, sans imagination sociologique, l'analyse restera désespérément plate. Les récits de vie, très riches filons d'indices menant potentiellement à des connaissances sociographiques et sociologiques nouvelles, méritent mieux que cela.

L'analyse comparative

I. L'esprit comparatif

Le « moment » de l'analyse comparative constitue le véritable cœur d'une enquête ethnosociologique. C'est en effet par la confrontation des données recueillies à différentes sources, et en particulier auprès de différents « cas » (ici des récits de vie), que s'élabore progressivement dans l'esprit du chercheur, ou de l'équipe, un *modèle* – d'abord grossier et entaché des présupposés initiaux, puis de plus en plus précis et riche en formulations sociologiques – du « comment ça se passe » au sein de l'objet étudié. C'est par la comparaison entre parcours biographiques que l'on voit apparaître des *réurrences* des mêmes situations, des logiques d'action semblables ; que l'on repère, à travers ses effets, un même mécanisme social générateur de pratiques, un même processus.

C'est par la comparaison encore que des hypothèses imaginées à partir d'un tout petit nombre de cas, voire d'un seul, se précisent, se confirment et prennent une forme sociologique, souvent mais pas toujours par *distan- ciation* ou « rupture » avec les représentations de sens commun. C'est la recherche systématique de « cas négatifs » qui amène à consolider ou au contraire force à reformuler une hypothèse, ou tout un modèle. C'est ainsi que s'atteint finalement le moment de la *saturation*, qui permet de considérer l'enquête comme (provisoirement) terminée.

Le « moment » de l'analyse comparative commence en réalité dès le recueil du deuxième entretien naratif, voire dès le premier puisqu'il remet en question le plus souvent ce qu'on croyait déjà savoir de l'objet (la comparai- son reste alors implicite). Ceci distingue l'enquête ethnosociologique à la fois de l'enquête quantitative, où l'analyse des données commence après la fin de leur recueil, et de la sociologie clinique qui tend à concentrer l'attention sur un seul cas pour l'étudier de façon très approfondie. Dans l'enquête



6 L'analyse comparative

ethnosociologique tout est construit dès le début pour rendre la comparaison possible et fructueuse : l'unité de l'objet social, le choix des cas à observer (choix qui cherche la variation au sein d'un même univers social), la constance de la consigne de départ et du filtre ; et la primo-analyse, qui, en s'attachant à retracer l'objectivité des parcours par-delà la variété des formes discursives, met les données factuelles contenues dans les récits de vie sous une forme comparable. En amont du moment de l'analyse comparative, c'est donc un *esprit comparatif* qui irrigue toute l'enquête.

Si grande est la variété des objets sociaux qu'il nous paraît difficile d'en dire plus sur l'analyse comparative sans tomber dans des assertions trop générales. Il nous paraît plus instructif de procéder au moyen d'exemples. Nous les avons tirés de nos propres recherches ou de celles de collègue très proches pour la simple raison que, les connaissant de l'intérieur, nous pouvons dévoiler les cheminements qui ont permis de passer de cas empiriques à des hypothèses sociologiques.

Certes la situation de chercheur au CNRS n'est pas celle d'étudiant ; elle m'a permis de consacrer la totalité de mon temps à la recherche, comme seuls peuvent le faire les doctorants allocataires. Mais l'un des grands avantages de l'enquête « qualitative » en profondeur de type ethnosociologique, c'est qu'elle commence à produire des fruits dès le début. On commence par la phase exploratoire ; on espère arriver assez vite à la phase analytique ; mais comme je l'ai souligné au chapitre 3 elles se situent *dans la continuité l'une de l'autre*. On ne saurait attendre d'un étudiant de maîtrise qu'il atteigne le moment de la saturation ; en revanche on peut espérer qu'il aura su mettre en œuvre l'esprit ethnosociologique à partir d'une dizaine de récits de vie, complétés par le recours à des sources complémentaires. Si ce petit nombre ne peut permettre d'atteindre la saturation, du moins suffit-il amplement – si l'objet d'étude est bien délimité – à faire apparaître des basculements d'hypothèses, des récurrences, quelques phénomènes ignorés et mécanismes sociaux. Le tissu social est en effet bien plus « tricoté serré » qu'on ne le croit généralement, et les récurrences apparaissent très tôt. Quelques études de cas intelligemment confrontées les unes aux autres doivent suffire à engendrer de riches *descriptions analytiques* et une ou deux hypothèses intéressantes. Pour un doctorat, plusieurs dizaines de cas me paraissent nécessaires, et un modèle bien plus complet.

2. Des récurrences dans les parcours

Quel que soit le type de l'objet social que vous avez choisi d'étudier par l'approche ethnosociologique – monde social, catégorie de situation, type particulier de trajectoire... – vous serez d'emblée confronté à des parcours présentant des traits communs. Leur comparaison pourra vous amener à les classer en quelques types différents. Il vous faudra alors justifier la construction de ces types, non seulement en montrant la pertinence sociologique des caractéristiques qui les distinguent les uns des autres, mais en démontrant la *cohérence interne* de chaque type (pour deux exemples de construction réussie d'une typologie, voir Nicole-Drancourt, 1991 et Chantraine, 2004).

C'est en s'interrogeant sur ce qui fait la cohérence d'un type que l'on est conduit à remonter vers la découverte de mécanismes sociaux.

Dès le début des entretiens biographiques auprès de quelques vieux ouvriers boulangers parisiens, nous avons été frappés par le parallélisme de leurs parcours de vie. Tous étaient nés dans un *village*, dans diverses régions de France ; tous étaient issus de familles nombreuses et pauvres ; tous avaient été recrutés par le boulanger du village qui connaissait bien leur père ou leur mère : « Ton gamin, qu'est-ce qu'il va faire après l'école ? Il ne voudrait pas apprendre le métier de boulanger ? » Les uns comme les autres s'étaient ainsi retrouvés, à un très jeune âge (treize ou quatorze ans), apprentis chez le boulanger du village. Après trois années passées à apprendre le métier, mais aussi à balayer le fournil, ils avaient été renvoyés par leur maître d'apprentissage et étaient partis vers la ville voisine pour s'y embaucher comme jeune ouvrier. De proche en proche, ils étaient « montés » à Paris où nous les avons retrouvés.

La similitude était telle qu'elle ne justifiait même pas la construction d'une typologie. Ce qu'il fallait comprendre, c'était la *logique* d'un tel parcours. Il y avait du social là-dessous, du *socio-structurel*.

Une première clé nous a été donnée par les descriptions très semblables de la situation d'apprenti boulanger, qu'il nous est arrivé de qualifier d'*esclavage temporaire* tant l'exploitation y était sans limites. Il était manifestement dans l'intérêt du boulanger de village de se faire seconder dans son travail – fabrication du pain et tournées dans les fermes – par un apprenti « nourri-logé » mais pas payé. Mais c'était aussi son intérêt objectif, une fois que

l'apprenti formé osait enfin réclamer un salaire, de le renvoyer pour en embaucher un autre, les enfants en fin de scolarité (primaire) obligatoire étant alors nombreux dans les villages. Le jeune homme renvoyé n'avait plus qu'un seul « choix », partir vers la ville avec sa qualification toute neuve, y chercher du travail, puis aller de place en place, de ville en ville pour apprendre les différentes facettes du métier auprès de divers artisans.

Nous avons donc découvert le mécanisme social, le mécanisme *générateur* qui alimentait constamment les boulangeries urbaines en jeunes ouvriers issus du monde rural. Mais pourquoi y avait-il si peu d'ouvriers boulangers issus des milieux urbains ? Aidés par les premiers ouvriers boulangers interrogés, nous partîmes à la recherche de tels... « cas négatifs » – des ouvriers boulangers adultes d'origine parisienne – sans pouvoir en trouver un seul. Une visite à un centre d'apprentissage parisien, où l'on donnait une formation générale à des apprentis de divers métiers artisanaux, dont la boulangerie, nous a suffi pour en comprendre la raison. Ayant organisé une discussion de groupe avec la vingtaine d'apprentis boulangers parisiens qui s'y trouvaient en formation alternée, nous nous sommes aperçus que presque tous, instruits par leur première expérience de travail, désiraient quitter ce métier au plus vite. Comparant en effet ses longs horaires nocturnes, six fois par semaine, à ceux de métiers tels que mécanicien dans un garage ou ouvrier d'usine, ils se rendaient compte que bien d'autres emplois urbains offraient des horaires « normaux » et la liberté du samedi soir ; ce qui leur paraissait hautement préférable. On pouvait donc s'attendre à une déperdition considérable à l'issue de l'apprentissage. Ceci était confirmé par une enquête déjà ancienne de l'INED sur la pyramide des âges des métiers artisanaux qui montrait que de tous ces métiers, la boulangerie était celui qui perdait de loin le plus d'apprentis après le service militaire.

Parmi les apprentis qui participaient à cette discussion de groupe, un seul désirait continuer ; mais il se distinguait des autres par son origine sociale non populaire (fils de restaurateur) et surtout par le projet précis qu'il avait de se mettre à son compte dès que possible.

Les deux mécanismes sociaux générateurs que nous pensions avoir ainsi découverts au moyen de quelques récits de vie, d'une discussion de groupe et d'une statistique nationale, pouvaient-ils être généralisés à l'ensemble d'une branche employant environ cent mille ouvriers et apprentis boulangers à travers toute la France ? Nous nous sommes autorisés à le croire, tant



leurs logiques étaient limpides : l'un, véritable pompe aspirante-refoulante à main-d'œuvre, puisant des jeunes dans les campagnes puis les rejetant vers les villes ; l'autre détournant du métier les jeunes urbains qui s'y étaient fourvoyés. La circulation des flux humains (« anthropomiques ») qu'ils engendraient par leur combinaison correspondait non seulement à nos observations « positives », mais expliquait aussi notre incapacité à rencontrer des « cas négatifs » (ouvriers boulangers d'origine urbaine). Le sentiment d'avoir ainsi saturé le modèle ne provenait pas du nombre de récits de vie recueillis – à ce stade nous en avons à peine une dizaine – mais de la cohérence du modèle lui-même, qui reposait sur l'articulation de deux logiques sociales complémentaires.

On remarquera que ces logiques sociales peuvent être interprétées de deux façons : soit de façon structuraliste, comme des *mécanismes sociaux*, soit au contraire comme le produit de deux *logiques d'action rationnelle en finalité* : celle des boulangers ruraux, et celle des apprentis boulangers d'origine urbaine comparant leur situation à celle de leurs copains travaillant dans d'autres branches. Une telle convergence est plutôt bon signe (sur la confrontation de deux modèles explicatifs, le paradigme structuraliste et le paradigme actionnaliste, dans l'interprétation d'un *même* cas empirique, voir Bertaux et Bertaux-Wiame, 1988).

Cependant, l'étude approfondie menée par Isabelle Bertaux-Wiame (1980, vol. 2) sur l'*apprentissage dans la boulangerie artisanale* montre les limites du second de ces deux paradigmes. Arrachés brutalement à leur famille, projetés soudain dans une situation d'esclavage temporaire leur occasionnant beaucoup de souffrances, tentant de s'en échapper par des fugues mais ramenés au maître artisan par leur père, les jeunes apprentis se trouvaient confrontés à un complexe de pouvoirs, le maître artisan cumulant vis-à-vis d'eux le pouvoir du patron *et* celui, autrement plus englobant, de maître d'enseignement au sens patriarcal du terme. C'est par référence aux travaux de Michel Foucault sur le pouvoir, plutôt qu'aux théories sur le choix rationnel, qu'elle a pu comprendre ce dont il s'agissait vraiment dans ce type de situation de dépendance.

Examinons rapidement un second exemple. Il s'agissait d'étudier les migrations de jeunes villageoises vers Paris dans les années vingt, en recueillant des témoignages auprès de femmes âgées d'origine rurale vivant en région parisienne (Bertaux-Wiame, 1980). Le sens commun de l'époque

se représentait l'exode rural comme un phénomène essentiellement masculin. Or les statistiques montraient que dès l'entre-deux-guerres, les jeunes femmes avaient été plus nombreuses que les jeunes hommes à quitter les villages pour les villes, et plus nombreuses également à venir à Paris. Notre hypothèse de départ était que le développement industriel de la région parisienne avait offert des emplois aussi bien féminins que masculins, quoique sans doute dans différentes branches. Or, toutes les femmes rencontrées étaient venues occuper des emplois de bonne, de vendeuse dans un petit commerce, ou de servante dans les hôtels et foyers pour jeunes ouvriers célibataires d'origine provinciale. Aucune n'avait été ouvrière en région parisienne. Pour quelle raison ?

La clé de l'explication n'était pas à chercher du côté des marchés du travail, mais de celui du logement. Un point commun – une « récurrence » – caractérisait les divers types d'emploi occupés par les jeunes rurales migrantes : elles étaient toutes logées (et même nourries-logées) par leur employeur. Il n'existait guère à l'époque de foyers de jeunes filles, ni d'autre segment du marché du logement pour des jeunes filles seules. Le problème des jeunes migrantes n'était donc pas de trouver un emploi – il y en avait en abondance – mais *de trouver à se loger* ; ce pourquoi elles se tournaient vers un type très spécifique d'emploi au statut de « nourrie-logée ».

Les exemples précités ont en commun de montrer comment, à partir d'un très petit nombre de cas, on peut découvrir des mécanismes sociaux (des logiques sociales) de grande importance, touchant des milliers voire des millions de parcours. Certes il n'en est pas toujours ainsi ; mais que cela soit possible suffit à indiquer que ce n'est pas la logique de la représentativité statistique qui régit ici le passage des observations empiriques aux hypothèses sociologiques, mais celle du *raisonnement proprement sociologique*.

La validité de telles généralisations se mesure non seulement par confrontation avec les statistiques disponibles, mais aussi par comparaison avec des explications alternatives « purement théoriques » – en fait : spéculatives – élaborées sans référence explicite précise à des observations empiriques. Ce type d'explication abonde non seulement dans le sens commun, dont c'est le pain quotidien, mais aussi dans les discours d'essayistes, et même de nombre de théoriciens. S'il est évident que des enquêtes par questionnaires auprès d'échantillons représentatifs de populations *spécifiques* (ici les ouvriers boulangers, ou les migrantes des années vingt) constitueraient

un bon moyen de confirmer les modèles explicatifs ainsi proposés – à condition que les hypothèses du modèle aient été incluses dans le questionnaire, donc qu'elles aient été découvertes et explicitées auparavant –, il est illusoire d'envisager qu'à chaque nouvelle hypothèse puisse correspondre une telle enquête statistique. C'est donc bien un *statut spécifique* qui doit être conféré aux hypothèses fondées sur l'enquête de terrain et élaborées par le raisonnement sociologique, et qui les distingue aussi bien des hypothèses par une enquête quantitative spécifique que de celles élaborées de façon spéculative. Ce statut est précisément celui que désigne l'expression de « *grounded theory* » proposée par Glaser et Strauss : la théorie construite à partir de et au fil des observations empiriques (voir aussi Kaufmann 1996).

La valeur de ce type d'hypothèses se mesure non seulement à ce qu'elles rendent compte des récurrences observées, mais à ce qu'elles en rendent compte *sociologiquement*. Telle est la vertu de la découverte d'un mécanisme social, comme, dans un tout autre registre, celle d'un mécanisme économique ou d'un « mécanisme » psychanalytique : une fois qu'il a été perçu, identifié, théorisé sur un petit nombre de cas, voire à la limite (Freud) sur un cas singulier, il se détache de ce cas et prend valeur de généralité, voire d'universalité.

3. La construction d'hypothèses et de concepts sociologiques

Dans l'enquête ethnosociologique, la relation entre hypothèses et concepts est différente, voire inverse de celle qui est généralement enseignée à partir de l'exemple des enquêtes quantitatives. Schématiquement, dans une enquête par questionnaires, les concepts sont préalables aux hypothèses ; ils sont traduits en variables, celles-ci en indicateurs, et il revient aux données empiriques de dire si les *relations* supposées de causalité entre variables (les hypothèses) se vérifient ou non.

Dans l'enquête de terrain en revanche, où il s'agit de construire progressivement un modèle d'interprétation des phénomènes observés, l'élaboration d'hypothèses et de concepts va de pair. Glaser et Strauss décrivent le processus de théorisation comme un processus de création continue de « catégories » qui sont autant d'embryons de nouveaux concepts, la plupart

n'ayant d'ailleurs qu'une vie de courte durée dans la mesure où les observations et théorisations ultérieures montrent leur incapacité à rendre compte de la nature proprement sociale des phénomènes. Kaufmann, qui suit de près les conceptions de Glaser et Strauss en leur imprimant sa propre marque, va jusqu'à considérer les hypothèses comme « formes originales », c'est-à-dire initiales, de nouveaux concepts.

3.1 Les transferts de concepts

On peut présenter le problème un peu différemment. Il existe déjà, préalablement à toute enquête de terrain, un très riche corpus de concepts sociologiques élaboré sur plus d'un siècle de travaux. Glaser et Strauss font mine de l'ignorer et préfèrent forger de toutes pièces leurs propres catégories et concepts au fur et à mesure de leurs observations, la légitimité de cette attitude reposant sans doute dans leur esprit sur la nouveauté de leur méthode d'observation, et sur sa mise en œuvre sur des segments de réalité sociale jusque-là inexplorés. Reprendre cette attitude à son compte nous paraît toutefois quelque peu risqué.

Il est exact que face à un phénomène que l'on voit réapparaître de façon récurrente, un moment important est celui où l'on passe de l'intuition de ce phénomène à sa « nomination ». En le baptisant, en lui donnant un nom, on le distingue de l'arrière-plan où s'entrelacent trop de processus, on le fait naître et émerger par effet-loupe dans le discours sociologique, on le transforme en objet de pensée ; on peut commencer à réfléchir sur ses causes, ses conséquences, la variation de ses formes d'apparition selon les contextes. Mais avant de lui forger un nom original, on fera bien de vérifier que quelque autre chercheur ne l'a pas déjà identifié et baptisé.

Dans l'enquête sur les pères divorcés n'ayant plus que des contacts épisodiques avec leurs enfants, nous avons été frappés par l'expression récurrente d'une souffrance liée spécifiquement à l'impossibilité de leur *transmettre* quelque chose, de les voir grandir et se développer au quotidien, mais aussi de participer directement et personnellement à ce développement. Souvent ces hommes faisaient mention de ce qu'ils avaient reçu de leur père, voire de leur grand-père : conseils, expériences vécues ensemble, apprentissages (« mon père m'a appris à pêcher »), pratiques de transmission rendues impossibles par la séparation ou par un droit de visite réduit au strict minimum.

C'est un peu par hasard que nous avons retrouvé, dans un texte du célèbre psychologue Erik Erikson sur les phases du cycle de vie, un concept – celui de « générativité » – qui fournissait une clé de compréhension de cette souffrance. Pour Erikson (1963) le plein développement de la personnalité passe notamment, à l'âge de la maturité, par une phase où la personne sent monter le désir de *rendre* à des enfants ce qui lui a été *donné* par des adultes (ses parents, grands-parents, un maître ou une maîtresse d'école) quand elle était elle-même enfant. Ce désir de « générativité » constituerait d'après Erikson un des moments clés de l'épanouissement de la personnalité à l'âge l'adulte. Ne pas pouvoir répondre à ce désir émergent, soit par l'éducation de ses propres enfants, soit en s'occupant – à titre d'enseignant(e), de monitrice, d'éducatrice – d'autres enfants, bloquerait cet épanouissement. Hypothèse psychologique concentrée en un concept, l'idée de *générativité* nous a permis de conférer un statut nouveau à l'expression d'une souffrance des pères qui ne parvenait pas à se théoriser et qui, il faut bien le dire, n'était guère prise au sérieux ni par les mères, ni par les magistrats et autres professionnels impliqués dans la gestion de l'après-divorce.

Autre exemple de transfert d'un concept, celui que Catherine Delcroix a opéré au cours d'une enquête sur les « médiatrices », ces femmes de quartiers populaires – banlieues et autres – souvent d'origine immigrée qui prennent des initiatives visant à régler les multiples tensions, frictions et conflits entre les populations de ces quartiers et les « professionnels » : enseignants, policiers, administrations. Leurs activités, d'abord bénévoles, amènent les travailleurs sociaux du quartier à s'appuyer sur elles comme relais de leurs propres objectifs. Mais ils cherchent un peu trop souvent à ce que les populations (qui ont leurs propres façons de voir et leurs propres codes culturels) s'adaptent purement et simplement aux demandes des institutions. Les médiatrices se trouvent ainsi prises entre deux feux. Or C. Delcroix connaissait aussi la littérature de sociologie des organisations, apparemment sans rapport avec ses thèmes de recherche. Elle savait qu'Ehrard Friedberg avait été conduit à distinguer « participation par assimilation » et « participation critique¹ ». Plutôt que de contribuer à la prolifération artificielle du vocabulaire sociologique, elle a repris des termes déjà éprouvés (Delcroix et alii, 1996).

1. Friedberg, « L'analyse sociologique des organisations », *Pour*, n° 28, 1988.

De tels transferts conceptuels valent beaucoup mieux que la multiplication continue de catégories dont seule la forme est nouvelle. Cependant ces transferts supposent déjà une certaine connaissance du vocabulaire de la discipline ; d'où l'utilité, pour les étudiants, de se cultiver par des lectures, de conduire des explorations (lexicales et autres) via le Web, mais aussi d'exposer leurs travaux et hypothèses en cours dans des séminaires de doctorants ; et d'écouter attentivement les suggestions de leur directeur de mémoire, quitte à les appliquer de façon « créative ».

3.2 Les mots du savoir local

Pour rendre compte de phénomènes collectifs, coutumes, croyances ou autres caractéristiques de cultures très spécifiques, les ethnologues ont souvent recours aux termes de la langue locale, qui est évidemment parfaitement adaptée à leur expression. Ils consacrent beaucoup d'attention à pénétrer les significations et implications de ces termes. L'ethnopsychologie, quand elle cherche à comprendre des sous-cultures particulières, professionnelles ou autres, peut s'inspirer de cette démarche. Certains au moins des phénomènes et mécanismes récurrents au sein d'un milieu finissent par y être désignés d'un terme spécifique ; et réciproquement, tout terme d'usage courant indique la présence d'un phénomène particulier récurrent, sinon il disparaîtrait. Prêter attention aux mots de l'argot d'un métier, d'une sous-culture ou d'une contre-culture organisée autour d'un type spécifique d'activité, c'est multiplier ses chances d'accéder directement à des phénomènes caractéristiques du milieu en question. Il reste au sociologue à en comprendre pleinement le sens, à l'explicitier et à l'intégrer à son modèle.

3.3 L'élaboration de concepts *ad hoc*

Depuis que Glaser et Strauss ont en quelque sorte démocratisé la création de concepts, autrefois réservée à l'aristocratie de la profession, il est possible à tout un chacun de s'y essayer¹.

1. Mais avec parcimonie... Barney Glaser a émis depuis longtemps des réserves sur la propension à créer du « concept » à tout bout de champ ; cf. son site web www.grandeltheory.com, notamment Jargonizing, 2010.

Au cours de la recherche sur les pères divorcés, une série d'entretiens auprès de SDF a montré la fréquence de parcours d'hommes dont l'équilibre de vie avait été initialement détruit non pas par la perte d'emploi, un accident du travail ou l'alcoolisme, mais par le divorce, celui-ci entraînant une profonde démoralisation, le recours à la boisson, la mise au chômage et finalement la perte du logement. D'autres hommes ayant quant à eux conservé leur emploi avaient témoigné qu'ils avaient frôlé la chute à la suite d'un moment de démoralisation consécutif à la rupture du couple.

L'observation de ces récurrences nous a conduit à proposer le concept de *triple étayage*. L'idée sous-jacente est qu'à l'âge adulte, du moins pour les hommes, un mode de vie stable se construit sur les trois « états » du *logement*, du *travail* – apportant non seulement revenu mais insertion sociale, source de « reconnaissance » et de sens –, et de la *famille*. Lorsque l'une de ces trois composantes disparaît, on peut très fréquemment constater que les hommes, qui semblent à cet égard beaucoup plus vulnérables que les femmes, se retrouvent en équilibre instable. Le départ de la compagne et de ses enfants – ou pire, la mise à la porte du foyer – induit notamment, avec la disparition de relations intersubjectives fortes, celle d'une *source de sens* qui pouvait faire accepter des conditions de travail très éprouvantes. Dès lors, « à quoi bon ? ». Comme l'a souligné Robert Castel, la *désaffiliation*, qui est l'amorce d'un processus d'exclusion, peut se produire soit au sein de la sphère du travail (perte d'emploi), soit au sein de la sphère familiale.

Bien entendu la métaphore du triple étayage ne constitue que l'amorce d'un concept pleinement développé, un concept-graine en quelque sorte, dont la validité demande à être testée dans différents contextes, dont la cohérence interne demande à être travaillée. Mais du moins désigne-t-elle une question à creuser, en identifiant et en nommant un *pattern* récurrent, un ensemble de traits et de dynamiques caractéristiques d'une situation si banale qu'elle paraît naturelle, jusqu'au jour où l'un des états lâche...

3.4 Interprétation ou description approfondie ?

Un bon modèle est un modèle qui rend intelligible une série de phénomènes observés ; qui en donne des *descriptions analytiques* convaincantes ; encore mieux si elles sont partiellement contre-intuitives. Faut-il pour cela avoir nécessairement recours à des concepts sophistiqués ? L'essentiel est

d'abord d'élaborer de bonnes descriptions, les plus approfondies possible : c'est dans la profondeur que se trouve la voie vers le général, voire l'universel. Plus que la sociologie c'est l'anthropologie qui a développé cette conception, notamment avec l'idée de *thick description* (Clifford Geertz, 1998). L'ethnologue Daniel Fabre, dont les « terrains » se situent dans les Pyrénées et en Languedoc, exprime très bien cet esprit :

« Le terrain reste le moment où, à partir de la perception de l'inaperçu, dans un travail de dessillement devant l'évidence qui aveugle, se dégagent quelques hypothèses qu'une exploration raisonnée va ensuite mettre à l'épreuve, vérifier, affiner, étendre. Ensuite, au moment de la mise en écriture, la plupart des ethnologues d'aujourd'hui, quel que soit leur rapport aux "sources", vont entrelacer les effets de réel qui rendent *sensible* l'espace social peuplé de figures personnelles dont ils témoignent et le déroulement de leur analyse qui tente de ramener à l'*intelligible* cette réalité toujours quelque peu étrangère » (Fabre, 1992, p. 50).

N'oubliez pas de faire du terrain. Engagez-vous. Laissez quelques-unes des multiples réalités sociales-historiques vous approcher et toucher de près votre esprit et votre cœur. Tocqueville avait 26 ans quand il est parti aux USA avec un collègue et ami et qu'ils ont voyagé à cheval de ville en ville. Weber, à 28 ans, a fait du terrain en Prusse-Orientale. Marx, jeune philosophe à l'esprit acéré, s'est engagé très tôt dans les luttes politiques et sociales. Ce que ces jeunes gens ont appris ainsi a nourri leur réflexion, orienté leurs lectures et formé leur culture personnelle pour longtemps.

Mise en forme et rédaction

Ce dernier chapitre est consacré à la phase de rédaction, c'est-à-dire à l'exposé sous forme écrite des résultats de la recherche. Pour la plupart des étudiants, jeunes chercheurs et même chercheurs confirmés, c'est un moment à la fois stimulant et redoutable. Stimulant, car la phase d'analyse et d'approfondissement des idées se prolonge au cœur même du travail d'écriture. Redoutable pour deux raisons au moins : l'une tient à la disparition dans l'enseignement secondaire français de l'apprentissage des techniques d'écriture et d'argumentation (la rhétorique) ; l'autre résulte de la pression des normes universitaires à la rigueur de l'argumentation.

1. La consolidation du modèle

Le modèle que le chercheur se fait à un moment donné de son objet d'étude a évolué au cours de la recherche. Au départ, il n'était fait que des représentations offertes par le sens commun, de quelques questions, de premières hypothèses spéculatives. Le travail de terrain et d'analyse l'a considérablement transformé. Certaines au moins des représentations initiales sont apparues inexactes, voire carrément fausses. La découverte de mécanismes, de logiques, de processus a enrichi le modèle. Le chercheur croit avoir bien compris certains aspects au moins du fonctionnement de son objet. D'autres aspects cependant restent inévitablement à l'état d'hypothèses non saturées. Enfin il faut ajouter toutes les intuitions qui sont apparues au cours du terrain et de l'analyse, qui flottent « quelque part » à la périphérie semi-consciente du modèle, et auxquelles aucun statut n'a encore été donné. La première rédaction n'a pas seulement pour fonction de clarifier l'architecture du modèle, mais aussi d'explicitier ces intuitions flottantes, de les mettre en mots, de les tester par retour aux données, et de les inclure

à leur juste place sous forme d'hypothèses non saturées dans la présentation écrite.

Il y a donc à la fois continuité et discontinuité entre observations, analyse et écriture ; mais la discontinuité ne se situe pas là où on la place généralement, c'est-à-dire entre la fin de l'analyse et le début de la rédaction « finale ». Dans une recherche ethnosociologique bien conduite, *l'écriture a commencé dès le début*, par la tenue d'un *cahier de terrain* où l'on aura noté non seulement tout ce qui concerne les démarches de terrain, mais aussi toutes les idées nouvelles sur l'objet d'étude, voire les notes de lecture. Écrire au fil des jours – même si l'on n'a pas l'intention de se relire – entraîne à l'écriture et constitue une excellente préparation à la rédaction finale.

C'est donc la continuité entre observations, analyse, réflexions et écriture qui devrait prédominer *tout au long de l'enquête* jusque et y compris lors du premier jet de la rédaction finale. Jusque-là le chercheur écrit *pour lui*. S'il y a discontinuité, elle me paraît plutôt se situer au moment où il se voit contraint d'écrire *pour autrui*. Il est alors conduit à intérioriser et mettre en œuvre les règles universitaires : progressivité et clarté de l'exposé, rigueur des argumentations proposées, cohérence du modèle. L'apprentissage de ces règles se fait dans la douleur, mais constitue un passage obligé vers la professionnalisation.

Certaines techniques de mise en ordre des idées peuvent aider à la construction et à la consolidation du modèle. C. Wright Mills, Glaser et Strauss préconisent de rédiger des fiches au fur et à mesure de l'enquête ; c'est ainsi que travaille Kaufmann, et il en a fort bien décrit le processus (Kaufmann, 1996, chap. 5). D'autres chercheurs préfèrent remplir des cahiers de terrain. Le recours à un ordinateur, portable ou pas, peut également faciliter le travail pour ceux et celles qui le manient avec suffisamment d'aisance pour en faire un prolongement du cerveau ; des logiciels permettent de classer les notes par thèmes, de les assembler, d'en faire des copies pour ce qui concerne plusieurs thèmes à la fois. Chacun trouvera la méthode qui lui convient. Quelle qu'elle soit cependant, n'importe quelle méthode vaut mieux que pas de méthode du tout.

Ce qu'il faut éviter, c'est de remettre l'analyse à plus tard ; on risque de se retrouver avec une masse de données dont on ne saura que faire. L'analyse (et l'écriture) doivent progresser parallèlement au terrain.

2. La construction de l'exposé

Le modèle est en quelque sorte pluridimensionnel, comme l'est l'objet lui-même. L'exposé écrit du modèle, en revanche, ne peut être que linéaire. Le passage de l'un à l'autre pose donc la question du plan de l'exposé. Comment le structurer ? Un bon plan est un plan logique ; mais il y a plusieurs logiques possibles.

L'une d'elles est celle de la découverte progressive des caractéristiques de l'objet, à la Sherlock Holmes. Elle reproduit pour le lecteur le cheminement qu'a suivi le chercheur et l'a mené de ses présupposés initiaux à la compréhension finale en passant par ses découvertes empiriques, ses basculements d'hypothèses, la construction progressive de nouvelles représentations. Cette logique est « génétique » au sens où elle retrace la genèse du modèle ; sa présentation prendra une forme narrative. Bien qu'elle soit encore assez peu courante, elle me paraît adaptée à la forme ethnosociologique d'enquête¹.

Une autre logique possible est celle du fonctionnement de l'objet lui-même. C'est la forme scientifique par excellence. Mais elle suppose une connaissance déjà très approfondie de l'objet. On commence par exposer le mécanisme qui constitue le cœur de son fonctionnement, puis on en montre les conséquences, chapitre par chapitre. Ce type de plan a l'inconvénient d'effacer les chemins de la découverte. Il convient mieux à la science faite qu'à la science en train de se faire : la recherche. Si l'on pense avoir découvert un processus central au fonctionnement de l'objet, au lieu de le placer en tête, on le situera de préférence au tiers ou vers le milieu de l'exposé. Des descriptions de quelques-unes de ses manifestations peuvent anticiper sur le chapitre qui lui sera consacré, sans toutefois « vendre la mèche » trop tôt. Une fois dévoilé, on pourra consacrer le reste des chapitres à en explorer les conséquences. Cette façon de faire préserve l'intérêt de la lecture.

1. Elle est relativement courante en anthropologie. Jean Malaurie, fondateur et directeur de la remarquable collection « Terre Humaine » (Plon), parle d'*anthropologie narrative* à propos du genre d'ouvrages qu'il aime publier. Voir aussi les œuvres de Clifford Geertz. Il n'existe pas (encore) de « sociologie narrative » ; voir cependant W. F. Whyte, *Street Corner Society* qui a été traduit en français ; Peneff, 1990 ou Delcroix, 2001.

Dans l'enquête sur la boulangerie, nous avons mis longtemps à saisir que le processus d'*installation* par lequel de jeunes ouvriers boulangers désargentés parvenaient néanmoins à se mettre à leur compte constituait le cœur battant de tout le fonctionnement interne de cette branche artisanale ; la clé aussi de sa résistance historique face à la boulangerie industrielle. Si nous avions commencé le compte rendu par cette clé, nous nous serions placés « en surplomb ». Or dans une enquête ethnosociologique, le *cheminement* qui mène de l'ignorance à une certaine connaissance doit être exposé ; qui plus est, comme il n'est pas seulement mental – à la différence du travail spéculatif ou purement théorique – mais qu'il implique nécessairement une succession d'événements et d'actes concrets, il *peut* être décrit. Enfin et surtout, en restituant pas à pas la démarche qui a été suivie, l'exposé ajoute par son honnêteté même de la crédibilité aux hypothèses proposées.

Un troisième mode d'exposition serait celui du récit historique qui décrirait *la genèse historique de l'objet lui-même*. Celui-ci se trouve franchement aux antipodes des habitudes de la sociologie universitaire. Pourtant tous les objets et phénomènes sociaux sont également historiques ; cela se sera reflété peu ou prou dans les récits de vie. Par exemple, le rapport des pères divorcés à leurs enfants tel que nous l'avons étudié au milieu des années quatre-vingt dépendait fortement de la législation concernant le divorce et l'attribution de l'autorité parentale. Or cette législation avait très (trop ?) fortement évolué en faveur des mères depuis la fin des années soixante. Dans les années quatre-vingt, des mouvements de pères faisaient pression pour qu'elle revienne à un « meilleur équilibre » entre droits des mères et droits des pères (ils y ont partiellement réussi après notre enquête). Il fallait donc non seulement décrire l'évolution de la législation, mais tenter de reconstituer les raisons profondes, sociales et culturelles, de cette évolution (transformation des mœurs, des formes de famille, des rapports sociaux de sexe sous l'impact du féminisme, de la relation entre droit et pratiques privées).

S'il y a lieu de situer l'objet étudié (un monde social, une situation socialement définie, un phénomène migratoire...) dans son cadre historique, on le fera de préférence vers le début de l'exposé ; mais on saura y revenir à la fin pour dégager, à partir des tensions et dynamiques internes que l'on aura su identifier, les tendances probables d'évolution à venir des formes de l'objet.

Une quatrième logique sous-jacente à toute recherche sociologique est celle qui organise les passages du général au particulier et vice versa. L'objet étudié, monde social, catégorie de situation, type de trajectoire, est d'ordre général, de même que les questions initiales que l'on se pose à son sujet ; et l'on attend du sociologue qu'il aboutisse à des conclusions d'ordre général. En revanche, l'enquête de terrain n'aura pu porter que sur une ou quelques-unes des unités concrètes composant l'objet social : microcosmes, petits ensembles de parcours biographiques. Le pari qui préside à toute enquête ethnosociologique est celui d'une *généralité transversale* des rapports, mécanismes et processus *sociaux* correspondant à certaines formes d'organisation (au sens large) des activités sociales. Selon ce pari on pourrait donc en observer la présence et en étudier le fonctionnement en n'importe quel lieu. Mais la validité de ce pari doit être argumentée pour chaque enquête.

Le mouvement d'ensemble de l'exposé doit donc aller du général au particulier (questions initiales, justification du choix du terrain...) ; se développer longuement à ce dernier niveau (raconter le terrain, dire ce que montrent les données à l'épreuve de l'analyse...) tout en introduisant ici ou là, par des descriptions denses (*thick descriptions*) les plus analytiques possibles, des pierres d'attente pour la *remontée en généralité* qui viendra parachever et clore l'exposé¹. Les cadrages statistiques de l'objet étudié (monde social etc...) doivent être présentés en tête ; si l'on dispose de statistiques sur l'objet « local » étudié empiriquement, il faudra les comparer aux statistiques nationales pour mettre en évidence son caractère typique (« représentatif ») ou partiellement atypique. Les statistiques locales ou « écostatistiques » (Bertaux et Bertaux-Wiame, 1980) ne doivent pas être négligées : si trente mille boulangeries artisanales sont réparties sur tout le territoire, on peut en déduire qu'en moyenne chacune fournit son pain quotidien à deux mille personnes ou environ sept cents familles (ce calcul grossier ne tient évidemment pas compte des achats de pain en grande surface). Ce dernier chiffre, sept cents, peut être comparé au nombre de personnes qui franchissent chaque jour le

1. Dans quelle mesure faut-il parsemer le texte de concepts ? Si c'est juste pour « faire sociologique », le moins vaut le mieux. Les concepts sont comme le sel : sans eux, les descriptions risquent de rester un peu trop fades ; l'idéal c'est une insertion judicieuse de quelques concepts qui feront avancer la compréhension et rendront les *descriptions* plus *analytiques*. Mais l'abus de concepts artificiellement introduits rendra le texte indigeste.

seuil de telle boulangerie, et permet donc de la « situer » à peu près par rapport à la moyenne nationale. Ce n'est qu'un exemple : décrire de façon *concrète mais quantifiée* certaines des caractéristiques de ce qu'on étudie empiriquement permet de le replacer au sein d'ensembles nationaux pour lesquels on ne dispose que de descriptions statistiques.

Si le passage du général au particulier se pose en termes de typicalité morphologique, le retour vers le général se formule en de tout autres termes. Plus on aura été loin dans la découverte d'agencements concrets de logiques de situation, de logiques d'action et de logiques sociales, de mécanismes générateurs et de leur articulation en processus, plus on sera assuré que ce qu'on aura mis en évidence a valeur de généralité. Tel est le point essentiel. Si l'on décrit par le menu comment vivent et ce que font quelques dizaines de familles disposant de très bas revenus, si l'on a compris quelles conséquences à long terme auront « inévitablement » (?) ces conditions de vie sur les enfants qui grandissent en leur sein – en parlant avec leurs aînés par exemple –, revenir en fin d'exposé aux statistiques nationales mesurant non seulement le nombre de ménages ayant ce niveau de revenus, mais aussi toutes sortes d'autres variables (de santé par exemple, ou d'échec scolaire) permet de conférer tout à coup une tout autre dimension à l'enquête.

Dans certains cas, on pourra envisager une cinquième logique qui serait celle d'une *dynamique de développement biographique* caractérisant un type particulier de trajectoires. Le sociologue doit, même dans ce cas, s'efforcer de concentrer son attention sur les cadres proprement *sociaux* qui « conformément » des parcours en un type de trajectoires particulières, et centrer son exposé sur eux. Si contracter une maladie chronique déterminée peut se faire de multiples façons, c'est la manière dont cette maladie est perçue dans la culture et dont elle est traitée par le système de soins qui constitue un fonds commun à ces expériences. Les pères divorcés que nous avons rencontrés constituaient autant de cas particuliers ; mais ce que leurs histoires très diverses avaient en commun, c'est que leur rapport à leurs enfants était construit autour d'un même noyau juridique et judiciaire définissant leurs droits de visite. Certes, les processus de devenir biographique ne peuvent être entièrement réduits à des processus sociaux, mais la tâche du sociologue est d'en chercher les éléments *communs* qui manifesteraient les effets de phénomènes sociaux sous-jacents.

Cinq logiques ont donc été mentionnées, qui toutes peuvent contribuer à la logique de l'exposé. C'est à chacun, en fonction de son objet d'étude et de ses orientations personnelles, de les articuler au mieux.

À toutes fins utiles, précisons ce qu'un lecteur attend du compte rendu d'une enquête ethnosociologique. Il en attend d'abord qu'on lui explique de quoi il s'agit : quelle est la *question* ou le « problème » qui va faire l'objet d'un examen. Puis qu'on lui rappelle comment le sens commun voit cette question et quelles sont les incohérences de ce point de vue : incohérences internes et écarts avec des données déjà existantes, par exemple des statistiques. Qu'on lui dise aussi, sans trop y insister, à quelles conclusions sont arrivés les travaux sociologiques antérieurs (s'il en existe) sur la question, et quels concepts leurs auteurs ont proposés pour déchiffrer le problème en question. Puis qu'on en vienne à présenter le terrain qui a constitué le lieu des observations concrètes : si le chercheur a pu en déterminer le degré de typicalité, grâce à des statistiques, qu'il le démontre.

Mais surtout, qu'il montre comment il a mené concrètement son enquête (question de méthode) ; car cela permettra d'en évaluer les résultats et conclusions. Le lecteur veut voir le terrain mais aussi le chercheur sur son terrain : ce n'est pas seulement ce qu'il a trouvé mais comment il l'a trouvé qui intéresse. Il serait bon qu'il évoque quelques-unes des fausses pistes qu'il a suivies, et comment il a été ou s'est convaincu de les abandonner ; quels témoignages, quelles observations ou expériences de terrain lui ont fait prendre conscience de la fausseté de tel préjugé ; sous quelles formes lui sont d'abord apparus les mécanismes, logiques et processus qu'il pense avoir découverts ; comment il s'y est pris pour confirmer les hypothèses formulées à leur sujet. Pourquoi il a abandonné telle hypothèse qui paraissait vraisemblable. Quels points, à l'issue de sa recherche, demeurent obscurs. Enfin, ayant développé son modèle à partir d'observations locales, dans quelle mesure, avec quel degré de vraisemblance et à quels types d'autres phénomènes il pourrait être généralisé (voir *Asiles* de Goffman sur ce point).

À l'issue de la lecture, le lecteur sociologue désire avoir appris quelque chose sur l'objet étudié mais aussi sur les aptitudes du chercheur à détecter des indices, à suivre des pistes avec opiniâtreté, à remettre en question ses hypothèses, à comprendre de l'intérieur les situations et les interactions qui s'y développent ; et à trouver les mots justes. Une évocation sincère des tâtonnements successifs et du développement anarchique des hypothèses est

préférable à un exposé dépersonnalisé de la façon dont le chercheur a fait ses découvertes.

3. La publication de récits de vie

3.1 La publication d'extraits

L'insertion dans le compte rendu d'enquête d'extraits de récits de vie, c'est-à-dire de leurs passages les plus significatifs, me paraît essentielle. Ces passages constituent en effet les marches, les degrés successifs du grand escalier qui mène au modèle – sinon tous ses degrés, du moins une bonne partie d'entre eux.

Encore faut-il citer à bon escient. L'erreur la plus courante consiste à avancer une hypothèse, par exemple sur un mécanisme social, puis à citer un extrait de récit de vie qui « illustre parfaitement » ce mécanisme. Ce faisant, on donne à un cas particulier le statut de confirmation empirique d'une hypothèse générale. De plus il est probable qu'on inverse ainsi l'ordre temporel : si le passage cité illustre particulièrement bien l'hypothèse, c'est sans doute que c'est lui qui l'a initialement inspirée. Il avait d'abord rempli la fonction d'un *indice* ; mais on voudrait lui conférer aussi un statut de *preuve* ? Si le procédé est courant chez les essayistes, il est scientifiquement inacceptable.

Les extraits dans le texte doivent tenir la même place que celle qu'ils ont occupée dans l'enquête. S'ils ont fonctionné comme indice ouvrant une piste, qu'ils jouent à nouveau ce rôle dans le texte de la rédaction finale. Si l'un d'eux est à l'origine d'un basculement d'hypothèse, que le chercheur n'attribue pas ce fait à la seule toute-puissance de sa réflexion critique. Les extraits ayant confirmé une intuition, une hypothèse, seront inclus en tant que tels. Si un sujet a fourni une description particulièrement éclairante d'un mécanisme social, on ne s'en attribuera pas la découverte en la faisant « confirmer » par l'extrait en question ; on aura l'honnêteté de citer la source initiale, quitte à expliquer en quoi cette description a paru convaincante, par quelles autres données on a pu la confirmer, et ce que l'on a *vraiment* apporté de plus : une description *analytique*.

Cela vaut surtout pour des passages d'entretiens avec des informateurs centraux, ou des fragments de récits de vie qui peuvent être extraits de leur contexte discursif sans perte sensible. Mais bien souvent, justement parce qu'on dispose de tout un récit de vie et qu'on sait, grâce à son analyse approfondie, « d'où parle » le sujet, on est conscient de déformer le sens d'un extrait en l'isolant non seulement de son contexte discursif, mais de l'histoire du sujet lui-même. Citer le récit sur deux pages briserait le fil du texte sociologique ; ne citer que deux phrases modifierait le sens du passage cité. La solution, dans ce cas fréquent, est de *résumer soi-même* le contexte discursif, voire le segment pertinent d'histoire du sujet qui l'a amené à la scène, à la situation, à l'action, à la révélation d'un mécanisme social décrit de façon si juste ou si expressive qu'on tient à reproduire ses paroles¹.

C'est ainsi que l'on peut *personnaliser* les extraits cités sans trop surcharger le texte. Pour que le lecteur s'y retrouve, il est recommandé de donner à chaque sujet un pseudonyme, qui sera répété chaque fois qu'il sera cité. Il est tentant de choisir des pseudonymes qui expriment la caractéristique principale de tel ou tel sujet telle qu'on l'a perçue, d'en faire ainsi des *personnages* ; mais attention à la caricature !

Si l'on n'a recueilli qu'un petit nombre de récits de vie mais qu'on les a étudiés avec soin, il est bon de résumer le parcours biographique de chacun d'eux. On mettra ces matériaux en annexe ; ils constitueront ainsi une description morphologique de l'échantillon.

Dernier point : faut-il, et a-t-on le droit de réécrire les extraits que l'on inclura dans le texte ? Voici quelques règles simples.

La tentation d'« arranger » les extraits est naturelle : en effet les règles de la communication écrite ne sont pas les mêmes que celles de la communication orale. Ce qui « passe » bien dans l'oral, mais parce qu'il s'accompagne de gestes, d'intonations, d'un rythme parlé, s'appauvrit dans la transcription. D'autre part, l'oral s'accommode de phrases non terminées et de répétitions qui gênent la lecture. Les sujets eux-mêmes, quand on leur donne une copie

1. L'ouvrage de Gilles Chantraine (2004) montre cependant qu'à force de travail et de réflexion, on peut rédiger un texte sociologique qui, sans s'affaiblir, laisse une large place à de longs extraits d'entretien. Cet ouvrage de qualité mérite d'être lu deux fois, la seconde lecture s'attachant à comprendre comment l'auteur a construit son propos.

de la transcription, le constatent et remarquent : « Si c'est pour publier, il faudra le réécrire. »

Mais inversement, s'autoriser à réécrire à sa guise, en fonction par exemple de l'esthétique littéraire, reviendrait à s'autoriser à trafiquer les données. Il faut donc respecter des règles très strictes, dont l'esprit peut être résumé en ce principe simple : les changements de *forme* ne doivent en aucun cas changer le *sens*. Par ailleurs, on doit s'interdire d'ajouter un seul *mot* que le sujet n'aurait pas employé.

On ne peut donc utiliser que deux types d'opérations : les coupures, qui seront indiquées par (...); et le montage par déplacement de phrases, qui pourra être indiqué par // //. Encore faut-il absolument qu'aucune de ces opérations ne modifie le sens du discours : dans le contexte universitaire il est essentiel que le lecteur soit assuré de l'authenticité des extraits qui lui sont donnés à lire. Dans ce cadre, le respect des matériaux recueillis prime sur l'esthétique littéraire. Le texte du compte-rendu de recherche étant destiné à être compris dès la première lecture, si un passage d'un récit de vie mentionne quelque chose d'important mais en des termes difficilement compréhensibles on pourra toujours le résumer soi-même, quitte à mettre en annexe le passage en question.

3.2 La publication *in extenso*

Le « sens commun savant » de beaucoup de sociologues à l'égard des récits de vie a été influencé en partie par la publication d'« histoires de vie » (du type « Moi, chauffeur de taxi ») recueillies par des journalistes ou publicistes dans l'intention de séduire le grand public. Elles sont de qualité très inégale. En tout état de cause il serait aberrant – ou mal-intentionné – d'évaluer d'après ce type d'ouvrages la validité de l'« approche biographique » pour la recherche sociologique.

Il faut véritablement des circonstances exceptionnelles pour qu'un récit de vie puisse donner matière à publication *in extenso*. En premier lieu, on doit obtenir l'accord du sujet. Publier, c'est mettre sur la place publique, alors qu'on lui avait initialement promis la confidentialité. Il faut aussi que le récit soit suffisamment riche pour mériter publication, ce qui suppose de multiples entretiens, une concentration des efforts sur une seule personne, et – si l'on maintient une intention de connaissance sociologique – une argumentation sur la représentativité ou typicalité du cas en question ; il faut, de plus, le réécrire entièrement

pour le rendre lisible. Enfin, pour éviter que le chercheur ne soit perçu comme un simple pousseur de touches sur un magnétophone, mieux vaut accompagner la publication du récit de vie d'un commentaire sociologique approprié.

Or cette dernière tâche équivaut à une mission presque impossible. En effet, pour rendre le récit de vie lisible, le chercheur aura *déjà* été amené non seulement à supprimer ses questions, abandonnant ainsi tout espoir de voir reconnues au moins ses qualités d'intervieweur, mais aussi à travailler sur la transcription, à la réécrire – selon les règles strictes rappelées ci-dessus – jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement lisible.

Ce travail de réécriture suppose lui-même un énorme travail d'analyse des entretiens. C'est seulement après avoir fait ce travail d'analyse que le chercheur a pu passer à la réécriture, qui consiste pour l'essentiel en un travail de montage et de sélection.

Si le travail a été fait avec art, comme c'est le cas dans *Les Enfants de Sanchez* (Lewis, 1963 ; il semble que sa femme Ruth M. Lewis y ait beaucoup contribué), son résultat se lit d'une seule traite, le lecteur oubliant complètement qu'il s'agit d'un texte réécrit : les échafaudages ont disparu, le travail d'analyse du chercheur est devenu parfaitement invisible¹. Pourrait-il au moins rappeler son existence en faisant suivre le texte « autobiographique » d'un commentaire ou d'une analyse sociologique ? En réalité, l'essentiel de ce qu'il a compris par l'analyse minutieuse du récit de vie, il s'est efforcé de le faire dire par le texte lui-même, en le rendant immédiatement perceptible au lecteur. Celui-ci, s'identifiant au narrateur le temps de la lecture et nourrissant l'histoire qu'on lui raconte de son propre imaginaire, aura subconsciemment perçu les rapprochements sémantiques que le chercheur a *déjà* opérés par son invisible travail de réécriture ; aussi tiendrait-il pour paraphrase oiseuse un commentaire qui lui expliquerait ce qu'il a déjà (grâce à ce travail invisible) parfaitement compris à demi-mot.

La publication *in extenso* ne peut donc être envisagée que dans des cas exceptionnels, et à d'autres fins que celles de recherche : à des fins *expressives*, pour porter et faire entendre un témoignage dans l'espace public. Faire entendre dans l'espace public les voix de personnes relevant de catégories

1. Cet ouvrage d'une facture totalement nouvelle pour l'époque a connu dès sa parution un succès mondial. Sartre et Simone de Beauvoir en ont été enthousiasmés. Comme les lecteurs du monde entier ils ont cru entendre directement les voix des quatre frères et sœurs Sanchez. Ils en ont tiré la conclusion qu'il n'y avait désormais plus de place pour la littérature...

qui n'ont jamais la possibilité de s'y exprimer est une tâche noble, une tâche de « passeur » qui contribue à la démocratisation de l'espace public (Bertaux, 1999) et à l'approfondissement de la réflexivité d'une société (de la conscience qu'elle peut avoir d'elle-même).

Ce n'est toutefois pas une tâche réservée aux chercheurs. Réécrire est un art, et les publicistes – l'écriture est leur métier – ont à cet égard plus de talent. De plus c'est pour le chercheur une tâche ingrate, pour les raisons exposées ci-dessus. Il faut donc déterminer à quel public (universitaire ou non) on veut s'adresser, et écrire en fonction de ce choix.

Dans un cadre universitaire, si l'on tient à insérer en annexe l'entièreté d'un récit de vie particulièrement riche, typique, illustratif ou « exemplaire », ma suggestion est d'en publier la transcription telle quelle, y compris les questions de l'interviewer. On pourra la faire précéder d'une introduction présentant le « profil » du sujet et les conditions de sa rencontre. Et si l'on en rédige un commentaire on le placera à sa juste place : *après* le texte de la transcription. Si par la suite on pense en tirer un ouvrage pour le grand public, ce qui en soi est tout à fait légitime, il faudra prendre conscience le plus rapidement possible que les règles ne sont pas les mêmes que celles du cadre universitaire (pour un exemple frappant, voir Blasquez, 1976).

Conclusion

Le présent ouvrage ne rend compte que d'une des façons possibles d'utiliser les récits de vie, celle qui consiste à les considérer comme des moyens d'accès à la connaissance d'objets sociaux-historiques tels que mondes sociaux ou situations socialement construites. Dans cette perspective, que j'ai proposé d'appeler « ethnosociologique », les sujets prennent le statut d'*informateurs* sur leurs propres pratiques et sur les contextes sociaux au sein desquels elles se sont inscrites ; on accorde *a priori* à leurs témoignages un statut de véracité, que l'on vérifie néanmoins en les comparant systématiquement et en recoupant leurs dires avec d'autres sources.

Pour dégager la cohérence de cette approche, nous avons été conduits à en expliciter les fondements épistémologiques, puis à préciser la conception spécifique du récit de vie qu'elle met en œuvre. Nous avons montré à partir d'exemples comment on peut passer d'observations locales à des généralisations sociologiques ; nous avons esquissé ce qu'une telle démarche pourrait apporter à la connaissance sociographique et sociologique des champs où elle serait mise en œuvre.

La moitié de l'ouvrage a été consacrée aux questions d'analyse, qui sont généralement laissées dans l'ombre. Compte tenu de l'importance de l'imagination sociologique dans le processus d'analyse des matériaux, on a proposé au lecteur non seulement quelques opérations simples destinées à faire ressortir les contenus « objectifs » d'un récit de vie (une objectivité de type discursif), mais également des outils théoriques dont certains sont originaux : ainsi la différentialité, ou le « niveau » des relations intersubjectives fortes et *durables*. Ces termes désignent des phénomènes qui contribuent au processus permanent de fabrication des formes sociales-historiques, sans pour autant être pris en compte ni par les enquêtes statistiques ni par l'observation directe et donc synchronique des comportements.

Conclusion

En réinscrivant les pratiques dans leurs contextes concrets et dans la durée, les récits de vie montrent l'importance des engagements moraux des acteurs les uns vis-à-vis des autres ; une sociologie réaliste se doit de les inclure dans son champ de perception et de réflexion. On ne peut plus se satisfaire désormais d'une conception de l'*homo sociologicus* qui le réduise soit au statut de simple porteur de structures et de rôles, soit à celui d'individu parfaitement autonomisé et n'agissant qu'en fonction de ses intérêts : de telles conceptions mutilent son humanité. Il est d'ailleurs inquiétant qu'à une telle vision mutilante la langue française semble apporter sa caution quand elle met systématiquement au masculin les termes génériques : « agent », « acteur », « individu », « sujet », et « chercheur ». Or non seulement plus de la moitié des « sujets » (et des « chercheurs » suivant notre perspective) sont des femmes ; mais c'est en pensant à elles que l'on peut le mieux se rendre compte de l'inadéquation des conceptions canoniques de l'*homo* (!) *sociologicus*.

Ce problème « terminologique » n'est toujours pas résolu ; j'en suis très conscient, mais n'ayant pas trouvé jusqu'ici de solution j'ai continué à masculiniser. J'en demande ici pardon aux nombreuses doctorantes et chercheuses qui contribuent tant au développement de la perspective ethnosociologique, pas seulement en France mais dans d'autres pays.

La perspective ethnosociologique a de beaux jours devant elle (Juan, 2005) et elle a besoin de l'apport des récits de vie pour se développer. Si la demande de sociologie générale, « sociétale », est aujourd'hui en déclin (jusqu'à la prochaine crise grave), et si la concurrence des essayistes sur ce terrain est redoutable, en revanche la demande de connaissances sociographiques et sociologiques (voire d'expertise professionnelle) sur tel ou tel monde social, ou telle ou telle « catégorie » (de situation) est en expansion rapide et continue. La perspective ethnosociologique est très bien placée pour y répondre. Si l'on raisonne en termes de (future) professionnalisation, on n'oubliera pas que choisir pour son doctorat un objet d'étude empirique c'est déjà choisir ce dont on deviendra pendant des années l'un(e) des spécialistes reconnu(e)s. Autant en être conscient ; et savoir que pour bien exercer ce métier si spécial, la recherche, il faut y investir un minimum de passion.

Quant au choix des récits de vie dans cette perspective, il s'inscrit dans le droit fil de l'orientation humaniste telle que C. Wright Mills ou Sartre ont su l'explicitier ; de Sartre, lire en particulier l'étincelant *Questions de méthode*.

S'attacher à écouter longuement des personnes s'efforçant de dire « ce qu'elles ont fait de ce qu'on a fait d'elles », selon sa belle formule (que je me suis autorisé à mettre au féminin), constitue un contrepoids puissant au risque de dérive technocratique inhérent à toute expertise commandée d'en haut. Prendre en compte la charge d'humanité contenue dans tout témoignage sur l'expérience vécue rapproche la sociologie de l'histoire et de l'anthropologie sociale. On contribuera ainsi à renouer avec la vocation première de la sociologie : celle de soutien actif à la régénération de la vie démocratique dans nos sociétés (Mills, 1960).

Bibliographie

Nota Bene – pour cette 3^e édition, compte tenu de la nécessité de faire de la place pour des contenus nouveaux, j'ai été conduit à mettre sur le web les références complètes de nombre de publications citées dans le texte (cf. <http://www.daniel-beraux.com>).

I. Enquêtes empiriques de référence.

AMIOT Michel (1991), *Les Misères du patronat... Le monde des petites et moyennes entreprises industrielles et de leurs patrons*, Paris, L'Harmattan.

ANDERSON Nels (1923 ; trad. fr. 1993), *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, postface d'Olivier Schwartz, Paris, Nathan.

Un des classiques de l'école de Chicago.

BERTAUX Daniel (1994a) : « Les transmissions en situation extrême. Familles expropriées par la révolution d'Octobre », *Communications*, n° 59 ; pp. 73-99

BERTAUX Daniel (1994b) : « Le modèle culturel des classes populaires russes face au passage à l'économie de marché », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest* ; vol. 25, 4 ; pp. 197-228 (en ligne sur [www. daniel-beraux.com](http://www.daniel-beraux.com))

BERTAUX Daniel, DELCROIX Catherine (1990) : « La fragilisation du rapport père/enfant : une enquête auprès des pères divorcés », *Recherches et Prévisions*, n° 21, septembre ; pp. 65-74. Et : « Where Are All the Daddies Gone ? », in Ulla BJÖRNBERG Ed. (1992), *European Parents in the 1990's. Contradictions and Comparisons*, Londres, Sage Publications ; pp.181-196.

BERTAUX Daniel, BERTAUX-WIAME Isabelle (1988), « Le patrimoine et sa lignée : transmission et mobilité sociale sur cinq générations », *Life Stories/Récits de vie* ; vol. 4. En ligne sur <http://www.daniel-bertaux.com>

Comment une entreprise artisanale capte un héritier à chaque génération, et comment chaque héritier y imprime sa marque tout en accompagnant l'évolution de la demande. C'est le travail de l'imagination sociologique qui a permis de découvrir la clé du phénomène, qui n'était pas mentionnée dans l'entretien narratif. L'article a été traduit et publié en plusieurs langues.

BERTAUX Daniel et BERTAUX-WIAME Isabelle (1980), *Une enquête sur la boulangerie artisanale*, rapport au CORDES (Commissariat au Plan). En ligne sur <http://www.daniel-bertaux.com>

Une enquête ethnosociologique, faite principalement au moyen de récits de vie, sur un *monde social*, ses logiques sociales et tensions internes, ses dynamiques historiques.

BOURDIEU Pierre (dir.) (1993), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil.

BURAWOY Michael (1998 ; trad. fr. 2003), « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain », in Daniel CÉFAÏ, dir. *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., coll. « Recherches », pp. 424-464. Ce texte célèbre condense l'expérience accumulée au cours de plusieurs enquêtes menées par observation participante dans des entreprises en Zambie, aux États-Unis et en Hongrie socialiste.

CATANI Maurizio et MAZÉ Suzanne (1982), *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale*, Paris, Librairie des Méridiens.

Ouvrage ambitieux, puisqu'il s'agit de reconstituer le système de valeurs caractéristique du modèle culturel français (en tout cas celui des classes populaires d'origine rurale) à travers un seul cas.

CHANTRAINE Gilles (2004), *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maison d'arrêt*, Paris, Presses Universitaires de France.

Bibliographie

Un très bon exemple de mise en œuvre de la perspective proposée ici. Inclut de longs passages des transcriptions d'entretiens narratifs ; et la construction progressive et réfléchie d'une typologie de la population incarcérée.

DELCROIX Catherine (2007a), « Ressources subjectives et construction d'un capital d'expérience biographique : l'exemple des médiatrices socio-culturelles », in Claudine DARDY et Cédric FRÉTIGNÉ, dir. : *L'expérience professionnelle et personnelle en questions*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales » ; pp. 83-116.

DELCROIX Catherine (2005), *Ombres et lumières de la famille Nour. Comment certains résistent à la précarité*, Paris, Payot.

L'histoire d'un couple émigré du Maroc rural en France et de ses huit enfants qui ont grandi dans une cité HLM, en suivant des trajectoires différentes. Le « cas » des Nour exemplifie nombre de processus qui touchent simultanément des dizaines de milliers d'autres familles immigrées et leurs enfants français. L'édition 2005 contient une postface théorique sur « l'agir en situation de discrédit ». Voir aussi C. DELCROIX (2007) : « Entre volonté de s'en sortir et discriminations ; une trajectoire éclairante », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 26 n° 3, pp. 82-100.

LAFFORT Bruno (2009), *L'immigration des intellectuels marocains en France. Regards sur une génération d'étudiants étrangers*, Paris, Karthala.

LEWIS Oscar (1963), *Les Enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard.

Ouvrage composé pour l'essentiel des récits de vie des quatre enfants (deux frères et deux sœurs) d'un paysan veuf émigré dans les faubourgs de la capitale Mexico. Un grand classique du genre : célébrité méritée.

NICOLE-DRANCOURT Chantal (1991), *Le Labyrinthe de l'insertion*, Paris, La Documentation française, 408 p.

Une enquête sur le difficile passage de l'école à un emploi stable. Questionnaire, entretiens, études de cas, bonne théorisation : tout y est.

SAYAD Abdelmalek (1991), *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, Éditions universitaires/De Boeck, 312 p.

TALAYESVA Don avec SIMMONS Leo (1945 ; trad. fr. 1959), *Soleil Hopi. L'autobiographie d'un Indien Hopi*. Préface de Claude Lévi-Strauss. Paris, Plon, coll. « Terre Humaine ».

Sans doute la plus célèbre des « grandes autobiographies indiennes » (Indiens d'Amérique du Nord), rédigée à la demande de l'anthropologue Leo Simmons et fortement condensée par lui. Donne à voir la culture hopi de l'intérieur.

TÊTU-DELAGE Marie-Thérèse (2009), *Clandestins au pays des papiers. Expériences et parcours de sans-papiers algériens*. Paris, La Découverte et CIEMI.

Tiré d'une thèse de doctorat sous la direction d'Alain Tarrus (<http://tel.archives-ouvertes.fr>). Une enquête formidable centrée sur une ville, Romans, et combinant entretiens narratifs avec une soixantaine de sans-papiers suivis dans la durée, observation directe de leurs modes de vie, prise en compte de leurs réseaux personnels, participation observante aux activités de l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés (ASTI), y compris les négociations avec le préfet... L'ouvrage décrit les stratégies des multiples acteurs individuels, associatifs, bureaucratiques et politiques autour de l'enjeu de la régularisation.

THOMAS William I. et ZNANIECKI Florian (1919 ; trad fr. 1998), *Le Paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant* (Chicago, 1919). Paris, Nathan, préface de Pierre Tripier. Célèbre autobiographie, rédigée à la demande de deux sociologues, d'un jeune ouvrier cherchant sa voie sur les routes de la Pologne occupée au début du xx^e siècle.

2. Ouvrages et articles de méthodologie

BATTAGLIOLA Françoise, BERTAUX-WIAME Isabelle, FERRAND Michelle, IMBERT Françoise (1991), *Dire sa vie : entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires*, Paris, Centre de sociologie urbaine/IRESO ; et des mêmes auteurs : « À propos des biographies : regards croisés sur questionnaires et entretiens », *Population*, 2, 1993.

Les deux références essentielles pour comparer questionnaires biographiques standardisés et récits de vie. Également, de nombreux exemples

Bibliographie

qui montrent combien les trajectoires des deux membres d'un couple sont en interaction constante l'une avec l'autre.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence (1997), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

BECKER Howard S. (2002), *Les Ficelles du métier*, Paris, La Découverte.

BERTAUX Daniel (1976), *Histoires de vie – ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, rapport au CORDES. En ligne sur www.daniel-bertaux.com.

BERTAUX Daniel (1980), « L'approche biographique, sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXIX, 2, pp. 198-225.

CEFAÏ Daniel (dir.) (2003), *L'enquête de terrain*, La Découverte/M.A.U.S.S., coll. « Recherches ».

Cet ouvrage met d'un seul coup à la disposition du public français les textes les plus lus (à l'étranger) d'auteurs anglo-saxons contemporains spécialistes de l'enquête de terrain : Geertz, Clifford, Becker, Strauss, Cicourel, Burawoy... La longue postface de Daniel Cefaï, rédigée dans un constant souci de clarté, démontre une connaissance approfondie de cette histoire intellectuelle et de ses acteurs/auteurs, de leurs débats, controverses, et des enjeux épistémologiques sous-jacents.

DELCROIX Catherine (1995), « Des récits croisés aux histoires de familles », *Current Sociology/La Sociologie contemporaine*, vol. 43.

DELORY-MOMBERGER Christine (2000), *Les Histoires de vie, De l'invention de soi au projet de formation*, Paris, Anthropos.

DELORY-MOMBERGER Christine (2005), *Histoire de vie et recherche biographique en éducation*, Paris, Economica.



Bibliographie

GAULEJAC DE Vincent (1987), *La Névrose de classe*, Paris, Hommes et Groupes, 306 p.

Réflexion approfondie sur l'articulation entre phénomènes psychiques et phénomènes sociaux, psychanalyse et sociologie (de la mobilité sociale).

GLASER Barney, STRAUSS Anselm (1967), *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine. Trad. fr. 2010, Armand Colin. L'ouvrage qui a donné ses lettres de noblesse aux méthodes « qualitatives ».

JUAN Salvador (2005), « La "socio-anthropologie" : champ, paradigme, ou discipline ? », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 87. En ligne.

À partir de quelques travaux exemplaires l'auteur examine le vaste et lent mouvement par lequel se rapprochent les sociologies empiriques fondées sur le terrain et l'anthropologie culturelle et/ou sociale.

KAUFMANN Jean-Claude (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan. coll. « 128 ».

MILLS C. Wright (1960 ; trad. fr. 1967, rééd. 1997), *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte.

La figure la plus lumineuse de la sociologie américaine.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique (1997), *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, Presses Universitaires de France.

RAGIN Charles, BECKER Howard (1992), *What is a Case ? Exploring the Foundations of Social Inquiry*, Cambridge, Cambridge University Press.